



SOMMAIRE

- ☞ **Éditorial : A laine ou à poils ...**
- ☞ **Ministres de l'Agriculture : Bruno Le Maire**
(suite et fin...)
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 2 à 9
- ☞ **Les sélectionneurs en 2022**
(Didier CATHALAN)
pages 10 à 17
- ☞ **Lou Pastre de la Negra : 16ème édition**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 18 à 21
- ☞ **Le mouton de Soay**
(Gilbert DUFLOS †)
pages 22 à 27
- ☞ **Alexandre Yersin, éleveur et agronome**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 28 à 34
- ☞ **Notes sur le droit de pêche dans la Loire de
la levade de Brives au Gua Frances**
(René BORE)
pages 35 à 41
- ☞ **Dans la famille Martin...**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 42 à 48
- ☞ **Voyage aux pays volcaniques du Vivarais,
en 1878**
(Docteur FRANCUS)
pages 49 à 54
- ☞ **Balade en rimes**
(Joëlle ARNOUX)
pages 55 à 59
- ☞ **L'agneau Néo-Zélandais : la facture du
Rainbow Warrior ?**
(Henri OLLIER)
pages 60 à 62
- ☞ **Una jornada du païsan**
page 63

A laine ou à poils...

Le mouton domestique (*Ovis aries*) n'aurait pas d'ancêtre sauvage en Europe mais descendrait du mouflon du Proche-Orient (*Ovis gmelini*). Il aurait été domestiqué dans une région comprise entre l'Anatolie orientale dans l'actuelle Turquie et le Zagros central en Iran et introduit en Europe au Néolithique, il y a 8700 à 7000 ans. Les moutons furent élevés uniquement pour leur viande, leur lait et leur peau. Les stèles trouvées sur les sites archéologiques iraniens indiquent que les premières sélections de moutons pour leur laine peuvent avoir commencé environ 6000 ans av. J.-C., mais les premiers vêtements de laine ont été tissés seulement 2 à 3000 ans plus tard. À l'âge de bronze, les moutons avaient toutes les caractéristiques principales des races modernes et étaient largement répandus dans toute l'Asie occidentale. Ils ne pouvaient pas être tondus et il fallait récolter leur laine à la main dans un processus de délainage. La laine pouvait également être recueillie sur le sol après sa chute ou dans des buissons. Ce trait survit aujourd'hui dans quelques races comme le Soay. Sa toison ne peut être tondue, et par ailleurs sa petite taille et des cornes dans les deux sexes rappellent étroitement les anciens moutons. Fondamentalement, la laine est du duvet, c'est-à-dire une accumulation de poils fins, dont le rôle est d'isoler le corps pendant la saison froide. Tous les mammifères en sont munis, et, normalement, il tombe partiellement pendant la saison chaude. Par une longue sélection, chez les moutons à laine, en revanche, il domine le pelage et subsiste en grande partie tout au long de l'année. L'archétype est le mouton mérinos avec une laine poussant en continu, ne tombant pas, une toison importante et d'une finesse exceptionnelle. L'espèce ovine en général a suivi cette évolution lainière à des degrés variables. Certaines populations ont quand même développé des stratégies d'adaptation au climat, comme les races à queue grasse. Elles seraient apparues en Mésopotamie, les premières traces retrouvées sur des récipients en pierre et des mosaïques d'Uruk (3000 av. J.-C.) et d'Ur (2500 av. J.-C.). Cette réserve leur permet de résister aux conditions difficiles des milieux arides comme la sécheresse et le manque de nourriture à certaines périodes. En zone tropicale au climat chaud et humide, les moutons tendent à remplacer la laine par des poils, comme en Martinique où le cheptel est principalement d'origine africaine, et constitué d'animaux appartenant aux grands groupes phénotypiques de mouton à poils que l'on rencontre dans tout le bassin de la caraïbe insulaire ou continentale : Barbados Black Belly, West African (ou Tabasco, ou Pelibuey) et Virgin Island White. De toutes les façons, moutons à laine, à queue grasse, quitte à les mettre de mauvais poil, après la tonte, finiront à poil... expression utilisée au XVIIe siècle, dans le domaine de l'équitation. En effet, monter un cheval "à poil" signifiait qu'on le montait "à même le poil", c'est-à-dire sans couverture ni selle. Mais rassurez-vous, après une phase de stress, nos moutons reprendront vite du poil de la bête. **JCB**

Les ministres de l'agriculture sous la Ve République : Bruno Le Maire

Au Ministère de l'Agriculture (suite)

La nomination de Christine Lagarde au poste de directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), en **juin 2011**, a ouvert la voie à un remaniement ministériel imminent¹. La succession à Bercy semble se jouer entre le ministre du Budget François Baroin, déjà dans la maison, et sa collègue de l'Enseignement supérieur Valérie Pécresse, qui permettrait à une femme de remplacer une femme à un poste-clef. Le ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire, reste un outsider possible, bien que Nicolas Sarkozy, qui considère qu'il "fait bien le job", paraisse plus enclin à le maintenir dans ses fonctions également très sensibles au moment où la sécheresse et la bactérie E. Coli sévissent en France.

Fin juin 2011, Bruno Le Maire est persuadé que Nicolas Sarkozy va le nommer à Bercy, poste dont il rêve. C'est François Baroin qui est finalement choisi. Le 28 juin, "sur le tarmac de l'aéroport de Villacoublay, le chef de l'État se confie alors sans ambiguïté à Bruno Le Maire : " Bon, pour Bercy, ce sera toi. Laisse seulement François te l'annoncer." Le Président l'assure de sa confiance et rejoint l'Élysée. Plus tôt, Franck Robine, le chef de cabinet de François Fillon, lui a suggéré d'annuler ses rendez-vous de l'après-midi. "Le Premier ministre va demander à te voir", lui glisse t'il. Bruno Le Maire raconte : " En route vers l'Assemblée nationale et les questions d'actualité, "J'appelle Pauline pour la prévenir. Je lui dis que ce n'est pas encore officiel, ça va bientôt l'être. Je lui demande de garder cela pour elle". "Vers 15h30, François Baroin quitte l'Assemblée. Je le salue. Il ne me répond pas. Mais je ne me formalise pas. (...) À 19 heures, le téléphone sonne. C'est François Fillon." Finalement, ce sera le Budget. "À cette époque, je confondais compétence et politique", concède t'il aujourd'hui. "La politique est un rapport de forces. Si vous ne le construisez pas, vous vous faites marcher sur les pieds en permanence. Fin juin, j'ai pris une claque dans la figure. Ça m'a réveillé. J'ai pris conscience que pour aller plus loin, je devais m'en donner les moyens." et Bruno Le Maire reste à l'agriculture " par défaut" .

1- Lagarde au FMI, le remaniement gouvernemental se précise. France24.com 29/06/2011

Le **12 octobre 2011**, Dacian Ciolos, Commissaire européen à l'agriculture présente au Parlement européen, une proposition de paquet législatif pour la future Politique Agricole Commune². La Commission européenne suggère, pour *accroître la compétitivité* de l'agriculture européenne, de favoriser l'innovation et le transfert de connaissances en doublant le budget destiné à la recherche, à l'innovation agronomique et en créant le PEI "Partenariat Européen d'Innovation". La CE propose d'améliorer la situation des agriculteurs au sein de la filière alimentaire en renforçant leur pouvoir d'organisation de la production. Afin de répondre à cet objectif, la CE donne trois grands outils de gestion des



crises : une réserve de crise destinée aux mesures de marché en cas de problèmes, une clause de perturbation exceptionnelle afin de parer aux imprévus les plus graves – activation de filets de sécurité, intervention, stockage privé ou mesures exceptionnelles – et un soutien aux souscriptions aux assurances et aux fonds mutuels collectifs. La CE pense *favoriser une gestion durable des ressources*, avec une nouvelle structure pour les paiements directs, composés d'un paiement de base à l'hectare uniforme, associé à un paiement dit vert (diversification des cultures, maintien des prairies permanentes, préservation des zones d'intérêt écologique). En plus de ce "paiement vert", les paiements directs devraient toujours être soumis à la conditionnalité, axée sur la protection des zones humides et des sols riches en carbone. Une place importante est laissée à la gestion durable des ressources naturelles et à la lutte contre le changement climatique. Sont aussi prévus des instruments pour *rendre la PAC plus efficace* et tout d'abord, de mieux cibler les paiements directs en mettant fin aux références historiques de l'exploitation agricole. Il est ensuite proposé que les aides soient redistribuées entre et au sein des Etats membres, dégressives et plafonnées. L'amélioration de l'efficacité de la PAC passe également par sa *simplification*. La CE a cherché dans son paquet législatif, à imaginer

2-Synthèse de la proposition de la Commission européenne du 12 octobre 2011 sur le paquet législatif de la PAC 2014-2020. Cellule de Veille et de Formation sur la Politique Agricole Commune. Capeye.fr 25 novembre 2011

des outils qui n'engendrent pas de surcharges administratives.

Bruno Le Maire décide, **fin décembre 2011**, que les producteurs de lait pourront dépasser leur quota de 2 % "sans être pénalisés" pour la campagne 2011/2012 qui s'achève fin mars³. Décidés au niveau européen pour chaque pays, les quotas laitiers sont ensuite répartis par exploitation. La décision prise par le ministère de l'Agriculture vise à permettre "de garantir à tous les producteurs un dépassement de 2 % de leur quota sans qu'ils soient pénalisés". Cette mesure va leur permettre "de profiter de la bonne tenue du marché laitier cette année", rappelle le ministère.



Le 24 **janvier 2012**, Bruno Le Maire présente ses vœux et fait un discours dressant le bilan de ses trois années au ministère de l'agriculture. C'est un adieu mais aussi un testament pour son successeur⁴.

"Le premier choix courageux que nous avons fait, c'est celui de la compétitivité. La compétitivité c'est la réduction du coût du travail, nous l'avons fait sur le travail occasionnel. Autre choix que nous avons fait, la réduction des coûts énergétiques : plan de performance énergétique, développement de la méthanisation. La compétitivité c'est aussi l'organisation des filières, et des interprofessions, à l'exemple de la viticulture dans le Languedoc-Roussillon et de la filière du bois. On ne doit pas lutter les uns contre les autres, on doit être solidaire les uns des autres, c'est une des voies de redressement de l'économie française. Je termine sur la compétitivité, avec les contrats : c'est une garantie de visibilité et de

3- Bruno Le Maire promet de se battre pour réguler le marché du lait. Marie-Josée Cougard. Rédaction Europe1.fr 28 décembre 2011

4- Déclaration de M. Bruno Le Maire, ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, sur le bilan de ses trois années au ministère (organisation des filières, défense de la PAC, aide à l'exportation) et les défis à relever notamment en matière de régulation des marchés, Paris le 24 janvier 2012. <https://www.vie-publique.fr>

stabilité pour les producteurs. Le deuxième choix que nous avons fait depuis 3 ans, c'est le choix européen qui a consisté d'abord à dire la vérité aux producteurs, on ne peut pas à la fois profiter des aides européennes sur le terrain, et dans le même temps tricher avec ces mêmes aides, en acceptant de les distribuer illégalement à des producteurs. Sur cette Politique Agricole Commune, nous pouvons être fiers d'avoir sauvé le budget de la Politique Agricole Commune, car il en allait de la survie des paysans français. En juillet 2009, la proposition de la Commission Européenne était de baisser le budget de la PAC de 30 à 40 %. Après de longues négociations avec les Allemands nous avons eu une position commune franco-allemande sur le maintien du budget de la PAC, et aussi avec la Commission. Nous avons aussi obtenu, en matière européenne, une régulation des marchés, le paquet lait, et travaillons, sur la viticulture, à un reversement sur les droits de plantation pour rétablir ces droits de plantation qui sont indispensables aux viticulteurs et à la qualité des vins français. Enfin, nous avons obtenu le maintien de l'aide aux plus démunis à l'échelle européenne, jusqu'en 2014. Le troisième choix que nous avons fait, c'est le choix du monde, c'est le choix de l'exportation, c'est le choix de l'ouverture vers les marchés qui sont aujourd'hui porteurs de croissance, en particulier en élevage bovin en mettant en place un GIE à l'exportation. Nous avons également réussi à faire prendre conscience aux 20 pays les plus puissants de la planète, que la question de l'alimentation mondiale était une des questions stratégiques du 21ème siècle. Comment nourrir la population dans les 10, 20 ou 30 prochaines années ? Comment faire pour produire plus, tout en produisant mieux, en respectant les sols, en respectant l'environnement, en respectant la propriété des terres dans les pays en développement. Comment stabiliser les prix pour éviter des variations de 100, 200 ou 300 %, qui déstabilisent les producteurs ? En mettant l'agriculture au cœur du G20, nous avons réussi à obtenir des résultats concrets : transparence sur ces marchés, début d'une organisation et d'une lutte contre la spéculation sur les marchés de matières premières agricoles, système d'alerte, limitation des restrictions à l'exportation pour que lorsqu'un pays développé décide de limiter ses exportations, les pays les plus pauvres ne soient pas les premiers à en souffrir. Ces résultats c'est d'abord la prise de conscience en France que l'agriculture est un secteur stratégique, que derrière l'agriculture il y a la qualité de notre alimentation. L'agriculture française n'a pas vocation à se concentrer dans certains points du

territoire, mais elle participe de l'aménagement du territoire et doit être présente partout, dans les zones de plaine, de piémont, de montagne, parce qu'agriculture veut dire emploi, agriculture veut dire activité, et pour vous dire le fond de ma pensée, agriculture veut dire vie. Là où il y a de l'agriculture, il y a de la vie, et c'est pour ça qu'il faut protéger l'agriculture partout sur les territoires français. Nous sommes une grande puissance agricole mondiale et notre agriculture est le seul secteur qui enregistre aujourd'hui des excédents commerciaux en forte croissance, qui continue à représenter des centaines de milliers d'emplois, qui ne connaît pas la crise de manière aussi dure que d'autres secteurs, qui arrive à prendre des parts de marché à l'exportation. Quand on a un secteur économique qui marche, c'est le bon sens de le soutenir, de le défendre, et de lui permettre de rapporter encore plus d'emplois et de richesses à la nation. Nous ne resterons une grande puissance agricole, et nous ne continuerons à avoir cette influence agricole en Europe et dans le monde, que si nous sommes capables de continuer à innover et à soutenir la recherche agricole. Le monde agricole doit être un monde rassemblé. La question n'est plus de nous diviser les uns les autres, la question est de nous rassembler pour faire face à nos concurrents. Ne cédon pas à cette facilité d'opposer les uns aux autres, d'opposer par exemple l'agriculture biologique aux grandes cultures, comme si on ne pouvait pas à la fois avoir une agriculture biologique puissante et en même temps continuer à exporter nos produits vers les marchés extérieurs qui rapportent de la richesse et des emplois au pays. Arrêtons d'opposer les producteurs, les industriels et la grande distribution, alors que chacun a besoin de chaque maillon de la filière. N'opposons pas non plus les filières entre elles, les grandes cultures d'un côté, les éleveurs de l'autre, essayons au contraire, de mettre en place des contrats inter-filières pour sécuriser un prix d'approvisionnement sur l'alimentation animale qui soit stable pour les éleveurs. La deuxième chose sur laquelle il nous reste des progrès à faire, c'est sur la simplification des règles, la simplification de la mise en oeuvre de ces règles, car ce sont moins les règles qui posent problème, que leur mise en oeuvre tatillonne et parfois suspicieuse sur le terrain. La troisième chose pour laquelle il reste du travail à faire, c'est évidemment sur l'Europe, nous avons sécurisé le budget de la Politique Agricole Commune mais il faut que sur la régulation nous obtenions que tous les marchés soient régulés. Vous avez vu entrer dans ce ministère il y a 3 ans, un jeune technocrate, qui avait je crois encore ses lunettes,

un peu coincé, un peu raide parfois dans son expression et dans son contact, j'ai été totalement transformé par ce poste, et totalement transformé par les paysans français. Et je voudrais les en remercier, les paysans français c'est de l'humanité, c'est de la générosité, c'est de la vie, c'est tout ce qu'ils m'ont donné au cours de ces trois années, ils doivent savoir qu'ils ont un ministre de l'Agriculture qui n'est plus le même aujourd'hui, très différent de ce qu'il était il y a 3 ans quand il a franchi, avec beaucoup de fierté, les portes de la Rue de Varenne".



Bruno Le Maire, qui accompagne Nicolas Sarkozy au Salon de l'agriculture, le **25 février 2012**, a vivement critiqué sur Europe 1 les propositions du candidat socialiste à la présidentielle François Hollande⁵. François Hollande avait estimé dans un entretien à Agra-Presse qu'il voulait "garder un niveau - le plus élevé possible - sur le plan budgétaire" pour la Politique agricole commune (PAC), disant ne pas comprendre "pourquoi la France s'était placée sur la même position que l'Allemagne et la Grande-Bretagne sur la stabilité du budget européen". "Je lui recommande de travailler un peu mieux son dossier agricole européen", a rétorqué Bruno Le Maire. "Il verra que les propositions de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne n'ont strictement rien à voir, que la Grande-Bretagne ne voulait pas maintenir le budget de la PAC, elle voulait le baisser voire le supprimer", a relevé le ministre. "C'est nous, les Français, qui avons pris la tête de cette négociation, c'est nous qui avons constitué une majorité et c'est moi qui ai obtenu un accord avec l'Allemagne sur le maintien du budget de la PAC", a-t-il ajouté. Bruno Le Maire a également ironisé sur d'autres propositions de François Hollande en matière agricole, comme le fait qu'il défende la mise en place de contrats entre agriculteurs et distributeurs, pour sécuriser les revenus des premiers." Ces contrats, je les ai mis en place avec la loi de modernisation de

5- Le Maire tacle Hollande sur la politique agricole, le PS répond... Le Parisien. 25 février 2012

l'agriculture et de la pêche en 2010, je l'ai proposé au vote du Parlement, la gauche, le Parti socialiste a refusé de voter la mise en place de ces contrats. Je regrette que, plus de deux ans plus tard, M. Hollande découvre que les contrats c'est une bonne chose", a-t-il dit. "Avant de contester les propositions de François Hollande pour la politique agricole, le ministre de l'Agriculture devrait faire preuve de plus modestie", écrivent Delphine Batho, porte-parole de François Hollande et Germinal Peiro, chargé de l'agriculture au sein du pôle production. "Depuis dix ans, la ferme France a perdu un quart de ses exploitations. Depuis 5 ans, le revenu agricole a reculé". "François Hollande propose de mettre en place des contrats collectifs pour donner aux agriculteurs un véritable poids dans les négociations", poursuit son équipe. "Cela n'a rien à voir avec le contrat individuel promu par Bruno Le Maire, contrat qui laisse l'agriculteur isolé face aux grands groupes de la transformation."

François Fillon a relevé les efforts du gouvernement dans le domaine agricole, en visitant, le **27 février 2012**, le Salon de l'agriculture, se disant "content" que ces efforts "donnent des résultats", particulièrement pour l'élevage, sorti de la crise⁶. "Je suis heureux de constater que les efforts que nous avons faits avec Bruno Le Maire depuis plusieurs années sont des efforts qui donnent des résultats", a déclaré le Premier ministre, qui a arpenté toute la matinée les allées du salon en compagnie du ministre de l'Agriculture. "Les éleveurs ont vu leurs revenus augmenter", a poursuivi M. Fillon, "on a réussi à sortir de la crise dans laquelle se trouvait l'élevage". "Et on continue à se battre pour que l'élevage français continue à être un des fleurons des exportations et fasse vivre en même temps les gens qui le pratiquent. C'est un vrai plaisir de constater que les efforts donnent des résultats", a-t-il insisté. J'ai fait des salons avant d'être Premier ministre et j'en referai après", a-t-il promis. "Nos efforts doivent porter sur toutes les catégories d'agriculteurs. Nos efforts ont commencé avec la baisse des charges des salariés saisonniers et va continuer avec la baisse des charges des salariés permanents", a encore dit le chef du gouvernement. "L'autre effort qu'on va faire c'est sur la Politique agricole commune pour qu'elle soit au service de notre indépendance alimentaire". Le Premier ministre a également fait une halte sur le stand de la Commission européenne où il a célébré le 50e anniversaire de la Politique agricole commune (PAC) qui a été

selon lui "source de progrès". Ce qu'il faut maintenant, c'est permettre à cette Politique agricole commune de se renouveler", a expliqué M. Fillon, rappelant qu'un "combat très rude" a été mené pour que le budget de la PAC soit "sécurisé". Selon lui, il faut désormais "continuer à développer des instruments de régulation", comme cela a été fait sur le lait, et "protéger les droits à produire".

À l'issue du second tour de la **présidentielle, le 6 mai 2012**, François Hollande est élu président de la République. Le 16 mai, Le secrétaire général de l'Élysée, Pierre-René Lemas, annonce la composition du gouvernement de Jean-Marc Ayrault.



Présenté comme ministre de l'Agriculture potentiel depuis de nombreux mois, le choix de Stéphane Le Foll, Manceau d'origine bretonne, n'est pas une surprise. Discret et ignoré par la majorité des Français, l'homme, avec son 1,90 mètre, ne passe pas inaperçu et est une figure connue du monde agricole. Les syndicats ont salué son arrivée au ministère. Spécialiste au PS des questions d'agriculture notamment auprès des syndicats, c'est lui qui a représenté François Hollande lors des débats et conférences consacrés au secteur durant la campagne présidentielle. Député européen membre de la commission de l'agriculture et du développement durable, conseiller technique en 1997 auprès de Louis Le Penec, et naguère enseignant au lycée agricole de Rouillon dans la Sarthe puis d'économie au lycée de la Ferté Bernard et enfin à l'Université de Nantes, l'homme est un fin connaisseur de l'agriculture. Il est l'auteur d'un rapport d'initiative sur la Pac, voté au printemps 2010, démontrant le rôle que pouvait jouer l'agriculture dans la lutte contre le dérèglement climatique. Parlant couramment l'allemand, Stéphane Le Foll aura désormais à prouver ses talents de négociateur notamment auprès des voisins Outre-Rhin. Il défend un renforcement du verdissement de la Pac et une répartition des aides tenant compte des emplois dans un contexte de recherche

6- Fillon au Salon de l'Agriculture: "nos efforts donnent des résultats". Le Point. 27/02/2012

de croissance. Ces axes ne figurent pas parmi les priorités du syndicalisme agricole français majoritaire. En revanche, il est à la tête d'un ministère qui réaffirme expressément son rôle vis-à-vis de l'industrie agroalimentaire, dénomination et politique qui sied à la FNSEA. Stéphane Le Foll, a réaffirmé lors de la passation de pouvoirs avec son prédécesseur Bruno Le Maire, que l'Europe sera l'enjeu majeur pour l'agriculture. "L'enjeu majeur, ce sera l'enjeu européen pour l'agriculture, la réforme de la politique agricole commune (PAC)", a déclaré M. Le Foll alors qu'il accompagnait Bruno Le Maire sur le perron de l'Hôtel de Villeroy, siège du ministère, lors d'une courte cérémonie de passation de pouvoirs, sans discours. A propos du travail réalisé par Bruno Le Maire, le nouveau ministre de l'Agriculture, interrogé plus tôt dans la matinée sur Europe1,



l'avait qualifié de "positif". Il avait toutefois ajouté qu'"il y a des chantiers qui restent à négocier : la réforme de la politique agricole, la question européenne et la question de la ruralité". Stéphane Le Foll connaît bien Bruno Le Maire. D'où ces gestes plus que cordiaux et empreints d'une certaine empathie lors de la passation de pouvoir. Pour l'anecdote, Eric de la Chesnais mentionne sur son blog "La Plume dans les Champs" que Bruno Le Maire "laisse des collaborateurs émus et un bilan positif salué par les professionnels d'Erik Orsenna, à Xavier Beulin sans oublier Jean-Pierre Coffe".

Candidature à la présidence de l'UMP

Lors du second tour des élections législatives de juin 2012, il est réélu député dans la 1ère circonscription de l'Eure avec 58 % des voix. Il démissionne ensuite du corps des conseillers aux affaires étrangères, estimant que le statut d'élu doit être incompatible avec le maintien dans la fonction publique. Il prône alors la réduction du nombre de parlementaires et l'impossibilité pour ceux-ci d'effectuer plus de trois mandats successifs.

En août 2012, il se déclare candidat à la présidence de l'UMP, mais ne parvient pas à

recueillir les parrainages nécessaires à sa candidature. Il refuse de prendre parti dans le duel entre Jean-François Copé et François Fillon et apparaît comme le chef de file des élus « non alignés » du parti. À l'automne 2012, il tente selon plusieurs sources de lancer son propre parti politique, ce dont il se défend, préférant parler de « nouvelle offre politique ».

Il est à nouveau candidat à la présidence de l'UMP en 2014. Il propose alors plusieurs mesures : transparence des comptes et financements du parti (en référence à l'affaire Bygmalion); élaboration d'un nouveau projet politique porté par les militants lors "d'assises du renouveau" se tenant au sein des fédérations locales de l'UMP, ouvertes aux militants mais aussi à tous signataires d'une Charte de valeurs ; respect de la loi de parité homme/femme ; consultation accrue des élus locaux avec la création d'un conseil national devant être consulté avant chaque grande orientation du parti ; investitures du parti accordées aux élus par les fédérations locales. Opposé à l'ancien président Nicolas Sarkozy et à Hervé Mariton, il bénéficie du soutien de 52 parlementaires UMP. Le 29 novembre 2014, il obtient 29,18 % des suffrages.

Primaires de la droite et du centre de 2016

A Vesoul, Bruno Le Maire officialise sa candidature à la primaire de la droite et du centre. Invité de *L'Émission politique* sur France 2, le 20 octobre 2016, il présente ses propositions : suppression de l'impôt sur la fortune ; suppression du droit de certains syndicats à être seuls à pouvoir présenter des candidats au premier tour des élections syndicales ; réduction des



indemnités chômage et du revenu de solidarité active ; mise en place de " petits boulots " payés à hauteur de 5 € par heure, pour les bénéficiaires des minima sociaux... Il se classe cinquième du premier tour de la primaire avec 2,4 % des voix. Pour le second tour, il annonce voter pour François Fillon. Il est nommé représentant pour les affaires européennes et internationales dans le

cadre de la campagne présidentielle de François Fillon. Il démissionne de cette fonction le 1er mars 2017, à la suite de la convocation par le parquet national financier pour mise en examen de François Fillon. Il annonce toutefois le 8 avril 2017 qu'il votera pour François Fillon en vertu des engagements pris dans le cadre de la primaire.

Après avoir estimé durant la campagne pour l'élection présidentielle de 2017 qu'Emmanuel Macron est "l'homme sans projet" et qu'il porte "une idéologie qui a planté la France", il se dit prêt, quelques heures après la victoire du candidat En marche, à le rejoindre, souhaitant avec lui "travailler dans une majorité de gouvernement". Il est alors qualifié de "traître" par plusieurs personnalités des Républicains. Mais l'ancien ministre persiste à condition que le nouveau président adresse des "gestes" aux électeurs de la droite et du centre. "Oui, je pourrais travailler dans une majorité de gouvernement", a réaffirmé l'ancien ministre de



Nicolas Sarkozy et François Fillon. "Ça dépend des gestes que fera Emmanuel Macron en direction de cet électorat auquel j'appartiens", "tous ceux qui estiment qu'il faut faire plus pour la sécurité, des gestes en ce qui concerne la montée de l'islam politique dans ce pays, sur l'éducation, sur la culture française", a expliqué le député de l'Eure. "L'heure est trop grave pour le sectarisme et le côté partisan, l'heure est à la France et à l'intérêt général", a encore estimé l'ancien ministre de droite sur le plateau de TF1, dimanche soir. Et d'insister sur Twitter : "Je suis un homme de droite et je le revendique. Mais y a-t-il une incompatibilité majeure avec le projet d'Emmanuel Macron ? Non. Traître à quoi ? répond Bruno Le Maire, agacé. Ma famille politique, le 1er mars, quand son candidat a refusé de tenir parole, tous ceux qui me traitent de traître aujourd'hui, ont soutenu sa candidature. Moi, je lui ai demandé de se retirer pour le bien de notre famille politique parce que nous savions tous qu'il allait perdre. Traître à quoi ? A nos

7- Le Maire est prêt à rejoindre Macron et se demande qui sont les traîtres. Ouest-France. 08/05/2017

idées ? Quelle différence fondamentale y a-t-il entre nos idées sur la libéralisation de l'économie, le soutien aux entrepreneurs, la construction européenne, et les idées d'Emmanuel Macron ? Je suis fidèle à mes idées, à mes convictions".

Ministre de l'Économie et des Finances

Le 17 mai 2017, il est nommé ministre de l'Économie dans le *gouvernement Edouard Philippe I*. Bien qu'il ne soit pas formellement exclu de son parti, Bruno Le Maire se présente logiquement pour un nouveau mandat législatif sous l'étiquette La République en marche. Dans un contexte de forte abstention, il est réélu au second tour face à la candidate du Front national, Fabienne Delacour. Le 21 juin 2017, il est nommé ministre de l'Économie et des Finances dans le gouvernement Édouard Philippe II. Au vu de la constitution de son cabinet, le journaliste Laurent Mauduit estime, au regard de ces nominations, que "tout l'encadrement du cabinet du ministre vient de la banque privée" et qu'il n'y a "rien d'excessif à constater que la finance a procédé à une véritable colonisation de l'État". Il annonce rejoindre le parti présidentiel, La République en marche, le 24 septembre 2017. En novembre 2017, il promet la double surtaxe sur les très grandes entreprises. Cette surtaxe de 5,4 milliards d'euros compense le contentieux perdu par l'État sur la taxe à 3 % sur les dividendes. En 2018, il porte la loi PACTE adoptée par le Parlement le 11 avril 2019. Cette loi du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises, dite loi PACTE (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises), est une loi présentée par le gouvernement, destinée à faire grandir les entreprises françaises, repenser leur place dans la société en leur donnant les moyens nécessaires pour innover, se transformer, grandir et créer des emplois. Début 2020, Bruno Le Maire appelle les entreprises à augmenter le salaire des employés. Il considère que "le gouvernement a fait sa part du chemin", avec la défiscalisation des heures supplémentaires, la baisse de l'impôt sur le revenu et l'augmentation de la prime d'activité. En pleine crise de Covid-19, en mai 2020, il interpelle l'industrie automobile, qui a selon lui "trop délocalisé" : "Si on dit aux constructeurs "nous sommes prêts à vous aider, nous sommes prêts à améliorer par exemple les primes à la conversion, nous sommes prêts à regarder ce qui peut améliorer votre compétitivité sur les sites de production français", la contrepartie, ce doit être : quelles relocalisations est-ce que vous envisagez ?"

Il est maintenu à la tête de son ministère au sein du *gouvernement Jean Castex*, en juillet 2020, en

obtenant de nouvelles attributions : les comptes publics, la mise en œuvre du plan de relance et de sa bonne exécution, le "renforcement des chaînes de valeur et d'approvisionnement critiques", l'économie sociale et solidaire et la politique de l'espace. En juin 2021, alors que plusieurs membres de l'exécutif réfléchissent à la possibilité de reculer l'âge légal de départ à la retraite d'ici à l'élection présidentielle de 2022, il se déclare favorable à ce que le gouvernement recule cet âge de 62 à 64 ans, estimant qu'il ne faut pas "remettre à demain ce que l'on peut faire aujourd'hui".

Le 5 mai 2022, quelques semaines après la victoire d'Emmanuel Macron à l'élection présidentielle, Bruno Le Maire annonce qu'il ne sera pas candidat aux élections législatives de juin, estimant qu'une circonscription

n'est "ni un droit ni une rente". Il affirme cependant vouloir continuer à rester "pleinement engagé dans la politique nationale". Le 20 mai 2022, il est reconduit dans ses fonctions au sein du gouvernement d'Elisabeth Borne. Il devient alors numéro deux du Gouvernement dans l'ordre protocolaire après la Première ministre. Son portefeuille ministériel est élargi lors du remaniement du 4 juillet 2022, ayant désormais sous sa responsabilité quatre ministres délégués.

Bruno Le Maire aurait notifié à son entourage et notamment à Emmanuel Macron son ambition de prendre la direction générale du FMI, sur fond de tension avec Élisabeth Borne, la Première ministre. Le mandat de l'actuelle présidente du FMI, la Bulgare Kristalina Georgieva, arrive à son terme en 2024 et Bruno Le Maire cache de moins en moins ses ambitions⁸. En petit comité, l'actuel ministre des Finances avoue que l'option est bien sur la table. Ses proches pensent fortement qu'il a ses chances: "Il faut être européen, ministre des Finances, ancien dans le poste, obtenir le soutien des Allemands et des Américains et ne pas se voir



opposer un veto de la Chine". En bref, son portrait-robot... Dans cette hypothèse, il veille à ménager ses appuis. Lors de ses derniers déplacements aux Etats-Unis en tant que ministre de l'économie, il a notamment pris le temps d'aller voir l'ancien secrétaire au Trésor sous Donald Trump, Steven Mnuchin, aujourd'hui à la tête d'un fonds d'investissement mais toujours installé à Washington, et dont il est "resté proche", selon son entourage. Un poste prestigieux, qui lui permettrait de s'éloigner des affaires nationales pour être un recours à la présidentielle de 2027. Wait and see...

Homme politique... mais aussi écrivain

Depuis 2004, Bruno Le Maire est l'auteur de plusieurs romans et essais⁹ : *Le Ministre*, Grasset, Paris, 2004 ; *Des hommes d'État*, Grasset, Paris, 2008 ; *Sans mémoire, le présent se vide*, Gallimard, 2010 ; *Nourrir la planète*, avec Véronique Auger, Le Cherche midi, 2011 ; *Musique absolue. Une répétition avec Carlos Kleiber*, Gallimard, 2012 ; *Jours de pouvoir, récit*, Gallimard, 2013 ; *À nos enfants*, Gallimard, 2014 ; *Ne vous résignez pas !*, éditions Albin Michel, 2016 ; *Paul. Une amitié*, éditions Gallimard, 2019 ; *Le Nouvel Empire. L'Europe du vingt-et-unième siècle*, Gallimard, 2019 ; *L'Ange et la Bête : Mémoires provisoires*, Paris, NRF/Gallimard, 2021 ; *Un éternel soleil*, Albin Michel, 2021. En 2023, il sort un livre, *Fugue américaine*, raillé en raison de son style et vivement critiqué par l'opposition en particulier par François Ruffin. Pour lui, le ministre des Finances ne devrait pas avoir "une minute, une heure, une semaine de son temps à consacrer à l'écriture d'un livre" lorsque les Français connaissent "de gros soucis sur l'inflation" et en pleine crise des retraites¹⁰.

"Chronologiquement, je suis d'abord écrivain", confie l'homme politique, qui assure avoir écrit ses premières nouvelles à 18-19 ans, avant de publié pour la première fois en 2004 avec *Le Ministre*, dans lequel il raconte son passage au ministère des Affaires étrangères en tant que conseiller de Dominique de Villepin. Pour lui, "la littérature, c'est d'abord un plaisir". "J'ai un plaisir immense à découvrir un texte, exactement comme on découvre un paysage", dit-il encore. Et en politique, poursuit le ministre, la littérature peut servir à "fixer les choses". Dans son salon, il a installé deux grandes bibliothèques remplies dont une vingtaine de Pléiades. Parmi ses auteurs

8- Bruno Le Maire lorgne de plus en plus sur la présidence du FMI. Jérémy Trottin. RMC/BFMTV. 21 octobre 2022

9- Proust, Roth, Faulkner : les auteurs favoris de Bruno Le Maire. Antoine Terrel. Europe1. 17 janvier 2021,

10- Un passage érotique du nouveau roman de Bruno Le Maire suscite les moqueries. Le Point. 2 mai 2023

favoris, il cite tout de suite Marcel Proust, et notamment "A la recherche du temps perdu". "Cette obsession du temps perdu qu'on retrouve dans la littérature, ça a beaucoup de sens pour moi". Il y a aussi de nombreuses œuvres d'auteurs américains, comme le poète Walt Whitman. "Whitman décrit à merveille les forêts, les feuilles d'automne, les odeurs, la mousse, les lacs. Tout cela me touche profondément." Plus largement, "ce qui me plaît au-delà de tout chez les auteurs américains, c'est ce sentiment de liberté sans aucune limite", explique Bruno Le Maire. Alors que la littérature européenne "est une littérature du détail et de l'attention", la littérature américaine, "c'est l'immense liberté, la liberté morale". Et de citer notamment Philip Roth, par exemple, et son livre Portnoy et son complexe, dans lequel il est d'"une liberté sexuelle et morale tout à fait invraisemblable". Chez les Américains, il loue également leur "liberté de l'espace" ainsi que "la liberté de construction, de style", comme chez Faulkner, dont il se dit "un fan absolu". Fondamentalement la littérature est l'ouverture à des mondes que vous n'auriez pas découvert autrement."



Une ambition intime¹¹

Sans risquer d'émerger du marigot politique, plusieurs crocodiles de la majorité, avancent déjà leurs pions en vue de la présidentielle de 2027, au risque de réveiller des rivalités. Ainsi les numéro deux et trois du gouvernement, Bruno Le Maire et Gérard Darmanin seraient tous les deux dans leur course pour 2027 même si ce n'est pas encore planifié, au risque de s'autodétruire comme ce fut le cas pour les candidats à la mairie de Paris. Chacun déploie sa stratégie, le ministre de l'intérieur multiplie les déplacements sur l'immigration et courtise, aux cafés, les députés de la majorité. Le ministre de l'Économie cultive les rencontres en tête à tête et moins présent aux

réunions de Renaissance, il voit cependant régulièrement son président. Telle une "panthère", Gérard Darmanin est "à l'affût et il niaque ce qu'il peut", c'est "le plus malin", pour un conseiller de l'exécutif. "C'est un homme de coups" mais "il n'a pas de profondeur", souligne un partisan de Bruno Le Maire. Leur point commun reste de privilégier des accords avec LR, dont tous les deux sont issus. À ces deux ambitions s'ajoutent celles des dirigeants des deux partis alliés, François Bayrou pour le MoDem, "prêt" à être candidat face à "l'incroyable difficulté des temps", et Edouard Philippe pour Horizons affirmant que "se préparer (à la présidentielle) n'est jamais inutile". Edouard Philippe a créé sa propre boutique, tandis que MM. Darmanin et Le Maire ont préféré investir davantage leur parti.

Le patron du MoDem a contre lui son âge. Bruno Le Maire paraît le mieux armé même si Edouard Philippe peut faire état de sa popularité et mieux jouer la carte de l'homme sympa, tout en étant sans doute trop en marge de la majorité. Une compétition interne n'en ferait pas moins le lit d'une victoire de l'extrême droite en 2027. Ces ambitions venues de l'aile droite de la macronie risquent de faire de l'ombre à Elisabeth Borne, issue, elle, de l'aile gauche où aucune figure ne semble émerger pour 2027 à ce stade.

Jean Claude Brunelin



11- Présidentielle 2027 : Le Maire, Philippe, Darmanin, les « crocodiles » de la majorité déjà à l'affût. sudouest.fr 9 novembre 2022



LES SELECTIONNEURS EN 2022

RÉPARTITION DES ADHÉRENTS DE LA SECTION NOIRE DU VELAY

	Sélectionneurs					Utilisateurs			
	2018	2019	2020	2021	2022	2018	2019	2020	2021
Elevages	16	18	20	19	18	3	2	2	2
Brebis	5972	6043	6537	6256	6001	856	689	676	494

Jonathan Ruel, jeune installé en production ovine avec des achats de brebis à l'EARL de Gorce et des agnelles à Pierre Liotard, après la cessation d'activité de son père, éleveur de vaches laitières, adhère à l'OS ROM pour la prochaine campagne.

André Faynel ne participe plus au schéma de sélection de la race Noire du Velay.

L'effectif global diminue sensiblement de 453 brebis avec un effectif de 6 297, soit une moyenne de 331 femelles par élevage. La section compte 18 sélectionneurs qui détiennent 6 001 brebis, c'est-à-dire 95 % des brebis inscrites à l'organisme de sélection.

ÉVOLUTION DU HARAS DE BÉLIERS DANS LA BASE DE SELECTION

Années	Nombre total de béliers	Béliers de croisement	Béliers de race pure		
			Total	ARR/ARR	Hyperprolif L/S
2018	131	49	82	82	9
2019	146	55	91	81	11
2020	141	49	92	92	9
2021	135	45	90	90	6
2022	122	34	88	88	4

L'effectif de béliers présents dans les troupeaux des sélectionneurs diminue de 10 %, avec une moyenne d'un bélier pour 49 brebis. 72 % sont de race Noire du Velay dont 100 % proviennent de la station ou du centre d'élevage. 28 % sont de races herbagères dont des Moutons Charollais et Berrichon du Cher, répartis dans 6 élevages. 100 % des béliers de race Noire du Velay sont résistants homozygotes à la tremblante. 6 béliers de race Noire du Velay (7 %) sont porteurs d'un gène d'hyperprolificité.

PERFORMANCES TECHNIQUES 2022 DES BREBIS

	Base de sélection	5 meilleurs élevages
Prolificité brebis	180 %	200 %
Productivité brebis	242 %	280 %
Brebis agnelées 2 fois	35 %	40 %
PAT 30 Valeur Laitière		
Mâles simples brebis	124	131
Mâles doubles brebis	103	111

ÉVOLUTION DES PERFORMANCES TECHNIQUES

Le taux de prolificité moyen des troupeaux a augmenté seulement de 0,7 % mais le rythme d'agnelage a progressé de 5,3 %, en conséquence la productivité des brebis a augmenté significativement de 10 %.

- Les effets des gènes d'hyper-prolificité dont les femelles actives sont porteuses peuvent expliquer en partie ce niveau élevé du taux de prolificité.
- Les conduites de troupeaux accélérées pour 95 % des élevages et la fertilité de la race dans ces systèmes, contribuent à augmenter le nombre de brebis agnelant deux fois au cours d'une campagne, soit près de 35 % des brebis présentes et 5 % de plus que la campagne précédente.

Le PAT 30 (poids à âge type 30 jours) des agneaux a encore baissé de 0,2 kg pour les mâles simples et 0,4 kg pour les doubles.

Cependant, les élevages les plus performants obtiennent des PAT 30 de 0,7 à 0,8 kg supplémentaires par rapport à la moyenne. L'effort de sélection sur la valeur laitière des brebis semble donc efficace.

QUALIFICATIONS GÉNÉTIQUES

Seuils de qualification

Les objectifs de la race sont axés principalement sur une amélioration de la valeur laitière des brebis. L'index de synthèse permet ainsi de qualifier des brebis avec des index prolificité plus faibles, si l'index valeur laitière est élevé.

Les seuils de qualification prennent en compte le coefficient de détermination pour obtenir une meilleure fiabilité de leurs valeurs.

Les mères à béliers et les mères à agnelles sont destinées en priorité au renouvellement de la base de sélection.

Les mères de réserve produisent des agnelles pour la diffusion.

Bilans généalogie, indexation et génotypage

La connaissance des paternités des reproducteurs mâles et femelles de la base de sélection permet de connecter les troupeaux entre eux et fiabiliser leurs indexations qui sont en lien entre les différents élevages. 13 troupeaux sur 18 (72%) sont ainsi connectés.

RENOUVELLEMENT DE LA BASE DE SÉLECTION

Évolution du fonctionnement du Centre d'Élevage de béliers

Centre d'élevage	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'élevages fournisseurs	10	14	14	14	15	11	13	16	15
Nombre de béliers entrés	66	79	69	77	78	74	75	76	79
Origine maternelle Mère à Béliers %	55%	76%	59%	64%	64%	73%	76%	78%	66%
Mère à Agnelles ou de Réserve %	36%	24%	41%	36%	36%	27%	24%	22%	34%
Origine paternelle Bélier déclaré %	100%	100%	100%	100%	100%	73%	80%	42%	29%
Bélier assigné %						27%	17%	55%	70%
Bélier inconnu %							3%	3%	1%
Nombre de béliers diffusés	53	54	54	58	55	44	56	56	65
Béliers réformés et morts %	20%	32%	22%	25%	29%	40%	25%	26%	15%

Le centre d'élevage fournit des béliers issus de brebis qualifiées, 68 % mères à béliers et 32 % mères à agnelles ou mères de réserve. Il assure ainsi une sélection sur la valeur laitière et la prolificité par la diffusion des béliers sélectionnés. Les index moyens des mères des béliers présentés à la vente étaient de 103 en prolificité et 106 en valeur laitière.

La sélection génétique sur la résistance à la tremblante exige que tous les béliers soient génotypés résistants homozygotes (ARR/ARR) pour intégrer le centre d'élevage. Il a fallu génotyper 52 agneaux candidats au centre d'élevage et 56 autres ont été triés avec un génotype prédit arr/arr. Cela représente 108 analyses pour 84 agneaux intégrés, soit 1,29 par mâle sélectionné.

Les béliers entrés ont systématiquement une paternité connue. Ceci est indispensable pour gérer la variabilité génétique au sein de la race. 21 % sont issus d'une déclaration de lutte en paternité avec un seul bélier, mais deux béliers ont été assignés à un autre père que celui déclaré tandis qu'un bélier n'a pu avoir son père confirmé. 79 % nés sans père connu ont eu une assignation de paternité avec un bélier du troupeau naisseur.

Le prix d'achat est fixé à partir du poids à l'entrée au centre d'élevage valorisé au prix de 3,50 euros par Kg, auquel s'ajoute une plus-value génétique de 32 euros pour les fils de MB, 25 euros pour ceux de MA et 15 € pour ceux de MR. La moyenne de la bande était 41 kg à 106 jours, avec une plus-value génétique de 29 €, pour un montant de 177 € par bélier, réglés aux sélectionneurs.

75 % des béliers entrés au centre d'élevage ont été diffusés pour la reproduction (63), dont 52 % parmi eux vendus dans la base de sélection (33). Les ventes de béliers sont stables à un près, par rapport à 2021. Les éleveurs de la race ayant acheté des béliers proviennent pour les deux tiers de

la Haute-Loire. Les autres se situent en Ardèche, Puy-de-Dôme, Loire, Savoie, Aveyron, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Meurthe-et-Moselle, Loir-et-Cher, Corse). 3 béliers ont également été exportés en Suisse. Les béliers du centre d'élevage ont été attribués au prix moyen de 506 €.

La pression de sélection exercée sur les critères phénotypiques et sanitaires se traduit par 23 % de taux de réforme, soit 12 béliers vendus pour la boucherie et 7 vasectomisés. Il faut noter la perte de 2 béliers.

Le fichier des béliers utilisés permet d'organiser les ventes de reproducteurs et d'orienter les choix des éleveurs en fonction des origines disponibles et compatibles avec leurs élevages.

Évolution du renouvellement en femelles

Origines maternelles	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Mères à Béliers %	36	39	46	45	46	46	44
Mères à Agnelles %	33	31	28	30	32	30	29
Mères de réserve %	24	24	21	21	18	21	23
Mères non qualifiées %	7	6	5	4	4	3	4

Répartition des agnelles conservées par les sélectionneurs

19 sélectionneurs ont conservé 1 197 agnelles de renouvellement, soit 63 par élevage.

FEDATEST assure son renouvellement par l'achat de 80 agnelles auprès du GAEC des Cabarets.

J. Ruel a acheté 60 agnelles à P. Liotard pour la constitution de son troupeau.

Le taux de renouvellement dans les élevages sélectionneurs est donc de 19 % de l'effectif adulte.

17 % des agnelles ont une paternité connue grâce aux déclarations de luttés, en baisse par rapport aux 27 % de 2021.

Mais les assignations de parenté permettent de retrouver les ascendants paternels de 72 % des futures reproductrices. La connaissance de cette ascendance est primordiale pour la gestion de la variabilité génétique.

44 % des agnelles sont filles de mères à béliers, avec des variations selon les élevages de 7 à 85 % et 29 % sont filles de mères à agnelles avec des écarts de 11 à 50 %.

Les agnelles issues de mères de réserve ou de brebis non qualifiées en génétique représentent encore 27 % du renouvellement (0 à 79%).

Les agnelles de renouvellement élevées sous la mère ont un PAT30 moyen de 106 (113 en 2020, 110 en 2021), pour un mode d'élevage moyen de 1,64 agneau par brebis.

Le mode de naissance moyen est 1,94 agneau par brebis pour ces agnelles conservées (1,96 en 2021), soit 25 % nées simples, 58 % doubles, 15 % triples et 2 % quadruples ou quintuples.

Les index moyens des mères sont 101 en prolificité et 104 en valeur laitière pour un ISAM de 103.

Elles ont fait en moyenne 4,5 agnelages et donné naissance à 8 agneaux.

Agnelles	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Présentées	2 334	2 746	2 751	2 827	2 533	2 763	2 693	2 968	3124	2823
Conservées dans les élevages	1 183	1 389	1 443	1 706	1 157	1 272	1 288	1 322	1241	1197
Diffusées pour la reproduction	1 151	1 357	1 312	1 121	1 376	1 490	1 405	1 646	1883	1686

La diffusion d'agnelles de cette campagne a diminué de 10 % par rapport à 2021 avec 1686 agnelles vendues par 16 sélectionneurs. 46 éleveurs ont acheté au moins 10 agnelles (45 en 2021), soit une moyenne de 35 par acquéreur. Il faut rajouter la vente de 51 agnelles réparties en 12 lots n'excédant pas 8 chaque fois.

Cela représente 1 agnelle vendue pour 3,5 brebis en sélection (1 pour 3,3 en 2021).

Ces ventes étaient destinées à des éleveurs de la région (Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Allier, Ardèche, Loire, Rhône, Isère, Savoie, Haute-Savoie) mais aussi du sud (Lozère, Aveyron, Pyrénées-Atlantiques, Corse), de l'ouest (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire) et de l'est (Saône-et-Loire, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Bas-Rhin), soit 18 départements hors Haute-Loire.

16 acheteurs ont acquis 601 agnelles pour créer un troupeau ou augmenter leur effectif dans la race.

22 éleveurs ont acheté 657 agnelles pour intégrer une nouvelle race dans leur cheptel. 8 éleveurs utilisateurs pour la pratique du croisement ont intégré 377 agnelles pour assurer le renouvellement de leur troupeau.

Un programme financé par la région AURA permet à 15 élevages de bénéficier d'un contrat d'engagement triennal. Ils peuvent ainsi améliorer le potentiel de leur troupeau par l'acquisition d'agnelles subventionnées pour gagner en efficacité et répondre aux besoins de la filière en agneaux vendus en démarche qualité.

G. Philibert a vendu 57 brebis auxquelles s'ajoutent quelques petites ventes supplémentaires, ce qui représente 92 brebis diffusées auprès de 6 ou 7 acheteurs différents.

84 % des ventes d'agnelles sont réalisées dans le cadre de la SAS ROM avec une participation de 3 € par femelle pour les acheteurs. Le prix de vente des agnelles s'établit ainsi :

- Prix de base : poids des agnelles tarifé à 4 € par kg. Au-delà, des frais de vieillissement de 0,80 € par jour sont facturés.

- Plus-value génétique selon la qualification de la mère : mère à béliers : 32 € ; mère à agnelles : 25 € ; mère de réserve : 15 €

- Frais de participation des utilisateurs à la base de sélection de 2,10 € par agnelle.

Cette participation sera augmentée à 2,35 € en 2023.

GENOTYPAGE

TREMBLANTE

Un programme national de sélection génétique sur la résistance à la tremblante a été mis en place à l'automne 2001. A partir de 2002, les agnelles de renouvellement chez les sélectionneurs ont été génotypées afin de sélectionner celles résistantes. Ces analyses ont permis de déduire des génotypes partiels ou complets de leurs mères.

Ces actions ont pour but de :

- éliminer l'allèle VRQ
- fournir aux éleveurs des béliers résistants : ARR/ARR
- saturer la base de sélection en animaux résistants : homozygotes ARR/ARR et hétérozygotes ARR/ARQ.

La gestion de la tremblante au sein de la race nécessite la sélection des reproducteurs génotypés résistants et permet leur diffusion avec une qualification sanitaire vis à vis de la tremblante.

Les agneaux au potentiel génétique suffisant pour intégrer le centre d'élevage à l'automne sont tous génotypés, afin de retenir uniquement ceux possédant deux allèles de résistance à la tremblante.

Les agnelles destinées au renouvellement de la base de sélection sont génotypées pour la résistance à la tremblante dans le cadre du programme d'assignation de parenté.

Bilan des génotypages tremblante 2022

	ARR/ARR 947	ARR/ARQ 55	ARR/VRQ 13
108 mâles	93 %	7 %	0 %
907 femelles	93 %	5 %	1 %
1015 reproducteurs	93 %	5 %	1 %

HYPER PROLIFICITE

La génomique permet de repérer des individus porteurs d'un gène d'hyper ovulation pouvant engendrer de l'hyper prolificité pour :

- Augmenter le nombre moyen d'agneaux nés par portée
- Limiter la fréquence des tailles de portées supérieures à 2

Le programme de financement régional Div'agri permet de génotyper les géniteurs de la base de sélection pour repérer les reproducteurs porteurs des mutations Lacaune (FecL) et BMP15 (FecXN), responsables de l'hyper ovulation des femelles porteuses. Les analyses sont effectuées par Aveyron Labo. L'équipe de chercheurs de l'INRA de Toulouse complète les recherches qui ne sont pas réalisées dans ce cadre-là.

Le programme OVIGEN mis en place en 2021 est une plateforme génétique ovine qui permettra d'intégrer les résultats des génotypages dans les logiciels de gestion des ovins allaitants.

Les 88 béliers adultes présents dans les élevages en 2022 ont tous un génotype connu concernant les gènes d'hyperovulation. 4 béliers sont porteurs de la mutation FecL (4 %) et 2 de la mutation FecXN (2 %), dont un possède les 2 gènes. Ils sont répartis dans 3 élevages différents

La proportion d'agnelles porteuses de la mutation du gène FecL diminue de 1 % en 2022 par rapport à 2021 et 9 % en comparaison de 2018.

La mutation FecXN portée sur le chromosome X augmente sensiblement de 0,5 % en un an mais diminue de 13 % depuis 2018.

Les béliers du centre d'élevage de la campagne 2022 ont tous été génotypés pour connaître leur statut concernant l'hyper ovulation. Dans la bande, 13 béliers (15 %) étaient porteurs du FecL et 17 (20 %) porteurs du FecXN sur le chromosome X. Parmi ces béliers hyperprolifiques, 17 ont été diffusés dans des élevages mais 2 seulement dans la base de sélection.

Les jeunes reproducteurs de la bande 2023 ont également été génotypés pour identifier ceux porteurs d'un gène d'hyper-ovulation. Leur proportion a diminué de 7 %, pour le FecL (6 béliers au lieu de 13 en 2022) et de 14 % pour le FecXN (5 béliers pour 17 en 2022).
8 éleveurs ont fourni des béliers avec des gènes d'hyper-ovulation.

ASSIGNATION DE FILIATION

L'assignation de filiation est un moyen pour déterminer les parents (inconnus) d'un individu en comparant son ADN avec celui de ses parents potentiels. Elle est effectuée à l'aide de marqueurs génétiques, comme le contrôle de filiation, mais n'a pas le même objectif :

Le contrôle de filiation vérifie que les parents déclarés d'un individu sont les parents génétiques

L'assignation retrouve les parents d'un individu parmi une liste de parents possibles : identifier le père d'un agneau parmi un ensemble de mâles utilisés dans un même lot de lutte.

L'assignation permet d'affecter un père lorsqu'il n'est pas connu. Il est assigné quand il est déterminé sur les marqueurs et non assigné si aucun père n'est affectable grâce aux marqueurs.

L'assignation est associée au contrôle de filiation lorsque le père déclaré est incompatible. Si le père proposé est incompatible et qu'aucun des autres béliers génotypés ne convient, la parenté est non assignée. Par contre, si un autre des béliers est déterminé sur marqueurs comme étant le père, la parenté est donc assignée sous le terme de faux assigné.

Les financements régionaux et départementaux affectés à l'assignation de parenté permettent d'aider à rechercher les pères de toutes les agnelles de renouvellement de la base de sélection et de tous les mâles rentrés au centre d'élevage. Un contrôle de filiation est aussi réalisé pour tous les béliers dont le père est déclaré. Les analyses sont assurées par Aveyron Labo.

- 18 mâles dont les pères déclarés ont été validés (23%)
- 1 mâle dont le père déclaré n'a pas été validé (1%)
- 2 mâles dont le père déclarée a été invalidé et ont été assignés à un autre bélier (2%)
- 63 mâles sans paternité déclarée ont été assignés à un bélier du troupeau (75%)

Les agnelles nées sans paternité déclarée au cours de la campagne 2022 ont été génotypées afin de connaître leurs pères. Leur nombre est stable et concerne 1035 analyses réalisées et pour 835 agnelles en 2021.

971 ont été assignées à un bélier de leur troupeau d'origine, soit 94 % parmi celles analysées.

15 n'ont pas pu être assignées à un bélier déclaré parmi leurs pères potentiels, soit 1 % des agnelles.

9 prélèvements sanguins n'ont pas pu être analysés ou vérifiés, soit à peine 1 %.

40 analyses ont concerné des femelles ayant un père déclaré qui a été validé pour 34 et invalidé pour 6

Parmi les 78 mâles de la bande 2022 contrôlés :

- 15 avaient un père déclaré qui a été validé (19%)
- 59 soit 76 % du total n'avaient pas de paternité connue et ont été assignés à un bélier du troupeau
- 4 mâles sans père déclaré n'ont pu être assignés à un bélier

ELECTRONISATION

17 éleveurs munis d'un lecteur de boucles électroniques utilisent un logiciel de gestion de troupeau.

ACTIONS DE PROMOTION

Lou Pastre de la Neigre : randonnée des bergeries le 8 Mai au GAEC du Rond Rouge.

Une manifestation spécifique à la Noire du Velay est organisée chaque année au mois de mai par l'Association des Producteurs, sous le nom de « Lou Pastre de la Neigre ».

Il s'agit d'une randonnée sous forme de transhumance avec visite de bergerie. La participation est ouverte à tous, notamment aux familles, pour découvrir les particularités de l'élevage ovin.

Les marcheurs étaient accueillis cette année à La Pépinière au Puy-en-Velay, chez la famille Dumas, au GAEC du Rond Rouge. Les brebis accompagnées de leur berger, Sébastien, et suivies par près de 400 randonneurs, ont parcouru des chemins menant au pâturage pour faire découvrir leur territoire.

Au retour à la bergerie, un repas du terroir proposé à plus de 600 convives était composé notamment de terrine et grillades à base d'agneau Noir du Velay.

La visite de la bergerie a séduit la curiosité des participants. Elle était accompagnée de différentes animations spécifiques à l'élevage du mouton : parcours avec un chien de troupeau ou tonte de brebis.

Un marché de producteurs fermiers et artisans locaux était organisé toute la journée.

Salon de l'Agriculture à Paris du 26 Février au 6 Mars : présentation de 2 brebis du GAEC du Rond Rouge (Sébastien Dumas).

Sommet de l'Élevage à Cournon du 4 au 7 Octobre : présentation de 6 brebis, de 3 brebis suitées et 3 agnelles du GAEC des Colchiques 2 (Rémi Bonnefoy).

Un **film France3** a été tourné aux GAEC du Rond Rouge et GAEC du Sillon, fin janvier et également en juin sur des éleveurs d'agneaux Noire du Velay.

En février, **la France agricole** a réalisé un reportage au GAEC du Panorama, à St Etienne du Vigan.

Didier Cathalan



Lou Pastre de la Negra : 16^{ème} édition¹

Le Haut-Lignon

Comme en 2016, la brebis Noire du Velay était à l'honneur dimanche 14 mai 2023 dans ce secteur dominé géographiquement par le Pic du Lizieux². Cette région du Haut-Lignon présente une surface cristalline recouverte par des formations volcaniques comme ce pic, suc phonolitique haut de 1388 mètres, vieux de 12,7 millions d'années, caractérisé par ses coulées de lave visqueuse et son dôme de lave. Il représente le point de sortie d'une lave qui s'est étalée de part et d'autre pour donner le plateau situé à sa base. Le sommet cerné par les éboulis de la dernière période glaciaire, offre un superbe panorama sur l'ensemble des suc du Mézenc et du Meygal.



Freycenet de Saint-Jeures

Randonnée non pas au village de Paulhac à Tence où plusieurs centaines de marcheurs avaient suivi le troupeau de brebis de Max Grangeon, l'un des sélectionneurs de Haute-Loire de cette race, mais chez la famille Sarda de Freycenet de Saint-Jeures. Etymologiquement Freycenet désigne

1- ndlr : n'ayant pu être présent à cette fête, nous nous sommes inspirés pour ce compte-rendu des articles parus dans la presse locale le 15/05/2023 : Philippe Suc pour l'Eveil, Nahim Idir pour Le Progrès ; et pour les photos du site de La Commère . Avec nos remerciements pour ces emprunts...

2- Successivement nommé *Nemus de Lizeuc* 1373, *Nemus voc. Lesio* 1383, *Nemus Lezionis* 1390, *Bois de Liziou* 1608, *le pic de Lizieux* 1824, son origine n'est pas très claire. Le radical *liz-* / *lez-* n'est pas inconnu et on le retrouve dans l'ancien nom donné par Pline au Mont Lozère, *mons Lesura* qui se rattache à la base pré-indo-européenne *lesa* dans le sens d'escarpement ou abîme, précipice d'où montagne. Pour la finale, dans la forme *Lizeuc*, on pourrait voir le vieux suffixe *-uka* / *uk(o)* transformé par la suite en *-ione*, d'où *Lesio* et *Lesionis*. Jean ARSAC, Toponymie du Velay. Origine et signification des noms de lieux et de lieux-dits. Le Puy, Les Cahiers de la Haute-Loire, 1991

classiquement un lieu planté de frênes, du roman *fraxinetum*. Quant à Saint-Jeures, vers 1020, on trouve la mention de *parochia S. Georgii*. Saint Jeures serait donc une forme phonétique de Saint Georges. Comme cette localité est très ancienne, la forme a pu évoluer contrairement à d'autres Saint Georges plus récents, fondés et fixés à la fin du Moyen Age. C'est le cas de Saint-Georges d'Aurac établi à la fin du XIII^e siècle.

La Montagne protestante

Nous sommes dans ce secteur dénommé la « Montagne », décrite par Christian Maillibouis, périmètre comprenant les communes du Chambon-sur-Lignon, du Mazet Saint-Voy et parties de Tence, Saint-Jeures, Les Vastres, Fay-sur-Lignon, aux frontières de l'Ardèche et de la Haute-Loire. Sur ce plateau, à mille mètres d'altitude, la Réforme s'est implantée il y a plus de quatre siècles. A proximité des fermes, s'observent encore de petits cimetières familiaux réformés, parfois à l'abandon. Le problème de l'inhumation des protestants s'est posé dès que la Réforme a été considérée comme une hérésie par l'Eglise catholique : les cimetières paroissiaux étant des « lieux saints », l'inhumation d'un protestant devint impossible. Les protestants durent alors s'organiser autrement et créer des cimetières spécifiques, sans lien avec un lieu de culte. La révocation de l'Édit de Nantes en 1685 interdit le culte protestant et les protestants sont exclus de leurs cimetières. Pendant les longues années du « Désert », les protestants qui refusent de se convertir vont ensevelir leurs morts clandestinement, « dans les terres », dans un champ appartenant à la famille du décédé. Ainsi est née la tradition des cimetières de famille : quelques tombes dans un jardin, un pré, un espace non cultivé, enclos ou non par des murs. Une certaine tolérance s'installe à partir de 1760, et les communautés réformées peuvent réaffirmer leur foi publiquement et créer de nouveaux cimetières. Mais il faut attendre l'Édit de tolérance de 1787 pour que l'existence civile des protestants soit reconnue. Il prescrit que les villes et villages devront avoir « un terrain convenable et décent » pour l'inhumation de ceux auxquels la sépulture ecclésiastique est refusée. Les troubles de la Révolution passés, Bonaparte rétablit la liberté religieuse et l'égalité des cultes dans le cadre du Concordat et des articles organiques de 1802. La nouvelle législation organise l'existence des cimetières protestants. Le décret du 23 prairial an XII (12 juin 1804) précise : « Dans les communes où l'on professe plusieurs cultes, chaque culte doit avoir un lieu d'inhumation particulier ; et dans le cas où il n'y aurait qu'un seul cimetière, on le

partagera par des murs, haies ou fossés, en autant de parties qu'il y aura de cultes différents avec une entrée particulière pour chacune et en proportionnant ces espaces au nombre d'habitants de chaque culte ». Cette histoire mouvementée explique les trois catégories de cimetières protestants que l'on trouve aujourd'hui en France : les grands cimetières protestants dans les régions à forte dominante protestante, les cimetières familiaux dans les régions où les protestants n'étaient pas admis dans les cimetières catholiques, les carrés protestants dans l'enceinte des cimetières communaux.

Curieusement, ce passé de réprochés, au lieu de provoquer une sorte de repliement, a développé un étonnant sens de l'accueil que l'on a pu constater vis à vis des populations juives lors du dernier conflit mondial. La Montagne est alors devenue une terre d'accueil au mépris du danger encouru.



Montagne et Noire du Velay

Il est tentant de faire un parallèle entre Montagne protestante, minorité religieuse dans un pays majoritairement catholique, et la Noire du Velay, minorité de couleur noire dans un univers de toisons blanches. De la même façon que les protestants perdurent dans cette région, la Noire du Velay s'est maintenue, a réussi à survivre, à se développer et constituer un groupe de sélectionneurs motivés et efficaces. « C'est la seule race originaire de Haute-Loire, toutes espèces confondues et c'est aussi la seule race de mouton noir en France », précise Didier Cathalan, animateur de la filière Noire du Velay, à la chambre d'agriculture. C'est d'ailleurs étonnant qu'une race aussi locale, issue d'un petit territoire, ait survécu au courant dit de « modernisation » de l'agriculture et de l'élevage. Il a fallu la volonté, dans les années 1970, du directeur du Service Elevage de la Chambre d'agriculture, de sauver cette race pour donner l'impulsion initiale. Des éleveurs passionnés ont su relever ce défi de taille. Il faut dire aussi que cette race ancienne répondait merveilleusement aux orientations modernes de l'élevage ovin. Ce qui n'a

pas été le cas de son équivalent bovin, la Mézine qui a disparue à la même époque dans l'indifférence générale. En pleine expansion, la race Noire s'exporte peu à peu vers de nouvelles régions. « On en compte 25000 en France dont 20000 en Haute-Loire, mais elle est présente dans de nombreux territoires allant de la Corse, à la Meurthe-et-Moselle, en passant par le Maine-et-Loire », détaille Didier Cathalan. Avec sa forte capacité d'adaptation et son aptitude à la marche, sa productivité, la Noire du Velay est de plus en plus demandée sur le territoire national.

Une région innovante

Région innovante par nature, avec une économie industrielle de petits ateliers dans le domaine mécanique, textile... générée par la proximité de la région stéphanoise, elle a connu bien des crises. Elle a su innover notamment en se lançant avec succès dans la plasturgie. Une double activité, paysans / ouvriers, a freiné l'agrandissement des exploitations rendue nécessaire par le contexte de baisse des prix agricoles. Pour rester, il a donc fallu innover et développer des politiques de diversifications agricoles. En pleine crise des quotas laitiers et d'une limitation de la production laitière, en 1991, le GIE des Monts du Velay a lancé une production de veaux de lait, étendue ensuite au Forez. Ce sont 350 éleveurs et 5000 veaux concernés par cette activité, dopée par l'obtention d'un Label Rouge Le Védélou. L'Association des producteurs d'agneaux noirs du Velay avait un temps travaillé avec le GIE pour commercialiser des agneaux en particulier sur Saint-Etienne. Cette démarche n'avait pas abouti.



Vers 1960, des agriculteurs de Saint-Jeures s'étaient lancés dans une production de fraises de montagne. Cette idée est reprise et développée dans les années 1990, dans le cadre d'une diversification, par la Chambre d'agriculture. Elle aboutit à la création d'un GIE des Producteurs de fruits rouges des

Monts du Velay, concernant actuellement presque 50 producteurs de Haute-Loire et Ardèche pour une production de 1120 tonnes de fruits : fraises, framboises, groseilles, myrtilles, mûres et cassis. Ces fruits de montagne, Perles rouges et Perles noires du Velay, arrivent après la production traditionnelle. Siège social et magasin de vente sont à Saint-Jeures.

La promotion de la fête de la Noire

Cette randonnée est l'occasion de fêter et promouvoir la Noire du Velay. Le département en compte 15000 têtes. Cinq mille autres sont élevées sur le reste du territoire français, en Belgique ou en Suisse. *"C'est une bête rustique, prolifique, désaisonnée. La brebis a des qualités maternelles incontestables"*, indique Philippe Chatain, éleveur à Riotord. *"Les qualités gustatives de sa viande sont reconnues par de grands chefs cuisiniers"*, ajoute Didier Cathalan, technicien à l'association Agneau noir du Velay et à l'UPRA. Quelques jours avant la



fête, les responsables de l'organisation organisent une conférence de presse pour annoncer l'événement et présenter l'affiche. Ils sont un peu inquiets car la météo n'est pas très optimiste : temps frais et averses au programme.

Le programme

9 heures : accueil dans la bergerie de Pierre-Louis et Quentin Sarda à Freycenet de Saint-Jeures.

9 h 30 : départ de la transhumance. Marche de 6 km.

12 heures : apéro et casse-croûte "Noire du Velay"

11 heures à 16 heures : marché de producteurs fermiers

14 heures : démonstrations de tonte de brebis et chien de troupeau.

L'accueil

Il est assuré par l'Association des éleveurs. Malgré le temps exécrable, comme promis par la météo, les marcheurs fidèles sont au rendez-vous avec vêtements de pluie et parapluie. Les producteurs fermiers sont en place, ils sont équipés pour la

circonstance. Les randonneurs passent au stand d'accueil pour retirer les tickets de repas. Certains en avance, visitent la bergerie sous la conduite de Pilou et Quentin Sarda ou font le tour des producteurs fermiers. Les barbecues produisent de la braise pour saisir à point les grillades d'agneaux. 10 sont réservés pour le repas et 10 autres pour la vente directe. Une centaine de brebis vont précéder les randonneurs.

La randonnée

Les brebis hésitent à s'aventurer dehors, déstabilisées par le temps et la présence des randonneurs. Tondues de frais, elles ne craignent pas trop la pluie mais un peu le froid, sortant d'un bâtiment tempéré. Leurs toisons sont noir de jais, juste éclairées par leur étoile en tête, colliers blancs et boucles d'oreilles d'identification. Il faut les freiner car elles sont pressées. Le berger bien équipé pour la pluie s'y emploie muni de deux bâtons et assisté d'un chien de conduite de troupeau. Les ânes d'Alain Merle, « *Anes des Sucs* », superbement bâtés, sont de la partie, pour la joie des petits et des grands. Il y a Vicky, Babar et Pompom le Jacquaire qui a fait le pèlerinage complet à Saint-Jacques de Compostelle. Modeste, il n'en tire pas gloire, et ne rechigne pas à cette petite randonnée, malgré une fine pluie et un peu de brouillard sur le chemin caillouteux qui s'élève au-dessus de Freycenet. Une foule sage et bigarrée suit le troupeau : cirés, Kway, bonnets, chapeaux, foulards souvent de couleurs voyantes, chaussures de marche, sacs à dos, bâtons de marche... Beaucoup sont de l'Yssingelais, d'autres de bien plus loin comme cette Niçoise habituée des transhumances d'été dans le Mercantour. Les brebis grappillent furtivement au passage des bouchées



d'herbes appétissantes et il faut les remettre dans le rang. Le vert des prés est éclatant et met en relief le noir de leurs toisons. On leur épargne le circuit total. Elles ne feront que la moitié de la randonnée et seront parquées dans une verte prairie pour se remettre de leurs émotions et retrouver le calme. La randonnée un instant interrompue par la manœuvre, reprend pour revenir au point de départ et se restaurer.

Le repas

Ce n'est pas une mince affaire que d'organiser un repas pour 550 personnes : installation des salles à manger à l'abri, surtout avec cette météo capricieuse ; cuisson des grillades sur des barbecues géants ; cuisson délicate des lentilles ; organisation de la distribution avec les plateaux mis à disposition. Les files sont parfois longues et la buvette permet de patienter. Le menu est assez simple mais traditionnel et goûteux sans être trop coûteux (14 € pour les adultes et 7 € pour les enfants) : Terrine d'agneau Noir du Velay, grillades d'agneau Noir du Velay accompagnées par des lentilles vertes du Puy, fromage de Pays, tarte aux pommes, eau à disposition, vin à la buvette et café.

L'élevage

L'EARL Sarda est composé de Pierre-Louis « Pilou » et Quentin son fils. Ils ont un élevage de porcs en transformation et un troupeau de 250 brebis en sélection. « Pilou » est prêt de la retraite et son remplacement est prévu en la personne de Tom Noël, jeune berger actuellement en formation. La vente d'agneaux se fait en direct et aussi par le biais de l'Association des producteurs, une partie des agnelles gardées pour le renouvellement et la vente. Pilou et Quentin sont très contents de cette journée et se démènent pour répondre aux interrogations des randonneurs : « *On a senti, cette année encore, que les gens sont venus en nombre. C'est un événement important pour nous, pour montrer notre savoir-faire et, surtout, pour le faire perdurer dans le temps.* » Quentin est très axé sur le terroir : « *On fait toujours en sorte de produire une viande avec la meilleure qualité possible. On a la chance d'avoir un magnifique terroir ici, donc il faut le valoriser et en prendre soin.* » Il est essentiel pour lui de faire connaître le métier d'agriculteur et d'éveiller le goût du consommateur : « *Avec ce repas, on essaie d'éveiller les papilles des consommateurs et leur montrer l'importance de notre métier et notre implication dans la vie de tous les jours pour fournir une viande issue du terroir* »³. « *On fait beaucoup de vente directe alors, c'est une bonne occasion de mettre en valeur la ferme et tout ce que l'on produit* », précise Pilou.

Un marché de producteurs fermiers

De nombreux producteurs du secteur animent le marché : fromages de chèvre de Bernard et Catherine Grangeon, fromages de brebis de Jean-Régis Charreyre de Tence, charcuterie de Pilou Sarda à Saint-Jeures, savon de lait d'ânesse de

Karen et Julien Pochelon à Tence, miel de Vorey, et agneaux de Max Grangeon...

Des animations

La fête est aussi l'occasion de démonstration de travail des chiens de troupeau, les précieux auxiliaires des bergers. Leur dressage donne lieu à des stages de formation.

La tonte est aussi spectaculaire et attire toujours de nombreux spectateurs.

Christelle Janet et l'atelier Bruyère à Saugues montrent les utilisations possibles de la laine ainsi tondue et transformée.

Une fête réussie

Malgré des conditions météorologiques défavorables, les fidèles étaient au rendez-vous de l'Association des producteurs d'agneaux noirs du Velay. Encore une édition réussie et à l'année prochaine dans un autre élevage...

Jean Claude Brunelin

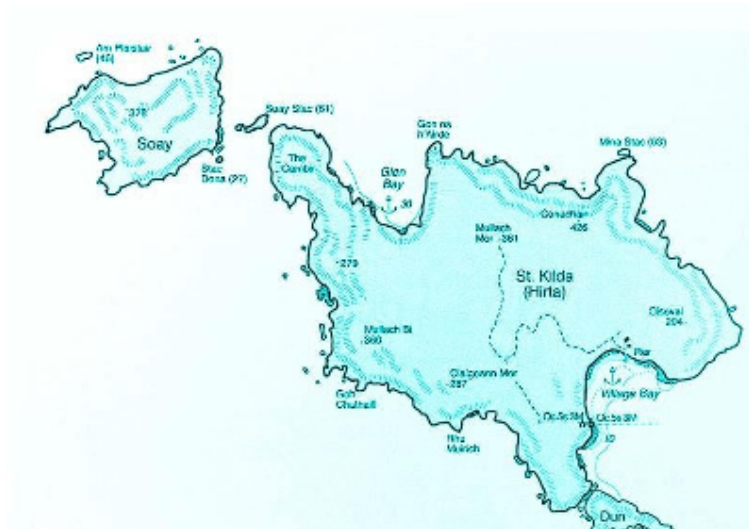


3- ndlr : propos recueillis par Nahim Idir. Le Progrès. 15/05/2023

Le mouton de Soay



Soay (1 km²) est une île inhabitée, escarpée, d'accès difficile, qui fait partie de l'archipel britannique d'Hirta (Saint-Kilda. 6km²) situé au Nord-Ouest des Highlands d'Écosse.



Baptisé « relique », le mouton de Soay est une race très ancienne et rustique, habituée au climat difficile, aux reliefs accidentés et à l'herbe rase de Soay. Elle a décliné en même temps que le reste de l'élevage écossais et fut menacée de disparition.

Hormis sa petite taille qu'on peut qualifier de *nanisme insulaire*, quand on aperçoit un mouton de Soay, on est frappé par sa ressemblance avec le mouflon.



Historique.

Le Soay est fréquemment considéré comme un témoin des races ovines primitives qui ont précédé les races modernes et ont été introduites dans l'Europe occidentale antique par des migrations.

Au fil de son histoire, le Soay a pu être l'objet de périodes de contrôle par l'homme, de croisements, de sélection humaine ou naturelle. Les individus actuels en descendent, avec des caractéristiques qu'ils ont développées ou conservées

Provenant d'une origine indéterminée, le Soay aurait été amené il y a 3000 ans sur ces îles par d'anciens occupants ou déposé là par les Vikings pour servir de réserve de nourriture. Il aurait réussi à y survivre dans de rudes conditions, des vents violents, des températures extrêmes. Il a perduré jusqu'à nos jours presque sans intervention humaine ni prédateur.

En Europe, l'apparition des moutons sauvages domestiques est contemporaine de la déforestation. Le développement du pastoralisme se situe entre 5000 et 2000 ans avant notre ère.

Des peuples migrants depuis le Moyen-Orient ont poussé leurs troupeaux vers le nord-est et le nord-ouest de l'actuelle Europe.

Beaucoup plus tard les mesures de généralisation de l'ibérique Mérinos ont produit une hybridation de la plupart des races locales adaptées chacune à son milieu. L'éloignement et l'accès difficile vers les Highlands d'Ecosse et les îles britanniques du nord, dont Soay, ont conservé les souches ovines non métissées.

Ce mouton primitif aurait ainsi été épargné de la *mérinisation*.

Des découvertes archéologiques dans des tourbières auraient déterminé que ce mouton primitif est le plus proche parent du mouflon et serait le mouton sauvage le plus anciennement domestiqué d'Europe. Ces études situeraient à l'âge de bronze les plus anciens individus domestiqués analogues par leur peau et leur toison au Soay.

Au début du XVIIIe s des maladies décimèrent les habitants d'Hirta. Les 40 habitants rescapés furent évacués en Ecosse avec leurs animaux domestiques.

En 1932, le Marquis de Bute acheta l'archipel et transféra sur Hirta les 107 moutons de l'île Soay. Il fit de l'archipel une réserve naturelle qu'il donna au « National Trust of Scotland ».

La population de moutons de race Soay, installée sur Hirta ne subit ensuite aucune intervention humaine. Elle a été étudiée depuis les années 1950, et constitue la population matrice dont sont issus la plupart des troupeaux. Elle constitue une population modèle pour l'étude de la génétique, de l'évolution et de la dynamique du fait de son isolement dans un contexte de pression sélective caractérisée par l'absence de concurrent ou de prédateur significatif.

Le mouton de Soay, en général appelé « le Soay », a été sauvé de la disparition par des initiatives individuelles, belges, hollandaises, et, pour la France, par Eric Plouzeau, directeur du Parc Zoologique de Lyon qui a conservé quelques individus. Le Soay est classée comme espèce très vulnérable au Royaume-Uni où il en resterait un millier environ.



Mouton de Soay



Mouflon



Mouflon Corse



Mouton Corse

Taille.

Les moutons de Soay sont petits, avec un corps ramassé mais élégant, délié, ce qui est en partie dû à une toison courte, peu enveloppante. Taille, tête et cornes ne sont pas sans ressemblance avec le mouflon de Corse. Le poids moyen du Soay est voisin de 30 kgs.

Le Soay est donc un peu plus grand que le mouton d'Ouessant qui ne mesure que 40 à 45 cm de haut et pèse que de 13 à 20 kgs pour les béliers et 11 à 16 kgs pour les brebis.

Toison.

La laine des moutons de Soay présente une structure particulière. En général le Soay n'est pas tondu. Sa laine tombe naturellement au printemps mais pas chez tous les individus. Une assez grande variété de toisons existe, jusqu'à être considérée comme témoignage de l'hétérogénéité de la race. On parle de « Soay à laine » et de « Soay à poils ».

Les béliers « à poils » ont des *jarres* (aussi *jars*) qui forment une crinière plus ou moins développée. Les béliers plus laineux n'ont pas cette crinière.

La robe du Soay présente des nuances allant du brun foncé au beige. Le ventre est parfois plus clair que les flancs, mais pas toujours. La tête est parfois presque noire. Elle présente en général un menton clair et des lignes claires allant des yeux jusqu'au

museau. Une caractéristique commune à certains Soay et aux mouflons, sont les poils gris sur leurs flancs. La variabilité des toisons est acceptée par le standard.

Cornes.

Sur l'archipel de St Kilda, il existe des Soays avec ou sans cornes. La variété à cornes en est pourvue chez le mâle et la femelle. Le mâle possède des cornes incurvées en spirale qui marquent sa ressemblance avec le mouflon. Les cornes des agneaux pointent dès leurs premiers mois de vie. Les cornes des brebis ne se recourbent pas en spirale et pointent plus vers le haut.

Les cornes revenant vers les joues ne sont pas acceptées au standard. De même les déformations et la dissymétrie.

Viande.

« La viande du mouton de Soay est maigre avec un goût de venaison. Ses caractéristiques génétiques qui en font le plus proche parent du mouflon, donnent un goût légèrement sauvage à sa viande. Par expérience, pour avoir une carcasse d'une bonne douzaine de kilos de viande encore tendre, l'idéal est d'abattre ce mouton vers 15-16 mois. Bien sûr les agneaux de l'année sont encore plus tendres, mais ils ne sont pas très lourds ! Il ne faut pas oublier que les agneaux de l'année ont naturellement leur croissance fortement ralentie en automne afin de se constituer quelques réserves de graisse pour l'hiver. Au printemps leur croissance reprend jusqu' à atteindre leur taille définitive en début d'été. Les études à St Kilda ont démontré que le poids des moutons Soay croît pendant 4 à 5 ans avant de se stabiliser. »



Comportement.

Bien qu'on puisse l'appivoiser, le Soay est de nature farouche, vif et toujours aux aguets. Il faut l'approcher sans geste brusque. Méfiant, il s'enfuit vite. Il a besoin de vivre en troupeau hiérarchisé entre les béliers et entre les brebis qui s'affrontent pour prendre la tête du troupeau ou tenir un rôle d'arrière-garde, avertissant les autres par un soufflement nasal et en frappant le sol avec les antérieurs. S'il n'est pas menacé, le Soay s'habitue à la présence humaine et aux autres animaux domestiques.

Les essais pour utiliser des chiens de berger ont connu des échecs car un groupe de Soay se sentant limité dans ses possibilités de fuite s'éparpille sous la conduite des brebis meneuses. Il est difficile à conduire en troupeau.

Sélection, phénotype et rusticité.

D'après les spécialistes de la race :

« Les moutons Soay qui vivent actuellement en petits nombres dans des élevages contrôlés ne font pas l'objet d'une sélection naturelle comme elle a lieu sur l'archipel

de St Kilda. La sélection arbitraire s'effectue donc de manière très subjective, principalement sur le phénotype. Il semble utile de préserver une diversité dans le phénotype tout en ne s'écartant pas du type original. »

Génotypage.

« Depuis l'apparition en Europe de la tremblante du mouton, de l'*encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)* et de la *maladie de Creutzfeld-Jacob*, des programmes de surveillance active ont été menés sur les *encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST)*.

L'analyse du niveau de sensibilité génétique aux EST chez les ovins a permis de déterminer des catégories de profils génétiques. Ces profils sont répertoriés par des *doubles allèles* (allèle : multiples formes que peut prendre un gène). Par exemple ARR/ARQ ou ARQ/AHQ. L'apparition d'un allèle VRQ mettrait en évidence des animaux très sensibles aux EST. Par contre, l'allèle ARR mettrait en évidence des animaux très peu sensibles aux EST.

Une mise à l'écart des animaux VRQ et l'utilisation des animaux ARR dans les schémas de sélection sont encouragées par les autorités publiques.

Indépendamment de l'efficacité potentielle de ce type de sélection génétique, l'abandon des critères de sélection spécifiques à la race Soay entraînerait inévitablement une perte de diversité génétique préjudiciable à la sauvegarde de la race. »

« Soucieux de préserver les qualités de cette race, les éleveurs s'engagent à respecter des règles de non-hybridation. En sus du phénotype, les principaux critères de sélection sont : rusticité, mue complète, résistance aux parasites et maladies ovines courants, absence de piétin, agnelage naturel et sans assistance, vivacité et autres qualités innées de la race qui lui ont permis de survivre à l'état sauvage. »

« Tous les individus utilisés pour la reproduction sont marqués et répertoriés. Un nouvel éleveur pourra ainsi acquérir un bélier et des brebis de lignées différentes. Il s'engage à identifier les nouveaux agneaux et à transmettre les renseignements nécessaires à la tenue d'un fichier. De cette façon, on réduit les risques de consanguinité, ce qui est indispensable pour le bon développement de races ovines en voie de disparition. »

Un débroussaillier écologique...

Entre 1997 et 1999, des moutons de Soay ont été « implantés » en Haute Lesse, rivière des Ardennes Belges, pour entretenir un site d'intérêt biologique de plus de 4 ha dans la Réserve Naturelle de Somme et Lesse. Ils ont été laissés en semi-liberté, même l'hiver, et peu supplémentés.

Un peu de pain sec leur était apporté par les responsables afin de les maintenir apprivoisés.

Les intervenants du projet ont été très satisfaits de cet entretien par pâturage.

En 2003, d'autres expériences d'entretien par pâturage ont été engagées avec des Soay en Belgique. En Campine un troupeau de 40 Soays entretient un site naturel d'intérêt biologique.

Les ruminants les plus rustiques tels que les vaches Galloway ou Highlands retrouvent vite leur comportement sauvage et peuvent devenir dangereux. Des petits ruminants comme le Soay sont beaucoup moins dangereux.

Par contre, il est nécessaire de prévoir des systèmes de rassemblement adaptés tels que des couloirs de contention pour les marquer, les trier ou les séparer aisément.

Conclusion.

« Ni sa viande, ni sa laine, ne peuvent valoriser un élevage à but commercial du Soay. Mais il est primordial de préserver la diversité des races ovines car chacune d'entre elles recèle un réservoir génétique propre.

Le Soay est plutôt dédié par des particuliers ou des professionnels à l'entretien de milieux naturels. Rustique, il demande peu de soins, n'impose qu'une faible pression sur des sols fragiles, et enrichit le sol.

Un élevage permanent entretient les jardins de l'École normale supérieure de Lyon et d'autres parcs de Lyon.

A l'aise au-dessus du vide et sur des pentes escarpées, le Soay remplace les engins mécaniques. Il a un rôle écologique en transportant des graines et propagules dans son pelage, son tube digestif et sous ses sabots.

Ainsi, le Soay a été choisi pour l'entretien des gazons sur une partie des fortifications de la citadelle Vauban à Lille.



A lire, en français :

- « Des moutons pour tondre en ville (...). Audrey Garric. LeMonde.fr. 12 avril 2013. Archives en ligne.
- « Les moutons tondeuses débarquent en ville ». Julien Tilmant. Lyon Capitale. 1er juin 2010. Archives en ligne.

Nota : presque toute la littérature sur le Soay est anglo-saxonne.

**Association La Neira
G. Duflos
2014**

Alexandre Yersin, éleveur et agronome

De la même façon que tous les chemins mènent à Rome, plusieurs sentiers nous ont conduits sur les traces d'Alexandre Yersin, ce savant aux multiples facettes, découvreur du bacille de la peste. Pendant le déconfinement nous avons relu La Peste de Camus, en y retrouvant bien des similitudes avec la situation présente. Toute situation critique révèle l'homme dans ses faiblesses mais aussi son humanité. Nous avons aussi relu Peste et Choléra de Patrick Deville qui est une vie romancée d'Alexandre Yersin. Ce dernier s'est fixé dans l'actuel Vietnam, pour créer un Institut Pasteur, un pays que nous avons découvert et beaucoup aimé lors d'un voyage. Pour les besoins de la cause, il est devenu éleveur de bétail et agronome. Il introduit au Vietnam des cultures de rente pour financer son Institut : l'hévéa dont il vend sa récolte aux frères Michelin, le quinquina pour casser le monopole des Hollandais sur la quinine pour le traitement du paludisme. La quinine, l'hydrochloroquine son substitut synthétique a fait couler beaucoup d'encre, a été utilisée initialement pour le traitement de ce mal endémique. Yersin vient à Paris poursuivre ses études de médecine, auprès du Professeur Cornil. Alexandre voit Pasteur grâce au chef de clinique du Professeur Richet, en avril 1886, et un peu plus tard Emile Roux notre compatriote dont il devient le préparateur. Les deux hommes s'entendent immédiatement. Ce faisceau de coïncidences nous a conduit à évoquer l'œuvre de cet homme extraordinaire, inhumé à Suoi Giao et encore vénéré par la population vietnamienne.

Enfance et études

*Une enfance vaudoise*¹

Benjamin Yersin, l'arrière-grand-père, exploite une propriété, vigne surtout, à Rougemont dans le riche canton agricole de Vaud dans une Suisse qui se remet lentement des guerres napoléoniennes. Avec son épouse Suzanne Sauvin, ils ont une fille unique née en 1797, Françoise-Suzanne. Séduite par un journalier jurassien, elle tombe enceinte et ses parents la chassent et ne la reverront plus.

Elle devient mercière à Morges près de Lausanne et élève seule son fils, Jean Marc Alexandre, né le 5 avril 1825. Très aimant et studieux, au terme de ses études supérieures à Genève, il accède à un poste de maître-enseignant au collège d'Aubonne puis à Morges, sa ville natale. Il est passionné d'entomologie, se spécialise sur les orthoptères, explore la campagne vaudoise et, lors des vacances scolaires, Midi de la France et Italie. Sa collection d'insectes figure aujourd'hui au musée de Genève. En décembre 1858, il épouse à Commagny, Fanny Moschell, issue d'une lignée protestante du diocèse d'Uzès, ayant fui les dragonnades sous Louis XIV pour s'implanter dans la région de Gex puis de Genève. Une fille, Emilie, naît en 1861, puis Franck l'année suivante. Le Conseil fédéral le nomme Intendant des Poudres de la Suisse française. La famille occupe le logement de la Poudrerie de Lavaux près d'Aubonne. A ses moments libres, Alexandre Yersin poursuit ses recherches privées et améliore le fonctionnement de la



poudrerie. Une soudaine attaque d'apoplexie le terrasse à 38 ans. John Emile Alexandre Yersin, son troisième enfant naît trois semaines plus tard le 22 septembre 1863. Son épouse doit quitter le logement de fonction, acquiert à Morges la Maison des Figuiers où elle va accueillir des jeunes filles pour compléter leur éducation et en faire de parfaites maîtresses de maison. Alexandre n'appréciera jamais ces « *guenons* » qui lui prennent sa mère et occupent la maison. Il a cependant de très bonnes relations avec sa sœur Emilie. Il se passionne lui aussi pour les sciences de la nature. La famille fait partie de l'Eglise Libre protestante du canton de Vaud. Les pasteurs sont à la charge des fidèles et mènent une vie austère et fervente. C'est à travers l'Eglise libre et ses missionnaires que le jeune Yersin entend parler des exploits de David Livingstone (1813-1873), pasteur, missionnaire, médecin et explorateur écossais qui découvrit les chutes Victoria. Le mardi 11 août 1891 Yersin écrira à sa mère : « ... car je crois que j'aboutirai fatalement à l'exploration scientifique, j'ai trop de goût pour cela, et tu dois te souvenir que cela a toujours été mon rêve bien intime que de suivre de loin les

1- Les biographes d'Alexandre Yersin ont utilisé diverses sources dont les publications du savant. Henri Jacotot et Noël Bernard sont aussi incontournables. Par ailleurs, Alexandre Yersin a entretenu une riche et abondante correspondance avec sa mère, plus de mille lettres, puis avec sa sœur. Henri H. Mollaret et Jacqueline Brossolet, à partir de ces lettres, ont écrit une biographie magistrale : *Alexandre Yersin, Un pasteurien en Indochine*, aux Editions Fayard en 1985, Belin en 1993 et Belin / Humensis en 2017. C'est notre principale source. Elle est documentée et se lit comme un roman. Patrick Deville : *Peste et Choléra*. Editions du Seuil 2012. Prix Fémina 2012, a aussi eu accès aux lettres de Yersin, mais la trame de son livre, colle singulièrement au livre précédent, sans jamais le mentionner.

traces de Livingstone ... ». Alexandre n'aura que peu de relations avec son frère Franck qui deviendra pasteur après avoir été précepteur à Berlin, en France et professeur de français à Constantinople. Alexandre entre au collège de garçons à Morges puis au collège classique de Lausanne et au gymnase où il obtient son baccalauréat ès lettres.

Le séjour à Marburg

Attiré par les sciences naturelles, il se dirige cependant vers la médecine, sans doute influencé par les visites de deux médecins amis de sa mère, personnalités du canton, intervenants auprès des pensionnaires de la Maison des Figuiers : les docteurs Jaïn et Morax. Le médecin de famille, le docteur Berthollet, originaire de Château d'Oex, soignait les menus bobos avec plein de professionnalisme, une hygiène rigoureuse et un art consommé pour rassurer ses patients par des anecdotes sur ses courses en montagne².

Alexandre débute la médecine à Lausanne mais pour continuer, il faut partir. A l'époque rivalisent les écoles de médecine allemande, plus théoriques, et française plus cliniques. Le choix est difficile et finalement, par connaissance interposée, Alexandre emménage en Allemagne, à Marburg, en octobre 1884, dans la maison du Professeur Wigand, rigide d'aspect et de mœurs. Alexandre ne sympathisera pas avec les enfants de la famille, un fils pas très travailleur et deux « *guenons* » qui se moquent de son allemand. Il suit les cours avec assiduité, se passionne pour la chirurgie malgré le Professeur Roser d'abord difficile. Le fils de ce dernier, docteur en médecine et assistant de son père, adopte cependant Alexandre, pour entre autres améliorer son français. Ainsi le jeune étudiant a ses entrées à la clinique chirurgicale et assiste à un maximum d'opérations. Alexandre est très touché par la détresse des enfants et leur distribue des gravures envoyées par sa mère. En revanche, il se détache de la pratique religieuse au temple, se satisfaisant du culte célébré dans sa famille d'accueil. C'est un bûcheur qui ne se mêle pas à la vie étudiante, associations rivales, duels codifiés... Il se lie avec un étudiant juif travailleur comme lui et s'étonne de l'antisémitisme allemand. Alexandre apprécie l'enseignement allemand mais lui trouve un manque de pratique bien qu'il ait pu assister à des opérations grâce à l'amitié du fils Roser. Trois nouvelles disciplines s'ajoutent au programme. La clinique chirurgicale est finalement assez limitée. La botanique, avec le Professeur Wigand, son logeur, est d'un ennui sinistre. Cependant l'anatomie pathologique le fascine et son professeur remarque cet étudiant très doué et minutieux : coupes fines, lames de verre et examen au microscope. Avec son frère, il s'échappe quelques jours à Berlin pour se divertir mais aussi assister à des opérations à la clinique chirurgicale, perfectionner son microscope et acquérir plusieurs ouvrages de médecine au mépris de son budget. La fin d'année d'études se profile, Alexandre l'anticipe, fait sa malle et pour la rentrée suivante décide de continuer à Paris.

Paris

Alexandre s'installe à Paris, fin octobre 1885. Il s'inscrit à la Faculté de Médecine, fait valider ses diplômes suisses et allemands qui lui permettent d'entrer en troisième année. Les cours théoriques sont facultatifs mais stage hospitalier et travaux pratiques sont obligatoires. Le Professeur Cornil auquel il a été recommandé par le Docteur Morax, l'admet dans son service à l'Hôtel-Dieu. C'est un adepte de la bactériologie, avec son élève André Chantemesse, ponot de naissance et futur collaborateur de Pasteur. Alexandre est déçu par le déséquilibre entre théorie et clinique mais apprécie le laboratoire de Cornil qui lui confie la préparation des démonstrations de ses cours et la traduction de publications en allemand. Il passe ses examens de troisième année, peine en botanique et zoologie, réussit bien en anatomie. Le Professeur Cornil lui a confié les victimes de la rage, placées dans son service et nécessitant un traitement chirurgical. Yersin est chargé des autopsies et prélèvements sur les décédés de la maladie.

Rencontre de Pasteur et de Roux

Noël Bernard raconte que Yersin rencontra l'équipe pastorienne alors qu'il s'était blessé en pratiquant l'autopsie d'un homme mort de la rage. Yersin raconte lui-même cette rencontre dans ses lettres. A l'Hôtel-Dieu, il se lie d'amitié avec Rémy, le chef de clinique du Professeur Richet qui connaît Pasteur et fréquente son laboratoire. En avril 1886, Yersin demande à Rémy de l'emmener à l'Ecole normale. C'est une foule de malades venant se faire traiter contre la rage. Pasteur tance les deux visiteurs car ils sont en plein milieu de la porte. « *En sortant, je remercie M. Pasteur de son bienveillant accueil. Il daigne me toucher la main...* » Il rencontre Roux le 10 avril 1886, à l'occasion d'une autopsie par Cornil d'un Russe mort de la rage. Par la suite, il devient un familier de l'établissement, traduisant des textes allemands à la demande et aidant à la vaccination. En juillet, libéré de ses examens, il réalise des préparations pour Roux et des pansements de morsures à la demande de Pasteur. Il passe un mois de vacances à Morges près de sa mère puis retrouve Paris pour une nouvelle année de médecine.

2- *Moi, Alexandre John Emile Yersin*. Journal apocryphe. Daniel Bernard. Ginkgo éditeur. Editions Neige. Paris. 2015. L'auteur est le petit-fils du docteur Noël Bernard qui succéda à Yersin à Saïgon dès les années 20. Daniel a connu le grand homme dès l'âge de 5 ans. Ce livre est certes un ouvrage d'imagination mais certainement inspiré d'éléments vrais, tant la famille Bernard était proche de Yersin.

Diphthérie et tuberculose

Il prépare le concours de l'externat et rejoindra ensuite l'équipe de Pasteur. Il est reçu en décembre et affecté à l'hôpital des Enfants-Malades, en janvier 1887. Il s'investit énormément auprès de ces enfants atteints de maladies infectieuses, essentiellement la diphthérie et la tuberculose. Les médecins sont impuissants devant la diphthérie et la trachéotomie ne fait que retarder la mort. La tuberculose sous toutes ses formes est la grande



Chercheurs de l'Institut Pasteur 1889 – Alexandre Yersin, 7ème en partant de la droite, au premier rang – Photo Institut Pasteur

maladie des enfants. Progressivement, Yersin se rapproche des pasteuriens : préparateur officiel de Roux, logement rue Vauquelin dans un ensemble occupé par Pasteur. Auprès de Roux, il apprend les bases de la bactériologie. Il cherche un thème de travail, un sujet pour sa thèse doctorat et naturellement incline vers les deux maladies infantiles les plus fréquentes. Les trois mémoires signés Roux et Yersin « *Contribution à l'étude de la diphthérie* » feront la synthèse de leur apport à l'étude de cette maladie. Yersin finit l'année 1887 par une série d'examens. L'année 1888 débute par une embarrassante invitation de Pasteur pour le Nouvel An, en présence

d'éminentes personnalités. Pasteur évoque un travail de Roux et annonce que Yersin devrait, son diplôme en poche, rejoindre l'Institut Pasteur. En janvier 1888, Alexandre passe ses derniers examens et peut alors se consacrer exclusivement à sa thèse de doctorat « *Etude sur le développement du tubercule expérimental* » publiée dans les Annales au printemps 1888. Il refait « *l'analyse pathologique de la tuberculose en prenant pour élément le bacille lui-même* ». La « *tuberculose expérimentale type Yersin* » est toujours classique et enseignée aux étudiants. Il soutient sa thèse de doctorat le 21 janvier 1889 et la Faculté de Médecine de Paris lui décerne une médaille de bronze qu'il ne retirera qu'en mai, pour complaire à sa mère.

« Espionnage » à Berlin

A peine sa soutenance faite, il est missionné par Roux pour se rendre à Berlin, suivre le cours de microbie technique pour s'en inspirer à Paris. Le cours est dispensé par deux assistants de Koch, Petri et Fraenkel. Yersin note tout mais il est vite déçu par le niveau insuffisant des cours. « *Tous les sujets sont traités bien sommairement. Je crois qu'il ne nous sera pas difficile de faire mieux à Paris* ». Il rencontre Koch. De retour à Paris, il élabore avec Roux le programme du futur cours de microbie, puis prend quelques vacances à Morges. Le nouveau bâtiment de l'Institut Pasteur est inauguré le 14 novembre 1888, grâce à des dons venus du monde entier et de tous les milieux. La mairie de Paris accepte de vendre un terrain lui appartenant dans le XV^e arrondissement, au 25, rue Dutot. Le président de la République, Sadi Carnot, préside à l'événement entouré d'une foule de personnalités et de journalistes. Pasteur, fatigué et ému, confie la lecture de son discours à son fils Jean-Baptiste. Roux et Yersin, fuyant la bousculade, se réfugient dans leur laboratoire. Yersin regrette que l'on n'ait pas mentionné les préparateurs, souvent étrangers, pense à sa naturalisation et demande à sa mère sa généalogie.

Naturalisation et projets de mariage

Sa filiation maternelle, son ascendance française huguenote, sont déterminantes et en présence de Roux, il obtient facilement la nationalité française le 11 janvier 1889. Il pense aussi à fonder une famille et charge sa mère de « *sonder le terrain* » auprès de Mina Schwartzbach, la nièce d'une amie de sa mère. Il la connaît depuis longtemps, elle lui inspire confiance et estime. C'est un refus qui le déçoit. Sa mère lui propose l'année suivante de « *sonder le terrain* » à nouveau avec Fanny, la fille du docteur Jaïn. Ils ont sensiblement le même âge, il la côtoyait chez son père et lui fait visiter l'Exposition universelle de 1889. Tenté un temps, finalement il renonce.

La diphthérie

Le travail se poursuit avec Roux, ils portent leurs efforts sur la diphthérie et publient trois mémoires « *Contribution à l'étude de la diphthérie* » dans les Annales de décembre 1888, juin 1889 et juillet 1890. Le caractère contagieux de la maladie reste douteux. En 1883 et 1884, Klebs et Loeffler ont bien mis en évidence un bacille dans les fausses membranes des malades mais son inoculation n'entraîne pas forcément chez les animaux les symptômes attendus. Hoffmann, en 1888, confirme ces résultats et trouve un nouveau bacille. Roux et Yersin retrouvent le bacille de Klebs et Loeffler dans les fausses membranes de sujets atteints, le cultivent et le décrivent. Ils établissent ainsi le rôle étiologique du bacille et ne le trouve que dans les fausses membranes et pas dans le sang ni les organes. Ils en déduisent et mettent en évidence la production d'une toxine infectant l'organisme. C'est la définition de la diphthérie « *C'est une intoxication causée par un poison très actif, formé par le microbe, dans un lieu très restreint où il se développe* ». Au-delà de cette découverte

sur la diphtérie, ce travail éclaire la physio-pathologie d'autres infections comme tétanos, botulisme, envenimation. Ils montrent aussi que, comme pour les virus, on peut atténuer les toxines. Roux et Yersin ouvrent la voie à Behring et Kitasato (antitoxine), Martin et Chailloux (sérothérapie antidiphtérique) et Ramon (anatoxine) et à la possibilité de vacciner contre la diphtérie. Ils constatent aussi que certains enfants guéris ont toujours le virus et sont des « *porteurs sains* », qu'il convient de les dépister et de les isoler un certain temps. Ils poursuivent leurs recherches sur la survie du bacille en dehors de l'organisme et la nécessité de passer à l'étuve linge et literie des malades. Le retentissement de ces recherches est prodigieux.

Le cours de Roux

Le premier cours de microbie technique débute en mars et avril 1889. Roux est à son affaire, pédagogue, patient, indulgent tandis que Yersin peste contre « *la stupidité des élèves...* » Le deuxième cours est en juin et juillet 1889. Les 15 élèves viennent du monde entier. Yersin se défoule en allant visiter l'Exposition universelle de 1889, celle de la Tour Eiffel et de la Galerie des Machines. Puis il prend une semaine en bord de mer soulevant l'incompréhension de Roux, lui-même près de sa sœur au Puy. Roux a horreur des voyages et des vacances, du temps perdu ! Le troisième cours de novembre 1889 à janvier 1890 connaît toujours le même succès. Roux voudrait pour se décharger que Yersin assure quelques cours. Il est fatigué et voudrait obtenir pour son préparateur un poste de professeur dans une faculté de province. Yersin, à contrecœur et par amitié, promet d'assurer quelques cours. Ce qu'il fait de mauvaise grâce pour le quatrième cours de février à avril 1890. Il se dispute avec Roux, doit travailler ses cours contrairement à Roux plus décontracté... Roux bien conscient du malaise lui accorde deux semaines de congés à Morges. A son retour, le 21 mai 1890, Roux est dans un état alarmant. Yersin doit accepter la charge du cinquième cours en juin et juillet 1890, sous la pression de Roux et « *dans l'intérêt de la boîte* ». Malgré l'obtention des Palmes Académiques, Yersin était déjà en route pour un avenir différent, au grand désespoir de Roux. Yersin a le projet de prendre un congé d'un an et de s'engager comme médecin auxiliaire des Messageries Maritimes. Par son cousin Isaac Demole, il obtient un entretien avec l'un des administrateurs de la Compagnie. Il lui remet une lettre, élogieuse mais réservée, de la main de Roux mais dictée par Pasteur. Yersin qui ne laisse rien au hasard, se familiarise avec les spécialités qui lui seront nécessaires. Il prépare ses bagages, effets personnels, livre, précieux microscope, trousse de chirurgie... En septembre 1890, une dépêche l'enjoint d'embarquer à Marseille à destination de l'Indochine. Il salue Pasteur revenu d'Arbois à Paris, mais pas Roux encore chez sa sœur au Puy.

Un désir d'ailleurs...

Le grand large

De Marseille, le 21 septembre 1890, il embarque sur l'Oxus à destination de Saigon pour y connaître son affectation. La traversée lui est agréable. Le 18 octobre, il est à destination, déçu par la remontée de la rivière dans un paysage plat aux berges boueuses et malodorantes. Il est affecté sur la ligne Saigon-Manille à bord du Volga sous les ordres du commandant Nègre. Il consacre ses quatre jours de répit à visiter la capitale de l'Annam. Ses fonctions à bord ne sont pas absorbantes et il dispose de temps libre. A Manille, il visite la ville pendant l'escale d'une dizaine de jours. Au fil des escales, il s'intéresse à l'arrière-pays philippin : les lacs Laguna et Bonbon, villages typiques... Pour plus de liberté, il frète une *caromata*, carriole locale tirée par un cheval, puis une *banca*, petite pirogue qu'il embarque sur le Volga et rénove avec l'aide du maître d'équipage. Il destine cette embarcation à des excursions autour de Saigon, assisté de ses deux boys, Choun et Tiou : villages des premiers contreforts de la chaîne annamite, rapides de Trian... Sur les conseils d'un colon danois, M. Gorgensen, il tente une incursion chez les Moï, une peuplade des hauteurs. En février 1891, il fait la connaissance et se lie d'amitié avec Calmette, médecin de la Marine, envoyé par Roux pour créer un laboratoire. La ligne Saigon-Manille est supprimée et il est affecté à bord du Saigon faisant du cabotage entre Saigon et Haiphong : Nha Trang, Tourane, Thuan An, Hué. Yersin n'a de cesse de se procurer une nouvelle embarcation pour naviguer sur le Fleuve Rouge à Haiphong : Montagne des Sept Pagodes malgré la menace des pirates... Croisant devant la rade de Nha Trang, il rêve d'y faire une expédition pour rejoindre Saigon à travers la chaîne annamitique. En juillet 1891, Yersin, avec l'accord du commandant, expose son projet au résident de France à Nha Trang qui lui procure un milicien annamite et lui conseille la route mandarine jusqu'au port de Phan Ri. Le 3 août 1891, avec son boy et quatre porteurs, Yersin s'enfonce dans les collines vers les villages Moï qui n'ont jamais vu d'européens. Surpris mais accueillants, ils l'hébergent dans une case. Malgré pluies et sangsues, il progresse en altitude, 1250 m, jette ses chaussures abîmées, pieds nus comme les locaux. La progression est lente avec la densité de la végétation, cours d'eau, cols, marécages et les indications approximatives des chefs de village, difficulté de recruter des porteurs... Il



décide de renoncer, rejoint Phan Tiet, prend une jonque pour Nha Trang. Cette première expédition conforte son goût pour l'exploration. Il va employer son temps libre à se préparer : utilisation du sextant, apprentissage à faire le point, mathématiques et géodésie... Il va tout mettre en œuvre pour obtenir du gouvernement français un ordre de mission scientifique pour l'exploration du haut Don Nai, sur les traces des grands explorateurs Auguste Pavie et le capitaine Cupet. D'autres solutions s'offrent à lui. Calmette lui conseille le Corps de santé colonial car il n'est pas en règle avec le service militaire. C'est ce qu'il fait en novembre 1892, en déposant sa demande auprès de Georges Treille qui dirige le nouveau Corps de santé des Troupes de marine (devenues plus tard Troupes coloniales), en souhaitant d'emblée un congé illimité pour mission scientifique ! Bien que dépassant la limite d'âge, il devient médecin de santé coloniale³ en Indochine. Adrien Loir le sollicite pour l'épauler à Sydney en Australie. Sa mère espère son retour en France à l'Institut. Il n'envisage pas non plus de faire de la clientèle bien qu'il soigne gratuitement des annamites lors de ses escales : « *Il est vrai que ce sont plutôt eux que moi qui profitent de ma science surtout lorsque, pour me payer, ils ont la gentillesse d'emporter mon porte-monnaie. Mais que veux-tu, c'est dans leurs idées que voler un Français est une bonne action. D'ailleurs que sont venus faire les Français en Indochine, sinon voler les Annamites ?* » Finalement Yersin sollicite des Messageries Maritimes un congé « *de maladie* » puis une mise en disponibilité d'un an, renouvelable.

Les explorations

Le 28 mars 1892, Yersin part de Nha Trang avec le projet de *traverser la chaîne annamitique et de joindre le Mékong*, accompagné d'un boy et cinq porteurs. M. Lenormand, chancelier de France à Nha Trang, l'accompagne jusqu'au premier village Moï Binhs, M'Siao. Yersin progresse de village en village, obtient hospitalité, droit de passage et nouvelles montures en échange de cotonnades, bracelets en cuivre, mouchoirs, pipes, miroirs, verroteries... et démonstrations de son fusil Winchester. Il atteint B Doï, Ai Rouï, Knieng, Kheune, diversement accueilli par des chefs parfois raisonnables, parfois cupides. Le périple continue en pirogues sur la rivière Krong Bung infestée de caïmans. Yersin fait étape dans des villages un peu éloignés de la rivière : Keranne en territoire Benong... B Dône premier village laotien. Le voyage se poursuit par voie terrestre car les rapides empêchent toute navigation. Le tigre rôde autour du campement la nuit. L'expédition parvient le 9 juin 1892 à Stung-Streng sur le Mékong où réside un agent consulaire. Yersin descend une partie du Mékong en bateau, arrive à Pnomh Penh le 25 juin 1892 et dîne chez le Résident supérieur de France au Cambodge. Il regagne Saigon en bateau par le golf du Siam, adresse des rapports aux administrations concernées et aux deux sociétés de Géographie de Paris : observations ethnologiques, clichés photographiques, cartographie de la région traversée... L'on s'étonne du succès de son périple de deux mois et demi dans un milieu hostile et avec comme seule nourriture du riz. Lui n'y trouve rien de bien extraordinaire. En octobre 1892, il se rend à Paris, voit ses amis pasteuriens. Roux a enfin compris et accepte l'éloignement de son ancien préparateur. Yersin reste jusqu'à Noël et n'a de cesse de chercher soutiens et fonds pour de nouvelles explorations. C'est finalement François Charmes, Chef de cabinet des Missions scientifiques au ministère de l'Instruction publique, qui fait lui accorder une somme de 15 000 francs et l'adresse à Jean Marie de Lanessan, gouverneur général de l'Indochine. La chute du ministère lui fait craindre une annulation de ses crédits et il doit se battre avec la bureaucratie. Il donne une conférence aux deux sociétés rivales de Géographie de Paris, parfait ses connaissances en photographie et surtout en astronomie, suivant les cours de l'Observatoire de Montsouris. Il ne peut alors que faire un court séjour à Morges où il achète divers appareils et deux fusils.

Les expéditions

Dès son arrivée à Saigon, Yersin rencontre de Lanessan qui lui demande de repérer un tracé de route traversant les pays moï et remontant vers le nord, d'étudier les ressources forestières, minières, les possibilités d'élevage. Cinq ports s'échelonnent sur la côte : Saigon, Phan Tiet, Phan Ry, Phan Rang, Nha Trang, puis Touraine et Hué. Il quitte Saigon le 24 février 1893, avec deux boys et M. Wetzel, responsable de la construction d'une portion de route. Une route existe jusqu'à Biên Hoa, prolongée par une piste empierrée puis des chemins défoncés. Après les rapides de Tran sur le Don Nai, la piste s'élève vers Cai Gao et Ben Nom, villages annamites, puis Voyang, Tracon peuplés de moï. A Tan Linh, les habitants Thiames acceptent d'être vaccinés contre la variole qu'ils redoutent. L'expédition rejoint la côte à Phan Tiet et la suit jusqu'à Phan Ry. La colonne remonte vers Rioung puis au sud-est Klakar, Contan, Lara, Ta La, rudes villages moï. Yersin revient sur Tan Linh pour étudier une route reliant ce village au petit port de Phan Rang. il gravit quelques sommets dont le mont Ta Doum nimbé de brouillard. Au nord, recherchant les sources du Don Nai,

3- Il franchit tous les grades de médecin de 2e classe jusqu'à celui de médecin principal de 1re classe (cinq galons) le 23 juin 1913, avant d'être admis à la retraite en 1920, en qualité de médecin colonel. C'est sous le képi rouge à l'ancre de marine qu'il fit toute sa carrière en Indochine. Ces cinq galons l'auraient fait surnommer Docteur Nam (cinq en vietnamien) ou Oncle Nam, bien qu'il n'ait quasiment jamais porté son uniforme.

il découvre le plateau du Lang Bian, futur site de la ville de Dalat. Il lui rappelle son pays natal ! En descendant vers la côte, il fait le coup de feu avec une bande de brigands pillant la région. Il est blessé dans l'escarmouche, transporté dans un hamac, échappe à la charge d'une éléphant, et arrive finalement à Phan Rang, mission accomplie, le 26 juin 1893. Il établit son rapport, se rétablit, rassure sa mère et lui annonce l'exécution au sabre du chef des brigands à laquelle il a assisté « *pour prendre quelques instantanés* ».

En juillet 1893, il repart pour une expédition privée à la rencontre des villages moïs et de leurs chefs : M'Siao toujours en conflit avec ses voisins, Kheune vieux chef mourant, M'Seu d'abord méfiant. Il atteint le plateau du Darlac et son vaste lac. Au retour, Kheune est mort et Yersin assiste à des rites funéraires. Il séjourne ensuite chez M'Siao non sans complications. Il regagne Nha Trang le 29 août et Saigon le 6 septembre par Phan Rang, Tan Linh et Biên Hoa. La fin de l'année est consacrée à la rédaction des rapports, à tracer des cartes et à développer ses clichés.

Il revoit de Lanessan, bien indécis sur une future mission à lui confier. C'est le Conseil national qui lui alloue un crédit de 2000 piastres pour l'exploration du trajet Nha Trang-Tourane. Avec une forte escorte de porteurs et de miliciens annamites, Yersin quitte Nha Trang le 12 février 1894 par le plateau du Darlac. Armement et annamites suscitent la méfiance des moïs. Après une escarmouche à Pico, les autres villages se ferment et il faut camper autour sans aide ni renseignements. M'Siao est plus accueillant mais toujours aussi querelleur. La colonne atteint au nord les Radé des villages de Trim et Tiou, paisibles et confiants, puis une région peuplée de Banhars, nation belliqueuse. Le père Guerlach qui dirige une Mission catholique près du village montagnard de Kontoum, fait visiter la région à Yersin. La caravane repart vers Attopeu au Laos à travers forêts denses, rivières et attaques de sangsues. Les habitants vivent de maigres cultures et surtout d'échanges entre Moïs des montagnes et Laotiens de la plaine du Mékong. Yersin rejoint Tourane traversant des villages en guerre et pistes piégées. Au dernier village, une rivière navigable les mène en sampans jusqu'à Tourane d'où par la côte ils gagnent Hué où demeure le Résident supérieur de l'Annam. Un bateau des Messageries Maritimes ramène notre explorateur à Saigon en mai 1894. Il rédige un rapport complet de son expédition : trajet, richesses, tribus. Il met l'accent sur le climat de belligérance et sur l'exaspération des chefs qui ne verraient pas d'un mauvais œil une intervention française pour sécuriser la zone après installation de voies de communication, routes ou chemin de fer. Il quitte Saigon pour Hanoi le 27 mai 1894.

La peste

Lors de ses explorations, Yersin avait observé la situation sanitaire des villages traversés. Une peste endémique, en Chine du sud, menaçait le Tonkin bien que de Lanessan ne veuille pas en entendre parler. Le



Yersin devant la hutte de bambou recouverte de paille de Hong Kong en 1894 où il découvrit le bacille de la peste. Collection de photographies de Yersin. © Institut Pasteur - Musée Pasteur.

projet ancien de Yersin était de se rendre au Yunnan pour étudier ce fléau. Début 1894, la peste atteint Canton et Hong Kong. Avec l'amélioration des moyens de transport, le risque de propagation est multiplié. Le gouvernement français très inquiet mandate Yersin au Yunnan pour tenter de découvrir le germe responsable et dicter des mesures de précaution. Yersin voudrait plutôt se rendre à Hong Kong où sévit une violente épidémie mais il est pris à son propre piège. Il se heurte à des refus et finalement obtient gain de cause par Calmette interposé. Il arrive à Hong Kong le 15 juin 1894 et s'installe à l'hôpital Kennedy Town. La peste bat son plein. Le Dr Lawson crée des lazarets de fortune pour augmenter les capacités d'accueil des malades et les isoler. Les locaux infectés sont vidés de leur contenu et le tout est brûlé. Les maisons sont désinfectées et des rues condamnées. Yersin est handicapé car il ne parle pas anglais. De plus il a été précédé par le professeur japonais Kitasato, un disciple de Koch, à qui les Anglais déroulent le tapis rouge.

Kitasato, comme Yersin, parle parfaitement allemand mais ne montre aucun souci de collaboration. Grâce au père Vigano, italien mais français de cœur, Yersin obtient l'autorisation de faire édifier une petite paillote comprenant une pièce d'habitation et son laboratoire. On lui refuse les autopsies et il doit soudoyer des fossoyeurs pour faire ses prélèvements. Il se focalise sur les bubons alors que le Japonais s'acharne sur sang et organes. Yersin décrit parfaitement le bacille de la peste tandis que Kitasato prend pour tel un pneumocoque et revendique aussitôt la découverte. Au final, le bacille de la peste sera bien dénommé *Yersinia pestis*. Yersin poursuit son travail, indifférent à la polémique, cultive et inocule, établit les bases de la connaissance clinique et physiopathologie de la peste. Il a pris soin de faire parvenir à Émile Roux tous prélèvements utiles pour confirmer et compléter ses résultats. Il remarque aussi le rôle des rats dans la propagation de la maladie et le lien entre pestes humaine et murine. Il constate aussi la persistance du bacille dans les sols. Son travail terminé et malgré l'insistance des autorités anglaises, après un détour à Canton, il rejoint Saigon le 25 août 1894, comptant bien se rendre au Yunnan pour continuer l'étude de la peste. Ce

qu'il réalise du 23 septembre à début novembre. Mais il a une d'autres idées en tête !

Epizooties et revoilà la peste

Yersin obtient une mission gouvernementale pour étudier la peste bovine qui décime les troupeaux de buffles. Il quitte Saigon le 12 novembre 1894, à marche forcée pour Nha Trang. Il pense la peste bovine de même nature que celle qui frappe les humains. Il lui faut monter un laboratoire, se procurer animaux expérimentaux. Il réussit à reproduire expérimentalement la peste chez le buffle lorsqu'il reçoit un télégramme du Ministère des Colonies lui demandant de se rendre à Diego Suarez étudier le microbe des fièvres bilieuses. Il quitte Nha Trang le 11 janvier 1895 pour un long périple : Saigon, Aden, séjour en Égypte, halte à La Réunion, Nossi-Bé le 8 mars. La fièvre bilieuse hématurique était considérée comme une forme particulière du paludisme ou une maladie différente. Yersin ne trouve pas d'hématozoaire dans le sang mais un petit bacille. Il constate aussi le rôle nocif de la quinine dans le traitement de la maladie.

En avril 1895, il est instamment appelé à Paris, pour poursuivre les travaux sur le traitement de la peste, au laboratoire d'Emile Roux, avec Calmette et Borrel. Il s'agit d'atténuer la virulence du bacille pour tenter d'obtenir un vaccin et ainsi immuniser l'homme. Ils tentent avec succès des essais d'inoculation de microbes tués par chauffage, au lapin. Ils obtiennent aussi l'immunisation du cheval pour obtenir un sérum anti pesteux qui protège lapin, cobaye et souris. Reste à confirmer et tenter sur l'homme. Yersin voudrait repartir à Nha Trang, continuer ses recherches sur la maladie des buffles, installer un laboratoire pour produire du sérum de cheval en grande quantité. Roux appuie ses démarches et ils obtiennent une mission. Aussitôt Yersin retient sa place sur le Melbourne qui doit appareiller le 4 août 1895. Il a été heureux de retrouver Roux et Calmette mais Pasteur est en mauvais état et décédera le 28 septembre 1895. La découverte du bacille de la peste aura été une de ses dernières joies. Après une traversée d'un mois, Yersin profite de son crédit de 5000 piastres pour agrandir son installation. Il fait construire une écurie pour les chevaux et des paillotes pour les petits animaux, près de la plage. Les moussons l'obligent à demander un établissement à l'intérieur des terres dans l'ancienne citadelle de Khane Hoa, pour les gros animaux, chevaux, buffles et bœufs. Devant l'accroissement du gros cheptel, il obtient le détachement d'un vétérinaire, M. Pesas, en juin 1896.

Au printemps 1896, la peste a repris à Hong Kong et on le demande pour la combattre. En juin, muni de sérum, il se rend sur place puis à Canton où l'épidémie frappe durement. La ville est hostile aux étrangers et donc inutile de proposer son sérum. C'est alors que Mgr Chausse, évêque de la mission catholique, lui demande de tenter de sauver Tisé, l'un de ses élèves chinois. Mgr Chausse accepte tous les risques de la tentative, le sérum n'ayant jamais été administré à un homme. L'effet est miraculeux ! Il récidive alors à Amos, avec succès, à condition que le sérum soit administré précocement. Ces succès le font accueillir chaleureusement à Canton et à Macao. Le projet est évoqué d'un institut Pasteur à Canton mais un nouveau séjour à Paris est nécessaire en novembre 1896. Sur le retour en Indochine, il est vivement sollicité par les autorités de Bombay en pleine épidémie de peste. Il n'a pas de sérum et peine à en obtenir en qualité et quantité. M. Fraimbault, un autre vétérinaire, arrive en renfort. Vingt-quatre juments meurent du charbon. Yersin ne part que le 20 février 1897 et avec seulement 700 doses de sérum. En route, il apprend le décès de Pesas peut-être victime d'une contamination de laboratoire. Il arrive à Bombay le 5 mars et injecte son sérum. Les résultats sont décevants, 50 % de guérison au lieu des 80 % attendus. Il incrimine la qualité, protocole et technique d'immunisation des chevaux, l'état trop avancé de la maladie chez les sujets traités. Le sérum reçu de Paris est plus efficace. Il est appelé à Mandvi, la première semaine de mai et s'installe avec d'autres délégations étrangères. De retour à Bombay, il est irrité par Hoffkine, un collègue de l'Institut, proposant un vaccin « *la lymphé de Haffkine* », qui ne diffère de celui de l'institut que par milieu de culture et température d'incubation et qui s'avère même être dangereux. Simond vient remplacer Yersin en Inde. Simond reste plusieurs mois à Bombay dans un laboratoire mis à sa disposition par les Anglais. C'est lui qui découvre l'année suivante le rôle de la puce comme vecteur de la transmission de la peste du rat à l'homme, découverte accueillie avec scepticisme.

Yersin regagne Nha Trang début juillet 1897. En juin 1898, un épisode de peste sévit dans son fief et il craint une contamination par ses singes expérimentaux. Il protège son personnel, incendie les cases contaminées, traite les villageois. L'origine est bientôt découverte : des contacts commerciaux avec des jonques chinoises. Yersin en vient à faire construire un nouveau village avant d'incendier l'ancien. La peste est considérée éradiquée en novembre mais quelques cas surviennent en février 1899 dans deux villages proches. Il utilise la même méthode et peut signaler en avril la disparition de la maladie.

Jean Claude Brunelin

(à suivre...)

Notes sur le droit de pêche dans la Loire de la levade de Brives au Gua Frances

L'origine de cette note est la recherche du droit de pêche des chartreux de Brives qui, comme celui de tout seigneur, pourrait nous paraître plus honorifique qu'autre chose, en fait, ce droit est tellement important que les procédures se multiplient au cours des siècles. Le poisson, alors abondant dans la Loire, représente une ressource non négligeable comme le prouve le nombre de pêcheurs déclarés officiellement sur les rôles de vingtièmes d'industrie, donc des "professionnels". En 1780, ils sont sept à Brives¹ et trois à Charensac². N'oublions pas le régime alimentaire des chartreux, et de la population dans son ensemble³, qui renforce le rôle économique du poisson.

Les chartreux vont bénéficier du droit de pêche dans le béal de leur moulin, puis dans une partie de la Loire, jusqu'à la Révolution où, sous diverses formes, il passera à l'État.

Le droit de pêche des seigneurs de Saint-Quentin

Dans son étude de la « Seigneurie de Saint-Quentin ou Les seigneurs de la Loire depuis le pont de Brives jusqu'à la Voûte », l'abbé Auguste Terrasse⁴ indique que les seigneurs de Saint-Quentin avaient « le droit d'une autorité absolue sur la Loire, d'un bord de la rivière à l'autre, depuis la chaussée au-dessus du pont de Brives jusqu'au lieu appelé Gas Froncez près de Lavoûte. Sur toute cette partie de la Loire ils avaient le droit de pêcher, à l'exclusion même des autres Seigneurs riverains qui jusqu'au XVII^e siècle ne le contestèrent jamais ». C'est donc d'eux que les chartreux de Brives ont possédé quelques droits de pêche.



Le droit de pêche dans le béal du moulin

En 1138, la maladrerie de Brives reçoit des Chapeuil de Mercœur, seigneurs de Saint-Quentin, un droit de pêche dans la Loire⁵, mais très limité si on se réfère à une transaction portant reconnaissance par le maître de la maladrerie de Brive, en faveur d'Adhémar Seigneur de Saint-Quentin, du 7 décembre 1316, qui nous apprend, que « le droit de la levade⁶ au-dessus du pont de

1- AD43, 1 C 1351. De 1780 à 1788 on relève treize noms, *cf. infra*.

2- AD43, 1 C 1365.

3- Avec les interdits et obligations religieux.

4- Auguste TERRASSE, « Seigneurie de Saint-Quentin ou Les seigneurs de la Loire depuis le pont de Brives jusqu'à la Voûte », *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences, Art et Commerce du Puy*, 3^e année, n° 4, mai-juin 1902.

5- Albert BOUDON-LASHERMES, *Les vigueries carolingiennes vellaves*, page 308.

6- La levée, barrage, qui permet la prise d'eau dans le canal du moulin.

Brive, est assuré, et reconnu appartenir à la Maladrerie, en fief franc, mouvant dud Adhémar, ainsi que le droit de pêche pour le Maître de la maladrerie, et ses gens, dans le béal depuis la levade jusqu'au moulin ; en outre le droit de prendre des pierres dans le lit de la rivière et de détacher des rochers leur est concédé par icelui Adhémar, moyennant la redevance annuelle de six deniers tournois ».⁷

Le vicomte de Polignac rend un droit de pêche usurpé au seigneur de Saint-Quentin

Le 11 avril 1337, devant un conseiller député par la juridiction du Puy, Armand vicomte de Polignac, se désiste, en faveur d'Adhémar, seigneur de Saint-Quentin, de certaines portions de juridiction, sur la Loire et la Sumène, que son oncle et son père, « avaient injustement usurpées sur le seigneur de Saint-Quentin » ; il reconnaît que « toute la juridiction de l'un et l'autre bord de Loire, depuis la levade au-dessus du pont de Brive⁸ et continuant en descendant jusqu'au Gua Frances⁹ ; et pour Sumène dans l'un et l'autre bord, depuis le pont de Sumène jusqu'à la Loire », appartient au seigneur de Saint-Quentin.¹⁰

L'arrentement du droit de pêche

Le 20 avril 1675, Jacqueline du Roure¹¹, femme et procuratrice de Louis Armand Vicomte



de Polignac, a assancé à Pierre, François et Jean Bertrand, frères, pêcheurs du lieu de Brive, paroisse Saint-Georges du Puy, « le droit et faculté de pouvoir pêcher dans la rivière de Loire depuis le pont de Brive jusqu'à Vorey avec toutes sortes d'arros, tant éperviers, troussadour¹² que autres que le seigneur a droit de faire pêcher sans aucune réserve, ceci pour le temps et terme de quatre années qui commenceront aujourd'hui [...] moyennant le prix et somme chacune d'icelles de quatre-vingt-dix¹³ livres à payer et porter chacune année, le premier mai, commençant

7- AD43, 15 H 30.

8- Il s'agit de l'ancien pont, à peu de distance de l'actuel, en amont, dont demeurent d'importants vestiges. La levade était destinée à l'alimentation du moulin de la maladrerie puis de la chartreuse.

9- Gué-Français, sur la Loire à la jonction du Chalan, commune de Polignac. (Augustin CHASSAING, complété et publié par Antoine JACOTIN, *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire*, Paris, 1907. Chalan devenu Chalon sur les cartes IGN. Traces du gué toujours visible sur les photos aériennes. A ce niveau passe l'ancien chemin du Puy à Lavoûte (rive gauche) (AD43, 3 P 2618, cadastre de Polignac 1809).

10- AD43, 15 H 30.

11-Troisième épouse de Louis Armand XIX, vicomte de Polignac, le 17 janvier 1658, décédée le 7 novembre 1721 ; mère de Scipion Sidoine Melchior Armand XX (1660-1739). (Gaston de JOURDA de VAUX, *Le nobiliaire du Velay et de l'ancien diocèse du Puy*, t. 5, 1928). Voir, Ulysse ROUCHON, *Les vicomtes de Polignac sous l'Ancien régime*, Éditions de la Société académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire, 1992, p. 89-98.

12- D'autres documents parlent de « tressois ».

du prochain en un an » soit à terme échu¹⁴. Ce contrat, de forme classique, montre la présence, à Brives, de pêcheurs professionnels.¹⁵

La suite du document nous permet de connaître que le contrat est aussi une garantie relative à un contrat antérieur : « moyennant quoi la Dame a promis de les faire jouir paisiblement de la pêche et par exprès de les garantir de l'assance que leur avait été passée par feu Monsieur de Chadrac en leur faveur, procuration du droit de pêche de la Loire de Saint-Quentin¹⁶ au prix de trente-huit livres, et au cas ils seraient contraints de payer ledit prix d'assance à Damoiselle Marguerite de Mozeiller¹⁷ veuve du feu sieur de Chadrac¹⁸, elle tiendra lieu de paiement sur ladite somme de quatre-vingts ~~dix~~ livres. »

De plus, « la Dame a promis de les garantir du droit de leyde¹⁹ qu'ils avaient coutume de leur payer, leur donnant pouvoir de sous affermer le droit de pêche à tous ceux que bon leur semblera ».

L'acte est rédigé au Puy, en présence de Jean Galien, bailli de Saint-Paulien, intendant de la maison du vicomte de Polignac, et André Chambon, praticien, qui signent ainsi que Jacqueline du Roure ; les pêcheurs sont illettrés.²⁰

Les chartreux seigneurs de Saint-Quentin

Ce droit passe aux chartreux lorsqu'ils deviennent seigneurs de cette terre, le 5 mars 1683 ; le vicomte Louis Armand de Polignac leur cède cette seigneurie, acquise il y a quelques années, contre la demande de remboursement du prix de son acquisition, soit 800 livres²¹.

Les chartreux possèdent alors la totalité du droit de pêche du seigneur de Saint-Quentin et pas seulement dans le béal, droit qu'afferme ; le 11 avril 1707, dom Estienne Sabarthés, procureur de la chartreuse, « à l'un et l'autre bord de la Loire, depuis la levade de Brive,



13- Le « dix » écrit à l'origine sur le document préparé est recouvert d'encre pour l'annuler, petite diminution du prix ou correction d'une erreur.

14- AD43, 2 E 1518.

15- Preuve qu'à cette date les Polignac ont acquis la seigneurie de Saint-Quentin.

16- Droit que l'on a vu, en 1337 s'étendant « depuis la levade au-dessus du pont de Brive et continuant en descendant jusqu'au Gua Frances ». La portion du gua à Vorey est du ressort des Polignac.

17- Veuve de Jean Gérentes.

18- Qui est le seigneur de Chadrac en question ? Le fief des Saint-Quentin a été cédé par Pierre Antoine de Rochefort d'Ally (1600-1669), par acte du 7 octobre 1634, à Gaspard Gérentes, seigneur de Chadrac, bailli pour l'Évêque du Puy en la cour commune de la ville, marié à Philippe Charoas, dite veuve en 1642. En 1673, François-Ignace Gérentes, fils d'autre François, était, seigneur de Chadrac. Il doit s'agir de Jean Gerentes, car c'est de lui qu'est veuve Marguerite Mozeiller. (Gaston de JOURDA de VAUX, *Le nobiliaire du Velay et de l'ancien diocèse du Puy*)

19- Leyde : impôt levé sur les marchandises vendues ; donc le pêcheur peut vendre sans que sa marchandise soit taxée.

20- AD43 : 2 E 1518.

21- Gaston de JOURDA de VAUX, *Les châteaux historiques de la Haute-Loire*, tome 1, page 388.

jusqu'au Gua Frances²², avec charge aux preneurs d'empêcher qu'aucun autre n'y pêche, sans permission expresse de la chartreuse »²³.

Les chartreux seigneurs de Saint-Quentin veulent la reconnaissance du droit de pêche de cette seigneurie.

Le 11 août 1742, une transaction a lieu, entre le prieur de la chartreuse de Brive et François Laurenson, seigneur de Brive, en lieu et place d'Armand vicomte de Polignac, « en conséquence du désistement du vicomte de Polignac du droit de pêche en faveur du seigneur de Saint Quentin de 1337²⁴, des inféodations du droit de pêche faites avec défense de pêcher à l'épervier et tressois, faites par la chartreuse à divers particuliers de Brive en 1481, 1547, 1688, désavoue la permission par lui donnée à Reymond, laquelle demeure sans effet, et recouvre le droit de pêche appartenir uniquement à la chartreuse depuis la levade de Brive jusqu'au Gua Frances, promet ne plus donner semblable permission, ni pêcher lui-même » ; les dépens, évalués à 30 livres, sont payés à la chartreuse.²⁵

Les chartreux défendent leur droit, en 1743, ils font « faire par le juge de Saint-Quentin défense de pêcher dans la Loire, et ce par voie d'affiche apposée par le juge et ses témoins sur les murs de Chadrac et des communes environnantes »²⁶.

Un différend avec le prieur de Doue

Une lettre, dans les archives de la chartreuse, du prieur de Doue, Jean-Baptiste Opinel, du 1^{er} septembre 1757, adressée au prieur de la chartreuse, évoque un différend lié à la pêche²⁷ :

« On n'a point ôté Mon Révérend Père l'épervier au pêcheur de Peyredeyre, lorsqu'on l'aperçut le jetant dans la rivière, j'envoyais le reconnaître par mes religieux, qui lui demandèrent par quel ordre il pêchait, il ne se fit point presser pour répondre que c'était par le vôtre, et que vous lui aviez ordonné qu'en cas qu'on le lui voulut prendre, de l'apporter lui-même, il a tout exécuté à la lettre. De quoi vous plaignez-vous ? Serait-ce des égards auxquels vous m'accusez d'avoir manqué ? Si vous aviez voulu vous donner le temps de la réflexion, vous eussiez senti que j'étais seul en droit de vous en faire le reproche. De mémoire d'hommes vous n'avez fait pêcher dans cette partie de la rivière ; quelle envie vous a pris d'y envoyer aujourd'hui et d'endoctriner si bien votre homme ? Vous qui êtes poli vous êtes sorti de votre caractère. Ayant envie d'innover, vous pouviez me prévenir. La façon avec laquelle nous avons vécu ensemble jusque ce jour l'exigeait, et sans avoir recours aux menaces j'en discute mes droits avec la politesse qui convient à d'honnêtes gens ; je suis fâché qu'avec autant d'esprit vous m'obligiez à vous faire des observations sur les décences.



22- Soit la portion dépendant de la seigneurie de Saint-Quentin qu'ils possèdent depuis 1683.

23- AD43, 15 H 30.

24- Cf. supra.

25- AD43, 15 H 30.

26- Auguste TERRASSE, *op. cit.*

27- AD43, 15 H 31. Graphie modernisée.

Je ne dispute rien sur vos titres, parce que je ne dispute point des choses que je ne connais pas. Tout ce que je sais c'est que personne n'a droit de pêcher dans la Loire depuis Gagne au pont de Brive que l'abbaye de Doue. M. de Bouzols et vous le prétendiez ; vous en avez été déboutés tous les deux. Le parlement de Toulouse par faveur accorda à M. de Bouzols de pêcher lui personnellement, lorsqu'il serait à son château et non autrement, et déboute les Révérends Pères chartreux impliqués dans le procès. Dans ceci mon Révérend Père, je ne crois rien vous apprendre de neuf. L'arrêt du parlement n'est pas d'assez ancienne date pour que vous en prétendiez cause d'ignorance. Au cas que je me trompe, malgré votre procédé, je ne vous en refuserai ni la date ni la teneur.

Quand a l'épervier s'il est à votre maison je me ferai un plaisir de le rendre à vous ou à quelqu'un de chez vous, mais je suis persuadé que lorsque vous aurez examiné les choses sans prévention, vous vous en désisterez et serez fâché de vous être mis dans le cas de faire de mauvaises difficultés à gens qui ne sont point capables de manquer à leurs voisins. Ce sont les sentiments de celui qui est très parfaitement, mon Révérend Père votre très humble et très obéissant serviteur. L'abbé de Doue ».

Cette lettre porte au dos la mention : « répondu le 2, copie ci-jointe », malheureusement, cette copie est absente. L'abbé Régis Pontvianne, dans son ouvrage sur l'abbaye de Doue²⁸, nous apprend non seulement une suite de l'affaire, mais nous en expose l'origine :

« Le 1^{er} septembre 1757, dom d'Aigueperse procureur de la chartreuse, charge Pierre Roche, de Peyredeyre, un des pêcheurs à gage du monastère, de pêcher à l'épervier dans la Loire, au-dessus du pont de Brives, c'est-à-dire dans la concession de l'abbaye de Doue. Il lui recommande de se tenir sur la rive gauche, du côté de Charensac²⁹, et ajoute que si les religieux de Doue viennent l'inquiéter et lui demandent son épervier, il n'aura qu'à le leur donner ; il se charge, lui, de leur demander raison de leur conduite.

Pierre Roche exécute fidèlement les ordres reçus ; il se met à pêcher, lorsque bientôt apparaissent sur la rive opposée trois religieux de Doue, armés de fusils, le propre neveu de l'abbé et les Frères Pernin et Javain. Ils couchent immédiatement le pêcheur en joue et le menacent de tirer sur lui s'il ne leur apporte pas au plus tôt son épervier et les quelques poissons qu'il a pris.

Roche, craignant qu'on ne lui fasse un mauvais parti, obéissant d'ailleurs aux recommandations de son maître, le procureur de la chartreuse, s'empresse de passer le fleuve et de remettre son filet et sa capture.

Les religieux Prémontrés se retirent triomphants, emmenant le pêcheur et emportant son épervier et son poisson. »

Suite à cette action, le prieur de la chartreuse, dom Gabriel d'Aigueperse, écrit à l'abbé de Doue une lettre qui n'est pas parvenue jusqu'à nous, mais qui doit être assez « brutale » si on se réfère à la réponse que nous avons vue précédemment, courrier qui ne rétablira pas le calme. Rendons la parole à Régis Pontvianne :

« il dépose tout de suite chez le lieutenant-général criminel de la sénéchaussée et présidial du Puy une plainte où il relate les faits précédents ; mais il ne dit pas qu'il a donné des ordres formels à Pierre Roche. Par contre, il s'applique à faire ressortir ces deux faits : que des clercs, contrairement aux saints canons, ont été vus armés de fusils, et qu'ils ont violé ouvertement la loi civile qui défend le port d'armes à feu aux simples particuliers.

Faisant droit à la plainte du procureur de la chartreuse, le lieutenant criminel charge Pierre-Raymond Pages de Lherm, conseiller en la sénéchaussée du Puy, de faire une enquête sur l'attentat commis sur la personne du pêcheur par les religieux de Doue. Pierre Raymond Pages fait citer devant lui, comme témoins, Antoine Peyronnel, travailleur ; Jean Pal ; Jean Mouleyre et Claude Teyssonneyre, laboureurs, tous quatre de Brives³⁰. Les témoins reconnaissent l'exactitude des faits

28- Abbé R. PONTVIANNE, Recherches historiques sur l'abbaye de Doue et sur les prieurés qui en dépendaient (1162-1789), Le Puy, imprimerie catholique A. Prades-Freydier, 1900, p. 222-226.

29- Rive gauche, où se situe la chartreuse, Doue étant côté rive droite.

30- Brive situé sur la rive droite de la Loire.

allégués par le procureur, à savoir, que les religieux de Doue, armés de fusils, se sont emparés de la personne de Pierre Roche, qu'ils l'ont emmené à Doue, et qu'ils lui ont pris son épervier et son poisson. En conséquence, le lieutenant criminel les cite à sa barre pour le 8 octobre suivant. Nous ignorons la suite de cette affaire. »

Nous n'avons pas, non plus, la conclusion de cette affaire qui révèle que le droit de pêche est d'une grande importance puisqu'il est l'occasion de procédures, y compris entre ordre religieux "concurrents", et que, dans certaines conditions des religieux n'hésitent pas à se montrer armés et menaçants.

Le nouveau pont de Brives et le déplacement de la digue

Lors de la construction du pont de Brives, un projet envisageait de déplacer la digue des chartreux ; dans leur réunion du 23 novembre 1771, les États du Velay, cherchent une solution plus économique :

« on propose de placer le pont au-dessous de la digue et dans un endroit où la rivière se trouve plus resserrée entre ses bords, le pont se trouverait également fondé sur le roc et pourrait être diminué d'une arche. On pourrait également supprimer les places qui le terminent et part et d'autre et on ne toucherait point à la digue du moulin des chartreux, moins encore au canal du moulin qu'il est autrement nécessaire de prolonger de 100 toises de même que celui de l'autre moulin qui est sur la rive opposée. Que ces différents objets réunis ensemble présentent une épargne de soixante mille livres et que de plus le Diocèse se trouvera à l'abri de toute discussion avec les chartreux qui prétendent qu'en déplaçant leur digue, il devrait leur garantir les nouveaux ouvrages et les dédommager du chômage de leur moulin, et de la perte d'un droit de pêche de saumon dont ils seraient privés dans le nouvel emplacement proposé qui appartient à d'autres seigneurs ». ³¹



Le déplacement de la levade modifierait la longueur de la zone de pêche qui se heurterait alors aux droits d'autres possesseurs, une source de complications à éviter.

Dernières traces du droit

En 1778, les chartreux s'opposent au seigneur de Brives qui voulait s'attribuer, comme riverain de la Loire, le droit de pêche ; ils obtiennent la reconnaissance du droit exclusif de pêche d'un bord de la Loire à l'autre, depuis le pont de Brives jusqu'au *Gua Frances*³².

31- René BORE, « Les chartreux et la construction du pont de Brives », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1992.

32- Auguste Terrasse, *op. cit.*

Le contrat de fermage du moulin de la chartreuse, de 1782³³, prévoit que chaque fois que le meunier nettoiera le béal d'alimentation et « qu'il le mettra à sec », il sera tenu d'avertir le procureur ou syndic de la communauté « pour faire la pêche du poisson qui s'y trouvera laquelle sera en entier à la chartreuse ». La mention de la pêche du poisson qui peut se trouver dans le béal au moment où le meunier l'assèche pour le nettoyer paraît en 1729³⁴. Le dernier contrat de fermage du moulin, le 14 août 1787, reprend la formule.³⁵

Les derniers pêcheurs professionnels de Brives et Charensac

Montrant l'importance de la pêche dans la Loire, nous présentons les derniers pêcheurs professionnels retrouvés dans le « Rolle des deux vingtièmes en deux sols par livre de l'industrie du mandement de Brive », des années 1757 à 1788³⁶ : Jean de la Charlotte (1780-1788) ; Jean Joseph de la Josselle (1780-1786) ensuite à Doue fermier de Peyrard ; Sejalon (1780-1788) ; Benoît dit Caque (1780-1788) ; le beau-fils de la Dominique de Brive (1780-1783) ; Jacques Pal (1780-1784) ; Saignol/Saniolo (1780-1783) ; Pierre Delolme (1786-1788) ; Claude Delolme (1786-1788) ; Antoine Malosse (1786-1788) ; François Péliissier (1786-1788) ; Antoine Rival (1786-1788) ; Jacques Dubois (1786-1788).

Et ceux de Charensac³⁷ : le cadet de la Joiselle (1780-1788) ; le canard de la Joiselle (1780-1786) ; le Cendre cadet (1780-1788).

Si la Révolution supprime les droits seigneuriaux, dont le droit de pêche, elle lui trouve un substitut. De nos jours, la Fédération départementale de pêche rappelle :

« Nul ne peut se livrer à l'exercice de la pêche s'il n'a pas adhéré à une Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique et s'il n'a pas acquitté la Cotisation Pêche et Milieu Aquatique de l'année en cours.

En action de pêche, tout pêcheur doit être porteur de sa carte de pêche et pouvoir justifier de son identité aux agents chargés de la police de la pêche. »

En résumé

Le droit de pêche dans la Loire, depuis la levade du moulin de la chartreuse au Gua Frances, a appartenu au seigneur de Saint-Quentin. La chartreuse a succédé au droit de pêche de la maladrerie dans le béal de son moulin depuis la « levade », obtenu, en 1138, du seigneur de Saint-Quentin ; le cours de la Loire n'est alors pas concerné. En 1337, le vicomte de Polignac rend au seigneur de Saint-Quentin le droit de pêche usurpé depuis la levade du pont de Brives jusqu'au Gua Frances. En 1675³⁸ le vicomte de Polignac assense le droit de pêche du pont de Brives à Vorey. En 1683, les chartreux deviennent seigneurs de Saint-Quentin avec droit de la levade au Gua Frances.

Le temps passant, le droit de pêche, dans le secteur qui nous intéresse, ne dépend plus de particuliers, mais n'a jamais été totalement libre, quant aux poissons, ils étaient alors en plus grande quantité.

René Bore

33- AD43, 15 H 30, bail de 1782, notaire Descours.

34- René BORE, « Un siècle de fermage du Moulin des chartreux de Brive », *Cahiers de la Haute-Loire*, 2010.

35- AD43, 34 E 227-8, fol. 340, notaire Assezat.

36- AD43, 1 C 1351. Un rôle d'imposition.

37- AD43, 1 C 1365.

38- Date vraisemblable d'acquisition de la seigneurie de Saint-Quentin par les Polignac.

Dans la famille Martin¹...

Le père, Antoine Martin

Antoine est d'origine relativement modeste.

Son *grand-père* Jean Pierre Martin (vers 1771-1829) est cultivateur, cardeur de laine au Puy-en-Velay. Il se marie le 24 avril 1795 au Puy-en-Velay, avec Christine Montbel (vers 1773- 1825).

Son *père* Jean Louis Martin, (1813-après 1863), est menuisier-charpentier, domicilié à Sénilhac dans la commune de Ceyszac. Sa fratrie est constituée de 6 enfants dont 4 filles. Louis se marie le 14 juin 1837 à Ceyszac avec Rose Veysseyre née le 25 mai 1817 à Cussac-sur-Loire. Des 4 témoins, trois sont cultivateurs à Sénilhac. A la naissance d'Antoine en 1837, la famille est établie au Puy, au 232 rue du Collège. Louis est ensuite déclaré comme entrepreneur au Puy. Il accède peut-être à la petite bourgeoisie et ses revenus lui permettent sans doute de financer les études de son fils. Ce dernier doit être certainement brillant.

Antoine Martin est né le 16 octobre 1837 au Puy-en-Velay et décède le 27 avril 1915 à Vals-près-le Puy dont il aura exercé la charge de maire. Il fait l'école des Beaux Arts et aura pour professeur l'architecte Simon Constant-Dufeux² (à l'atelier le 6 septembre 1859), admis le 12 novembre 1859, obtient un total de 17 valeurs entre le 6 avril 1860 et le 6 février 1863.

En 1858, il est le premier lauréat du concours Crozatier financé par le legs du sculpteur fondeur mécène Charles Crozatier. On le décrit rationaliste et fonctionnel, ce qui correspond parfaitement à la révolution industrielle menée par une bourgeoisie souveraine, républicaine et bien pensante. Il se fixe au Puy et devient professeur aux écoles industrielles.

Il se marie le 18 novembre 1863 au Puy avec Ursule Victoire Vigouroux (1842-1908).

Ils s'installent en 1864 au Puy, 13, avenue d'Espaly l'actuel boulevard Gambetta et en 1903 à Vals-près-le-Puy.

Il est architecte de la ville du Puy de 1864 à 1891, date à laquelle Achille Proy, autre architecte réputé du Puy, le remplacera, membre de la Caisse de défense mutuelle des architectes, et d'une société régionale, officier d'Académie, décoré du Mérite agricole...

On lui doit de nombreuses réalisations : le musée Crozatier (1865), les casernes Romeuf, les lycées de garçons et de jeunes filles, le marché couvert, la Banque de France, le théâtre, l'endiguement du Dolaizon, le projet de la halle bibliothèque, le monument du général Lafayette, la maison d'arrêt, la malterie d'Ernest Rogue qui deviendra la distillerie Maurin-Vey... Il assure la restauration de la façade de l'église des Carmes (1865), l'église de Polignac (1890), le château de Vaux près Retournac...

Les fils

Louis Martin, médecin et bactériologiste.

Louis Martin est né, le 20 septembre 1864, 13 boulevard d'Espaly³. Après avoir été pensionnaire chez les Jésuites au Puy⁴, il poursuit ses études à Saint-Etienne où il obtint son baccalauréat. Entré à l'École de



1- Nous avons utilisé pour les notices biographiques le Dictionnaire biographique de la HL de Gaston Joubert, Les éditions du Roure, 2004 et concernant les éléments de généalogie le site Geneanet.

2- Simon-Claude Constant-Dufeux, est né le 5 janvier 1801 à Paris et mort le 30 juillet 1871. Il étudie à l'École des Beaux-Arts, où il est élève de François Debret. Il remporte le Grand prix de Rome en 1829, sur un « lazaret pour une ville méridionale ». A son retour de Rome, il ouvrit un atelier d'élèves. Ses premières réalisations furent des tombeaux pour des cimetières parisiens. Nommé professeur de perspective à l'École des beaux-arts en 1845, il assura cet enseignement jusqu'à son décès. Il a reçu plusieurs fonctions officielles et fut ainsi architecte de l'école de dessin (1841-1866), du Panthéon (1850), du château de Vincennes (1853), et en 1866, du palais du Luxembourg en remplacement de Gisors. Il a par ailleurs été membre du Conseil des bâtiments civils (1864-1864) et attaché au service des Monuments historiques (1867). En dehors de Paris, il intervint notamment à Vienne (travaux de restauration du Temple d'Auguste et Livie, église Saint-Pierre, 1854-1871) et à Orange (théâtre antique, 1856-1858). Chevalier de la Légion d'honneur en 1852, Officier en 1860.

3- L'avenue d'Espaly, voie créée en 1788 à la sortie ouest du Puy, devient boulevard Gambetta par délibération du 14 juillet 1896. Une plaque commémorative est apposée au 13, boulevard Gambetta sur la maison native de Louis Martin.

médecine de Paris en 1883, il prépare en 1890 le concours d'accès à l'Internat des hôpitaux et se rend assidûment au pavillon de la diphtérie de l'Hôpital des Enfants malades, où il s'attache à différencier les vraies angines diphtériques des fausses, en suivant les techniques bactériologiques enseignées par Emile Roux. Interne des hôpitaux de Paris en 1892, il suit le cours de microbiologie de l'Institut Pasteur et fait publier son mémoire : "Examen clinique de deux cents enfants entrés au pavillon de la diphtérie dans les Annales de l'Institut Pasteur". En 1892-1893, il est préparateur à l'Institut Pasteur. L'année suivante, il est nommé chef de laboratoire de l'Institut Pasteur où il continue ses recherches sur le diagnostic bactériologique de la diphtérie, étudiant les propriétés du bacille diphtérique et du milieu qui convient le mieux à sa croissance, mais aussi à la production de toxine (milieu Martin). Ces travaux vont lui permettre de signer en août 1894, avec Roux et Chaillou, la communication du Congrès de Budapest, relative à l'application de la sérothérapie antidiphtérique à 300 enfants de l'Hôpital des Enfants-malades. Sa contribution le fit entrer d'emblée dans la pratique la sérothérapie antidiphtérique et orienta définitivement sa carrière. Sa thèse avait eu pour sujet l'étude des propriétés du bacille diphtérique, des milieux qui conviennent le mieux à sa croissance et à la préparation de la toxine diphtérique. C'est encore Louis Martin qui a fait connaître et adopter un procédé pour distinguer les faux bacilles diphtériques des bacilles vrais et à maintes reprises les Pouvoirs publics ont eu recours à son expérience pour arrêter la propagation d'épidémies diphtériques.

Le 29 janvier 1896, il se marie avec Marie Henriette Constance Buttura à Paris 16e.

Le couple résidera ensuite 205 rue de Vaugirard, Paris 15, à partir de 1902.

Louis Martin passera les quinze années suivantes, jusqu'en 1909, à l'Institut Pasteur comme chef adjoint des

services de sérothérapie antidiphtérique, chargé notamment de la préparation des sérums antidiphtériques mais aussi antitétaniques puis, à partir de 1900 comme médecin-résident de l'Hôpital Pasteur, nouvellement créé. En 1903, il se rendit d'ailleurs à Londres pour s'informer des méthodes d'enseignement des nurses anglaises, considérées alors comme les meilleures infirmières du monde dans la but d'améliorer la formation du personnel de l'Hôpital Pasteur. Martin ouvrit également un cours d'infirmières pour les sœurs de la congrégation de Saint-Joseph-de-Cluny.

Infatigable, il va multiplier les recherches à l'Hôpital Pasteur : sur la spirochétose ictéro-hémorragique, mais aussi sur traitement de la maladie du sommeil associant l'atoxyl et l'hémétique et sur celui de la syphilis par des injections d'arsénobenzol.

En 1910, il est nommé directeur de l'Hôpital Pasteur et directeur du service de sérothérapie de l'Institut Pasteur, ce qui l'amènera durant la Première Guerre mondiale, à réaliser le tour de force de délivrer à l'armée française et aux alliés la totalité des doses de sérums thérapeutiques exigées.

De 1917 à 1934, il est nommé, avec A. Calmette, sous-directeur de l'Institut Pasteur.

Après être devenu sous-directeur de l'Institut Pasteur en 1919, il accède aussi à l'Académie de médecine. Mais c'est en 1934 qu'il

obtient son bâton de maréchal en étant nommé directeur de l'Institut Pasteur.

L'année suivante, il est désigné président du Conseil supérieur d'hygiène publique de France par le ministre de la Santé publique. En 1937, il est élu membre de l'Académie des sciences, où il succède à Charcot. En 1939, Martin prend sa retraite. Ramon lui succédant à la tête de l'Institut Pasteur. Le nom de Louis Martin reste attaché à celui de son maître Émile Roux, dans ses mémorables recherches sur la diphtérie.

Louis Martin a fait beaucoup pour le développement de l'hygiène en France, il fut notamment Directeur du Traité d'Hygiène, auteur d'un Traité classique d'Hygiène hospitalière et a dirigé avec grande autorité, le Conseil Supérieur d'Hygiène publique de France, ainsi que nombre de Commissions. Il fut membre de la Société de biologie (vice-président) et de la Société de pathologie exotique (fondateur et vice-président). Il fut également président du Conseil supérieur d'hygiène et membre de l'Académie nationale de médecine (élu membre de la section de thérapeutique le 25 février 1919, président pour 1940).



Enfin, Louis Martin obtint la distinction de Grand-officier de la Légion d'honneur. Sa bibliographie témoigne de ses centres d'intérêt :

- *Examens clinique et bactériologique de deux cents enfants entrés au pavillon de la diphtérie à l'Hôpital des enfants malades*, 1892
- *Production de la toxine diphtérique*, in *Annales de l'Institut Pasteur*, 1897 (thèse de doctorat)
- *Traitement et prophylaxie de la diphtérie*, 1900 (rapport présenté au Xe Congrès international d'hygiène et de démographie)
- *Hygiène hospitalière*, 1907
- "*La maladie du sommeil chez les blancs*" in *Bulletin de la Société de l'Internat*, 1907
- *Un cas de trypanosomiase chez un Européen, la forme médullaire de la maladie du sommeil*, 1908
- *Sérothérapie antidiphtérique*, 1909
- *Les Maladies des enfants*, 1909
- "*La spirochétose ictéro-hémorragique*", in *Bulletin médical*, 1916 (en collaboration avec A. Pettit)
- *L'Anatoxine diphtérique*, 1928

Jean Antoine Régis Martin dit Martin-Binachon, marin, industriel et sénateur

Martin-Binachon est né le 25 septembre 1865 au Puy, 13, avenue d'Espaly, et mort le 1er septembre 1938 à Saint Hilaire de Talmont (Vendée).

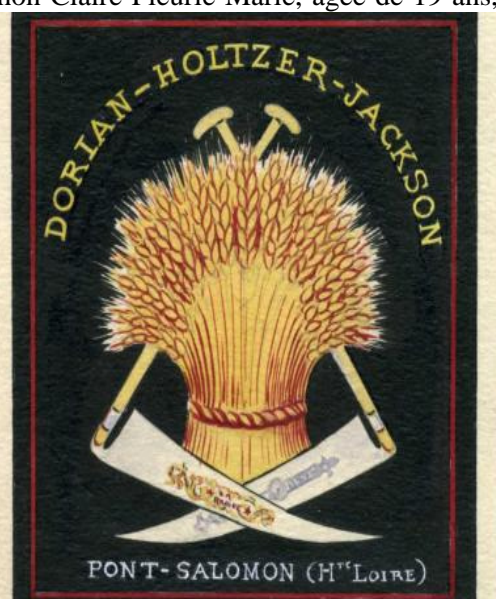
Sa vocation première est la marine militaire où il entre en 1883. Il est aspirant le 5 octobre 1886 et enseigne de vaisseau en 5 octobre 1888, attaché au port de Brest. En janvier 1892, il est second sur le torpilleur de haute mer « Téméraire », dans l'escadre de Méditerranée occidentale et du Levant commandée par Charles Favereau. Il sert sur le cuirassé « Amiral-Baudin » en janvier 1894, escadre de Méditerranée (Cdt Pierre Bellanger). Il est lieutenant de vaisseau le 8 juin 1895. Commandant la « Vigilante », il participe à toute la campagne de Madagascar et devient Chevalier de la Légion d'Honneur le 30 décembre 1895.

Au 1er janvier 1896, il est au port de Brest. Démissionnaire à la suite de son mariage, il est versé dans le cadre de réserve le 23 juillet 1896, au port de Toulon. Durant la guerre, il est mobilisé du début jusqu'à la fin octobre, comme Lieutenant de vaisseau attaché à la Direction du port de Toulon. Il est rappelé par ordre du Ministre de la Marine pour diriger les fabrications de guerre confiées aux usines de Pont Salomon. En même temps durant cette période, il a collaboré au ravitaillement, au service des réfugiés, à celui des allocations comme Maire de Pont Salomon, Conseiller général, Membre de la Commission départementale de la Haute-Loire. Il est nommé Officier de la Légion d'Honneur le 5 novembre 1923.

Le mariage qui l'allia à la famille Binachon l'orienta vers l'industrie que son beau-père dirigeait à Pont-Salomon. Il s'y consacre et il ne la quitte un moment que pour redevenir marin durant la guerre.

Il se marie donc à Pont-Salomon le 26 mai 1896 avec l'autorisation du Ministre de la Marine. Il est lieutenant de vaisseau et domicilié à Vals-près-le-Puy. Il épouse Mlle Binachon Claire Fleurie Marie, âgée de 19 ans, fille de Joannès Binachon, maire de Pont-Salomon⁵, conseiller général, chevalier de la Légion d'Honneur. Les témoins, parents, amis de la famille, relations d'affaires constituent une belle brochette : Emile Néron-Bancel, député ; Georges Simon, capitaine de frégate ; les frères de l'époux, Louis Martin, professeur à l'Institut Pasteur, Germain Martin, élève à l'École des Chartres ; Paul Ménari-Dorian, industriel ; Charles Meurier, maître des Requêtes au Conseil d'Etat ; Antoine Primat, ingénieur du Corps des Mines à Grenoble, l'oncle de l'épousée ; François Rey, contremaître aux Mines, Pont-Salomon.

Originaire de Saint-Martin-la-Plaine, la *famille Binachon* s'installe à Rive-de-Gier au XVIII^e siècle. C'est là que naît Gaspard (1787-1827), ouvrier aux mines. A sa mort, accidentelle, sa femme va devenir épicière pour élever François et Fleury. Après des études au petit séminaire, Fleury entre dès 1832 à la Compagnie des mines de houille d'Egarande à Rive-de-Gier, où il occupe successivement les postes d'aide-comptable, comptable, caissier et contrôleur principal. Il aura un fils unique, Joannès qui naît à Rive-de-Gier le 9 août 1841, Fleury est alors "fondeur en fonte". En juillet 1842, il entre



5- Il est maire de 1890 à 1912. Régis Martin-Binachon prend le relais de 1912 à 1938, puis son fils Jean de 1938 à 1944.

dans la fabrique de faux de Firminy puis dans celle de Rochetaillée appartenant à Pierre-Frédéric Dorian et il en devient le directeur. En juillet 1856, il devient directeur de la société des fabriques de faux et faucilles de Saint-Étienne, comprenant les usines de Pont-Salomon, de Saint-Étienne et de Touille en Haute-Garonne. Il s'installe à Pont-Salomon qu'il ne quittera plus. Il est adjoint au maire de la toute nouvelle commune de Pont-Salomon en 1866 et est nommé maire par le Préfet en 1870, il le restera jusqu'à sa mort le 18 décembre 1889. Il est conseiller général pour le canton de Saint-Didier-la-Séauve et député pour l'arrondissement d'Yssingeaux de 1879 à 1889. Après ses études au lycée, Joannès Binachon entre à l'École des mines en 1865. Il est d'abord ingénieur aux Hauts Fourneaux de Ria (Pyrénées-Orientales) qui appartiennent à Jacob Holtzer, puis entre dans l'usine de faux de Pont-Salomon⁶. Il épouse à Saint-Étienne le 19 avril 1875, Benoîte Marie Élizé dite Édith Primat, fille d'Antoine Primat. Il prend la succession de son père à la direction de l'usine de faux ainsi qu'à la mairie de Pont-Salomon de 1890 à 1912. Il meurt à Saint-Étienne le 19 novembre 1912. Sa veuve deviendra administratrice de l'usine de faux. Le couple aura sept filles dont six survivront et pas de fils pour reprendre l'usine, c'est donc un gendre qui va s'en charger, en la personne de Régis Martin-Binachon.



Son fils Jean (1898 –1949) est plus attiré par la marine où il entre en 1916 que par l'entreprise. Il terminera capitaine de vaisseau. Néanmoins il prend la direction de l'usine de faux à la mort de son père et lui succèdera à la mairie de Pont-Salomon jusqu'en 1944. Il sera fait commandeur de la Légion d'honneur en 1949, année même où il perdra la vie dans un accident de la route sur la commune de Neulise. Avec lui se termine la dynastie Binachon à la tête de l'usine de faux et de la ville de Pont-Salomon. Il a aussi été président de l'automobile club. Une gestion familiale assurera la direction de l'entreprise qui sera finalement vendue au groupe Experton-Revollier aux alentours de 1980.

Régis Martin-Binachon devient maire de Pont-Salomon, conseiller général, il est élu *sénateur*⁷ de la Haute-Loire le 6 janvier 1924 au deuxième tour de scrutin par 358 voix sur 683 votants. Réélu le 16 octobre 1932 au troisième tour par 357 voix sur 685 votants, il fait partie des commissions des colonies, de la comptabilité, des douanes, de la marine, de l'air dont il fut vice-président. Il est élu secrétaire du Sénat le 16 janvier 1936.

Du fait de sa formation, il intervient souvent dans les questions concernant la marine, et à chaque budget, mais aussi à propos des textes relatifs aux sociétés, à l'épargne. Il est inscrit au groupe

démocratique et radical.

Il mourut subitement à Veillon chez un collègue du Sénat, Linyer, dont il était l'hôte.

Florentin Joseph Martin, architecte

Il est né le 30 août 1867, 13 boulevard d'Espaly, Le Puy-en-Velay et décédé le 22 janvier 1922, 28 bis avenue Mozart, Paris 16e. Il entre à l'École des Beaux-Arts (atelier Pascal), devient architecte comme son père. Il se fixe à Paris, fait d'importants travaux entre autres l'hôpital-Institut Pasteur en 1900.

Germain Louis Martin, historien de l'économie et homme politique

Louis-Germain Martin, dit Germain Martin, né au Puy-en-Velay (Haute-Loire) le 7 novembre 1872 et mort à Paris le 4 octobre 1948.

Il se marie le 13 février 1896 à Paris, avec Marguerite Regnard (1873-1935). Ils auront deux fils, Paul Antoine (1897-1943) et Henri Germain⁸ (1901-1985), Juge au Tribunal de Commerce de Paris.

6- Pour en savoir plus : De l'utopie à la réalité : la manufacture de faux et de faucilles Dorian-Holtzer à Pont-Salomon. 2001. [Archive ouverte HAL https://shs.hal.science](https://shs.hal.science) ; Famille Binachon. <http://la.semene.free.fr> > binachon

7- Extrait du « Dictionnaire des Parlementaires français », Jean Jolly (1960/1977)

8- Docteur en droit, il fut professeur d'économie politique à la faculté de droit de Lille. Il dirigea le service d'études économiques et financières de la Banque nationale pour le Commerce et l'Industrie (BNCI) à partir de 1932. Jusqu'en 1966, année de sa retraite, il se consacra aux études économiques et financières à la BNCI devenue ensuite la BNP. En 1937, il avait été le premier membre français de la Conférence internationale des économistes de banque. Parallèlement, dès 1935, il entra dans la magistrature consulaire, successivement comme juge suppléant, juge titulaire et président de chambre au Tribunal de commerce de Paris. Le Centre d'études supérieures de banque lui confia le cours d'histoire et

Il est diplômé archiviste paléographe de l'École des chartes en 1897 avec une thèse intitulée *Le Rôle de l'administration royale dans ses rapports avec la grande industrie en France aux XVIIe et XVIIIe siècles et plus particulièrement de 1669 à 1789*.

Il est nommé secrétaire général du Musée social (1897-1900), poste qui lui permet d'entrer en relations avec Charles Gide, Georges Sorel, Jules Siegfried, le comte de Mun.

Agrégé des facultés de droit, il est Conférencier de l'Alliance française aux États-Unis (1900), Maître de conférences à la faculté de droit de Paris (1900-1903), Professeur de droit aux facultés de Dijon⁹ (Côte D'Or, 1903), Montpellier (Hérault, 1918) et Paris (1919), à l'École des hautes études commerciales et à l'École libre des sciences politiques.

Mobilisé en 1914, il est rappelé pour donner son avis sur l'état des finances allemandes, il travaille au ministère des Affaires étrangères et aussi à la présidence du Conseil.

Chargé de mission par le ministre des affaires étrangères, il effectue de 1910 à 1925 de nombreux voyages (États-Unis, Canada, Chine, Brésil, Égypte où il fonde une revue *L'Égypte contemporaine*, Mexique).

L'Académie des sciences morales et politiques lui accorde cinq prix entre 1901 et 1923 et l'accueille en son sein en 1927. Membre dès 1914 puis vice-président en 1928 de la très libérale Société d'économie politique, il est co-directeur à partir de la même année du mensuel qui lui est lié : *le Journal des économistes*.

Il mène également une *carrière politique*.

Il est député Radical indépendant (groupe qui se situe à la droite du radicalisme) de l'Hérault¹⁰ de 1928 à 1936.

Il devient Sous-secrétaire d'Etat puis Ministre aux Postes, Télégraphes et Téléphones du 13 novembre 1928 au 21 février 1930 dans les gouvernements Raymond Poincaré (5), Aristide Briand (11) et André Tardieu (1). Il va déployer ses qualités d'organisateur, et l'on peut dire, de censeur : aux P.T.T., il révoque 260 employés et instaure la discipline.

Dans le gouvernement André Tardieu (2), il est Ministre du Budget du 2 mars au 13 décembre 1930.

Il accède au Ministère des Finances du 13 décembre 1930 au 27 janvier 1931 dans le gouvernement Théodore Steeg, puis du 3 juin au 18 décembre 1932 dans le gouvernement Édouard Herriot (3), au moment de l'affaire de la Banque commerciale de Bâle, et encore du 9 février 1934 au 1er juin 1935 dans les gouvernements Gaston Doumergue (2) et Pierre-Etienne Flandin (1).

Son *action ministérielle*¹¹ est consistante malgré la volatilité des gouvernements.

En 1929, survient une crise dont les effets vont être ressentis les années suivantes. La dépression économique prend un caractère mondial, producteurs et intermédiaires recourant au crédit avec excès pour maintenir leur situation compromise. Germain Martin, tout en cherchant loyalement à appliquer les principes de la science financière qu'il a enseignés à l'Université, ne méconnaît pas qu'il existe un art économique dépendant de la science et que les formules rigides doivent être assouplies, aussi répondit-il à l'appel au secours adressé aux pouvoirs publics par les banques. Il consent des avances de trésorerie et évite la fermeture de bien des guichets. Personne n'a contesté les heureux effets de son attitude, mais l'instabilité de la politique persistante et l'incompréhension entravent et compromettent le redressement et les épargnants ménagent leur concours à la trésorerie, d'où diminution des souscriptions de bons du Trésor, ralentissement des rentrées d'impôts, déséquilibre de la balance des comptes, sorties d'or. Le ministre ne reste pas inactif. En 1932, il réussit une conversion des rentes au taux de 4 1/2 % alors que certaines rapportaient jusqu'à 7 %. Il défend la monnaie



d'organisation des banques en 1948, le cours de documentation et de méthodes économiques en 1951, le cours sur la documentation de services d'études économiques dans les banques en 1953. En 1954, il publia aux Presses universitaires de France, dans la collection " Que sais-je " , en collaboration avec Jean Bouvier, un ouvrage sur les finances et les financiers de l'Ancien Régime, réédité en 1969. Auteur de la rubrique " Monnaie " du *Dictionnaire des sciences économiques* (P.U.F., 1958), il collabora en 1966 avec Maurice Baumont et Raymond Isay à l'ouvrage *L'Europe du XXe siècle – 1900-1914*. <https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr>

9- Il participe à la vie municipale et devient adjoint au maire.

10- C'est en 1928 qu'il est élu député de la circonscription de Lodève, au deuxième tour. Sur 11 240 votants, il avait obtenu 6.032 voix contre 4.963 à son principal adversaire Railhac (au premier tour, ils en avaient obtenu respectivement 4.870 et 3.142 sur 10 741 votants.). En 1932, il sera réélu au premier tour avec 6 393 voix sur 11 298 votants contre 4 608 à Ronzier-Joly. [https://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/\(num_dept\)/3378](https://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/(num_dept)/3378)

11- [https://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/\(num_dept\)/3378](https://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/(num_dept)/3378)

française, notamment à la conférence de Lausanne, en qualité de délégué de la France à la S.D.N. Grâce à lui, en fin de 1932, l'encaisse-or de la Banque de France atteint son maximum. Lorsqu'il reprend le ministère, quelque quatorze mois plus tard après les fiévreuses journées de février 1934, il retrouvera une situation très mauvaise et des caisses complètement démunies. Alors, encore, le ministre se débat : il s'adresse à la Caisse des dépôts et consignations, réalise quelques opérations d'escompte, réussit à placer aux Pays-Bas un emprunt de plus d'un milliard à des conditions extrêmement favorables, s'applique à réduire les dépenses, et finit par ramener l'encaisse or de la Banque de France presque au niveau de décembre 1932, soit plus de 80 millions de francs. Il approuve ensuite un plan de restauration économique dressé par le ministère des Finances, mais ce plan ne connaîtra qu'un début d'exécution, les élections municipales de mai 1935 ayant inquiété les épargnants de la région parisienne, ceux-ci réagirent en retirant leurs capitaux. Dès lors, c'est une période d'ombre qui commence pour Germain Martin. Deuil familial : perte de sa femme en 1935. Dès 1936, il se désiste sur le plan électoral au profit d'un de ses amis, puis il assiste impuissant à l'évolution de la France vers le désordre au moment où elle était avertie des préparatifs de l'Allemagne. L'invasion l'accable sans le surprendre.

En janvier 1937, il prend la présidence du Comité de prévoyance et d'action sociales (CPAS), fondé l'année précédente en réaction au Front populaire et lié à la Confédération générale du patronat français, un organisme de propagande patronal qui combat la Confédération générale du travail et le communisme et défend l'autorité et les missions du patronat, par ses conférences et ses brochures.

Sous l'Occupation, il est membre du Conseil national instauré par Vichy.

En 1943, un autre deuil le frappe : le décès de son fils aîné Paul Antoine à 46 ans.

La liste des travaux effectués par Germain Martin est fort longue et ne compte pas moins de 112 ouvrages ou articles importants qui se résument en trois groupes principaux : - celui de l'histoire économique : l'histoire du crédit sous Louis XIV, de la grande industrie sous Louis XIV et Louis XV, les associations ouvrières au XVIIIe siècle, l'évolution économique des grandes nations aux XIXe et XXe siècles - le groupe des finances : problème du crédit, finances publiques, histoire économique et financière - le groupe de l'économie sociale, concernant surtout les conférences données au cours de ses enseignements aux H.E.C. et H.E.M.



Il n'oublie pas son Velay natal : L'industrie et le commerce du Velay aux XVIIe et XVIIIe siècles (1900), publié en feuilleton en juillet 1899 le journal La Haute-Loire¹² ; Le tissage de ruban à domicile dans les campagnes de Velay (1913) ; et plus étonnant une plaquette intitulée « En Velay », œuvre de jeunesse alors qu'il n'a que 26 ans, évoquant poétiquement sa région natale, reprise sous forme de feuilleton en 1899 dans le journal La Haute-Loire. Il publie aussi dans les colonnes du journal : commentaire et présentation de « L'architecture religieuse à l'époque romane de l'ancien diocèse du Puy » de Noël et Félix Thiollet (8 août 1900) ; Causerie littéraire « Quo Vadis, roman des temps Néroniens » (13 août 1900) ; Vignobles et vignards ponots (19, 20, 21 septembre

1900) ; Lois, édits, arrêts et règlements sur les associations ouvrières au XVIIIe s. thèse pour le doctorat soutenue devant la Faculté de droit de Grenoble (22 décembre 1900)...

Il publie en 1945 : Les grands messieurs qui firent la France¹³, « dénotant particulièrement un sens très vif de l'actualité et des besoins de son temps, constamment appuyé sur la référence judicieuse au passé d'une France qu'il chérissait et à la prospérité de laquelle il s'est constamment efforcé de travailler. Il avait, nous le savons, la noble ambition de pouvoir être classé parmi les émules de ces « grands messieurs », de ces « commis d'élite », serviteurs fidèles et clairvoyants de leur pays, dont il s'était appliqué, en des jours sombres, avec tant d'amour et de foi¹⁴ » .

12- Journal du département de la Haute-Loire. N° 1 (1813, 1er mai)-n° 12 (1815, 25 mars). N° 1 (1815, 10 juin)-n° 5 (1815, 5 juil.). N° 1 (1815, 19 juil.)-n° 26 (1819, 26 juin) ; Devenu : "Journal de la Haute-Loire". 7e année, n° 27 (1819, 10 juil.-30e année (1842) ; Devenu par fusion : "Haute-Loire (La) : journal politique, littéraire, industriel, administratif et judiciaire". 31e année, n° 1 (1843, 2 déc.)-47e année, n° 52 (1858, 25 déc.) ; Devenu : "Moniteur (Le) de la Haute-Loire : journal politique, administratif, littéraire, industriel et d'annonces". 48e année, n° 1 (1859, 1er janv.)-53e année, n° 16 (1864, 9 févr.) ; Devenu : "Haute-Loire (La) : journal politique du département et des intérêts du Centre". 53e année, n° 17 (1864, 11 févr.)-131e année, n° 191 (1944, 18 août). ADHL43

13- Les grands messieurs qui firent la France. Librairie Joseph Gibert. Paris. 1945

14- Roger Grand. Louis Germain-Martin (1872-1948) [note biographique]. Bibliothèque de l'Ecole des Chartes. Année 1948 107-2 pp. 340-342

Il décède le 4 octobre 1948 à Paris, 75000, à l'âge de 75 ans, et il est vraisemblablement inhumé à Pont-Salomon.

En Velay

Un journaliste du journal La Haute-Loire présente le 20 novembre 1899, dans une rubrique Bibliographie la plaquette de M. Germain Martin et l'auteur.

Bibliographie : Germain Martin, En Velay, petit in-18 de 40 pages avec planche hors texte, Le Puy, Imprimerie Marchessou.

Jusqu'à ce jour, M. Germain Martin, s'était fait connaître à tous par des travaux d'histoire, d'érudition et d'économie social qui, dès leur parution, avaient attiré l'attention sur notre jeune et distingué compatriote ; mais on ignorait encore l'âme d'artiste et de poète qui sommeillait en lui ; cette petite plaquette, disons mieux, ce petit bijou, *En Velay*, vient heureusement de nous la dévoiler.

Abandonnant provisoirement la poussière des manuscrits et les hiéroglyphes des chartes, M. Germain Martin ne veut oublier que la *dolce et felice* cité d'Anis fut son berceau, et, pour un instant, le futur agrégé en droit cède le pas au compatriote, à l'enfant de ce Velay dont M. Germain Martin connaît si bien le passé et pour lequel il professe une admiration si profonde ; c'est, en effet, à notre ville, à notre pays qu'est consacrée cette brochure : Soleil levant, Soleil couchant, Arlempdes, A un compatriote disparu, Un logis consulaire, Cévennes en mi-juillet, Les deux cornards (rue du Chamarlenc), tels sont les titres des divers morceaux qui la composent.

Nous ne voulons pas nous arrêter davantage sur chacun d'eux, car chaque sujet, formant un tout complet, mériterait un compte rendu spécial et nous serions entraîné trop loin. La Haute-Loire doit, en outre prochainement en commencer les publications, et nous préférons laisser à nos lecteurs le plaisir de savoir les apprécier eux-mêmes.

Pour ceux qui, ayant grandi dans le cadre familial de la ville natale, se sont accoutumés si bien à la vue des curiosités qui nous entourent au point de ne pas toujours en comprendre la signification et la beauté, l'œuvre de M. Germain-Martin sera certainement une révélation ; aux autres elle offrira un régal de l'esprit, sa lecture leur procurera un de ces plaisirs intellectuels que le fin lettré recherche toujours si avidement, mais souvent en vain, dans la plupart des nouveautés de librairie.

Abordant un sujet maintes fois traité, décrivant des aspects qui déjà ont tenté la plume de nombre d'écrivains, M. Germain-Martin pu être affreusement banal comme tant d'autres, et il ne l'est à aucun point de vue. D'ailleurs, ce qui frappe tout d'abord, ce qui séduit tout de suite dans cette œuvre, c'est le goût, le sentiment, l'observation et l'esprit de son auteur ; c'est aussi la douce harmonie qui se dégage de cette prose, poétique dirons-nous, tant les périodes sont savamment balancées et les expressions si chaudes et si colorées : on peut à travers cette description de la nature de notre Velay l'âme émue de l'artiste qu'est M. Germain-Martin et on comprend par dessus tout la parenté complexe et profonde qui existe entre cette nature et cette âme. On voit que M. Germain-Martin sait écrire et observer, et pour peu qu'il veuille cultiver des dons aussi précieux, il ne tardera pas à occuper le premier rang parmi nos écrivains et nos peintres en prose.

Si nous n'avons que des éloges à décerner à cette plaquette, nous adressons cependant un reproche à son auteur : pourquoi, en effet, ne pas livrer cette œuvre au commerce ? Pourquoi ne pas en faire un ouvrage de librairie et priver nos compatriotes du plaisir de la posséder ? Car ils sont encore trop rares les heureux privilégiés qui ont déjà reçu et pu admirer cette agréable fantaisie littéraire, vraiment digne d'une plus grande divulgation. Et cependant nous avons un instant songé que ce ne pourrait être là que le premier fascicule d'une intéressante collection, dont le titre *En Velay* eût clairement indiqué le but : c'était un vœu, une espérance que nous avons exprimés de vive voix à son auteur même ; devons-nous aujourd'hui formuler un regret définitif ? Non, n'est-ce pas ? Aussi, nous adressant à l'auteur, nous préférons lui dire : nous avons Arlempdes, à quand Polignac, son heureux pendant ? Nous avons le panorama du Mézenc, à quand celui de la Durande, son complément naturel ? Et, d'ailleurs, pourquoi vouloir citer des noms ? Dans notre Velay, en effet, l'imagination de l'écrivain, du poète, se lassera plutôt de produire que la nature elle-même. **J.P.**

Jean Claude Brunelin

(à suivre...)

Voyages aux pays volcaniques du Vivarais

Ce livre dont l'auteur est le docteur Francus, pseudonyme de Mazon Albin (1828-1908), est sorti des presses de l'Imprimerie de Roure à Privas en 1878.

Notice biographique sur l'auteur

Mazon Albin, né le 24 octobre 1828 à Largentière en Ardèche,

Sa famille est originaire d'Antraigues. Son père Victorin Mazon (1796-1861) est médecin et sa mère Virginie Clément-Rouvière (1807-1836) est native de Nîmes.

Lecteur insatiable dès l'enfance d'ouvrages d'histoire, d'imagination et de poésie, Albin Mazon est d'abord élève du Petit séminaire de Bourg-Saint-Andéol puis jusqu'en 1846 du collège de Privas, tenu par les Basiliens¹

Il entreprend ensuite des études de médecine à Paris

Mais son père, le docteur Victorin Mazon, républicain convaincu, est compromis dans « l'affaire de Laurac » en 1851, accusé d'être affilié à une société secrète et de tenir des banquets dont un qui tourne mal : les forces de l'ordre sont assaillies de jets de pierres et de bouteilles balancées par les fenêtres des maisons bordant la rue qui mène à l'auberge. Dès lors Victorin Mazon est traqué par les autorités et mène une vie errante de fugitif. Des agents secrets soldés par le Ministère de l'Intérieur sont dépêchés en Ardèche avec la mission d'infiltrer les milieux républicains pour repérer la trace de Mazon et de ses compagnons. On le dit réfugié en Suisse, d'autres l'ont aperçu dans la forêt de Bauzon en compagnie d'autres fugitifs. Apparemment, Victorin Mazon aurait réussi à rejoindre Genève dès le début du mois d'octobre 1851. L'année suivante il s'installe à Bonneville où il exerce la profession de médecin. Dans une lettre adressée au Consul de Genève en date du 16 septembre 1857 il s'exprimait ainsi² : « depuis 7 ans, je suis hors de France, prévenu pour affaire politique. Condamné contumace par le Conseil de guerre de Montpellier. Je suis absolument innocent des faits qui ont amené ma condamnation, qui au surplus a eu lieu sans m'entendre. Aujourd'hui un père de famille depuis ce temps privé de ses enfants et ayant laissé ses affaires dans un état de souffrance qui a mené ma famille et moi à la misère, je réclame du gouvernement français la grande faveur de rentrer un, deux ou trois mois en France. Âgé de 60 ans passés, toutes les illusions sur les hommes et les choses tombées, ne voyant plus sur la terre que mes enfants et le repos, je renonce complètement à la politique et je promets de ne rien faire et dire de contraire aux institutions françaises. Je le promets devant Dieu et devant les hommes, mais de grâce, la faculté de me rendre chez moi à Largentière (Ardèche) pour régler des affaires urgentes et consoler ma famille au désespoir et à une complète misère ». Le 17 mars 1861, Victorin Mazon décède d'un coup de froid contracté à la suite d'une marche en montagne pour aller visiter un malade. Il est mort victime de son « zèle infatigable pour le service des pauvres et des malades ». Son existence entière aura été guidée par « son ardent amour du bien public ».

Albin Mazon renonce à ses études de médecine pour trouver une situation. Il devient journaliste à Chambéry puis à Nice. Rédacteur à l'Avenir de Nice en 1855, il est partisan du rattachement de Nice à la France. Ses articles, prématurément favorables à l'idée de l'annexion, le font expulser par le gouvernement italien en 1861.

1- L' ancien couvent des Récollets est d'abord un château. En 1599, Jacques de Chambaud, capitaine huguenot, rachète au petit-fils de Diane de Poitiers la baronnie de Privas. Sur les ruines d'un fortin du XIe siècle, il fait édifier un château. Achievé en 1620, mais au cœur d'une rivalité passionnelle entre catholiques et protestants, « la guerre des amoureux », il sera entièrement détruit par les Privadois en 1621. Après le siège de Privas, les Récollets s'installent en 1644. Les frères mineurs récollets forment un ordre mendiant de droit pontifical issu d'une réforme de l'ordre franciscain. A la Révolution, le couvent devient le siège du tribunal révolutionnaire. En 1827, le couvent est aménagé en collège dirigé par les père Basiliens, devient laïque en 1872 et ensuite mixte. La Congrégation de saint Basile, également connue sous le nom des Pères Basiliens est un ordre international de prêtres catholiques fondé en France en Ardèche en 1822 et aujourd'hui majoritairement présent sur le continent américain, même si une petite communauté subsiste encore à Annonay. Les membres de cet ordre se consacrent à l'éducation chrétienne, à la prédication et à l'évangélisation. Les Basiliens font vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

2- Un républicain de son temps : le docteur Victorin Mazon (1796-1861). Eric Darrieux. *Décembre 1851 en Ardèche*, Mémoire d'Ardèche Temps Présent n° 72, 15 novembre 2001.

Après dix années d'éloignement, il se réfugie à Paris où il prend la direction des services télégraphiques de l'Agence Havas. Lors du rattachement de Nice à la France, il est décoré de la Légion d'honneur le 15 août 1862.

A sa retraite en 1890, il se consacre entièrement à l'histoire de son pays natal, le Vivarais, devenu le département de l'Ardèche. Infatigable explorateur et historien du département, il est l'auteur de nombreux ouvrages dont treize récits de voyages en Ardèche publiés sous le pseudonyme de « Docteur Francus ».

Ce nom évoque à la fois le souvenir d'une vocation médicale, le goût de l'histoire ancienne, l'amour du pays, le franc-parler, le souci d'observer les maux et d'y chercher remède... Tous ces éléments sont présents dans chaque volume de la série des « **Voyages du Docteur Francus** ».



Cette œuvre de longue haleine, entreprise à partir de 1878, avait pour ambition de faire découvrir aux Ardéchois, région par région, la vie et l'histoire de leur province : *Voyage aux pays volcaniques du Vivarais (1878)* ; *Voyage autour de Valgorge (1879)* ; *Voyage autour de Privas (1882)* ; *Voyage dans le midi de l'Ardèche (1884)* ; *Voyage à pied, à bateau, en voiture et à cheval le long de la rivière d'Ardèche (1885)* ; *Voyage au pays Helvien (1885)* ; *Voyage au Bourg-Saint-Andéol (1886)* ; *Voyage autour de Crussol (1888)* ; *Voyage humoristique, politique et philosophique au mont Pilat (1890)* ; *Voyage fantaisiste et sérieux à travers l'Ardèche et la Haute-Loire (1894)* ; *Voyage autour d'Annonay (1901)* ; *Voyage au pays des Boutières (1902)* ; *Voyage humoristique dans le Haut Vivarais (1905)*.

Albin Mazon est mort à Paris le 29 février 1908. Il a été enterré au cimetière de Privas, ville où il possédait une maison, place des Mobiles, en face de la demeure de M. Paul d'Albigny avec qui il avait fondé la Revue du Vivarais. Auguste Le Sourd, directeur de la revue, a publié un article sur « M. Mazon et son Œuvre » dans les numéros 8 et 9 de l'année 1908.

Albin Mazon a fait don du fruit de son travail d'historien, constitué de notes, lettres, coupures de presse et documents originaux aux Archives de l'Ardèche. Cette documentation devait servir à un dictionnaire « historique, géographique, biographique, bibliographique, industriel et commercial » de l'Ardèche qui n'a jamais vu le jour. Aujourd'hui numérisés, les registres de son « Encyclopédie de l'Ardèche » constituent le Fonds Albin Mazon.

Quelques extraits

Chapitre XVIII Le Béage

La Champ-Clavel

On commençait à moissonner sur la Champ-Clavel quand nous y passâmes.

Sur quelques points nous vîmes faire de l'escobuage. Quand on a laissé quelque temps un terrain en pâturage, on y sème des céréales, après en avoir retourné les mottes, formées de bruyère ou de gazon qu'on fait sécher pour y mettre ensuite le feu. Les cendres servent d'engrais. Quelquefois aussi on conserve ces mottes de gazon sèches pour se chauffer pendant l'hiver. Nous en vîmes au Béage dans les rues, qu'on faisait sécher au soleil.

Quand l'escobuage se fait avec une terre plantée de genêts, c'est un yssard.

Les grandes gentianes jaunes abondent à la Champ-Clavel ; l'époque de leur floraison était passée, mais on les reconnaissait aisément sur les bords de la route à leurs larges feuilles au centre desquelles s'élevait, comme une baguette de fusil, la hampe des fleurs desséchées.

La récolte de la violette³

A côté, nous apercevons de pauvres petites violettes, de jolis œillets rouges et des campanules bleues. Toutes ces fleurs ont un air souffreteux ; on voit que, comme les femmes des Ussclades, elle préféreraient de beaucoup les chaudes et basses régions à l'air pur et à la fraîche lumière de la montagne.

La violette est récoltée dans tous ces parages pour la pharmacie. La cueillette a lieu en juin. On fait sécher la violette sur des planches, à l'ombre, comme toutes les plantes médicinales, car le soleil enlèverait leur principe actif.

Autrefois, le commerce des violettes de nos montagnes aboutissait à la foire de Beaucaire par le canal de deux ou trois épiciers herboristes de Burzet, mais aujourd'hui il se fait directement entre les petits spéculateurs des Cévennes et les droguistes des grandes villes du Midi. En 1869, un herboriste de Burzet en expédia à lui seul quinze quintaux à Nîmes.

Il y a une vingtaine d'années, la violette séchée se vendait 1 franc le kilogramme. Aujourd'hui elle vaut de 2 à 3 francs.

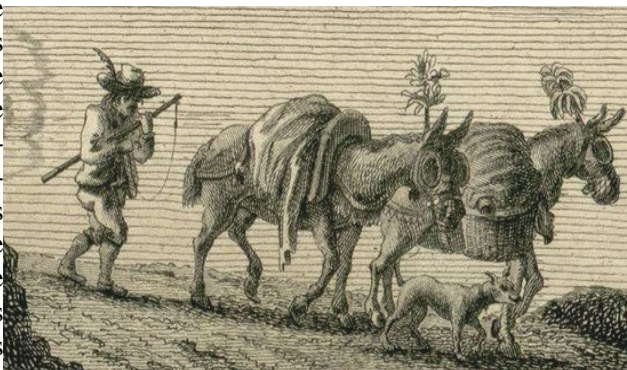
Il y a toutes les années, à Sainte-Eulalie, une foire spéciale dite foire des violettes, où toutes les communes de la montagne apportent leur récolte et où l'on vient surtout du Puy, et un peu d'Aubenas et de Burzet. Le chiffre de 15 000 francs donné par M. de Valgorge comme représentant le bénéfice total de la récolte des violettes dans nos communes de la montagne, est évidemment bien au-dessous de la réalité, même en admettant l'ancien prix de 1 franc le kilo.

Le matin, au printemps, quand le soleil a levé la rosée, l'air est délicieusement parfumé dans ces régions par les odeurs de violettes, de thym, de romarin et d'une infinité d'autres plantes odoriférantes. N'y aurait-il pas là pour les maladies de poitrine un principe de médication digne d'un examen sérieux ?

Le plateau ne fournit guère que du fourrage et des pommes de terre. Le seigle et les raves viennent dans les bas-fonds. Les paysans du plateau se nourrissent à peu près exclusivement de raves, de pommes de terre, de laitage et de salé. Le pain est pour eux un luxe. Ils ne boivent du vin qu'au cabaret le dimanche.

Les anciens muletiers

Voici le Béage... Les femmes font de la dentelle sur la place publique en se chauffant aux rayons du soleil couchant, et les hommes évaluent le nombre de rouliers qui vont passer pour la foire du Puy. Le Béage est avant tout la grande auberge et le grand relais des muletiers et des charretiers qui vont du Vivarais au Puy. Hélas ! les muletiers ont à peu près disparu. Il y a trente ans, les routes du Bas-Vivarais fourmillaient de ces caravanes de beaux mulets tout pimpants avec leurs ornements rouges et leurs sonnettes étourdissantes, qui portaient dans des outres, les vins du Gard et de la basse Ardèche. La charge de chaque bête était d'environ quatre quintaux. Le muletier, rude gars, au gilet rouge comme sa figure, semblait aussi fier de ses bêtes que s'il avait conduit toutes les mules du suffrage universel. C'était la joie de la route et des auberges. Les chemins de fer ont tué cette industrie, mais, si nous y avons perdu un détail pittoresque, les vigneron du Vivarais, comme les consommateurs de l'Auvergne, n'y perdent rien, car les premiers n'en vendent pas moins leur vin, - le peu de moins qu'épargne le phylloxera, - et les seconds le font venir plus vite et à meilleur compte.



3- ndlr : Les herboristes utilisent la violette, *viola sudetica*, comme base à des mélanges dépuratifs et les nourrices locales connaissent l'efficacité du biberon de tisane de violette, accompagné de lavage de la tête avec une lotion à base de la même plante pour attendrir, détacher et guérir les "croûtes de lait" . On utilisait la violette dans les mélanges pour coqueluche, car elle aide à l'expectoration, adoucit et fait transpirer. A forte dose la racine fait vomir et purge. C'est ainsi que la violette du Mézenc a été utilisée en infusion, macération, décoction, suc frais, sirop, pâte pectorale, cataplasme. Les simples du Mézenc. <http://www.lesamisdumezenc.fr>

Les misères, la grandeur et la décadence d'un berger du Béage

Régis Breysse

Dans un petit hameau en face du Béage, on nous montra la maison, ou plutôt la cabane de Régis Breysse⁴.

Cet artiste qui a eu, dans l'Ardèche du moins, grâce surtout à M. de Valgorge, une certaine célébrité, mais dont la fin n'a pas répondu aux espérances du début, est né là, le 19 juillet 1810, d'une famille très pauvre. Ses premières années avaient été des plus dures et il en a retracé le souvenir dans un bas-relief d'un effet curieux et saisissant qu'il nous a donné lui-même. Nous ignorons s'il en existe d'autres exemplaires.

Un bas-relief inédit de lui

Ce bas-relief en plâtre représente toute la famille Breysse dans une étable où un propriétaire hospitalier lui a donné asile pour la nuit. Les pauvres gens ont l'air morne et abattu ; il est trop évident qu'ils n'ont pas dîné. Deux des enfants cherchent à consoler la mère, tandis qu'un troisième, qui n'est autre que l'auteur lui-même, bien reconnaissable à son nez retroussé et à ses traits accentués, aussi bien qu'aux figurines en bois qui sortent à moitié de sa poche, a la tête appuyé contre le sein de sa mère. Le propriétaire, une lampe (un chalehl) à la main, apparaît sur le seuil de la porte apportant la soupe à ses hôtes. Les bœufs ruminent gravement au râtelier à côté de ce groupe dont chaque personnage révèle par son attitude les souffrances et l'anxiété qui l'accablent. Il est impossible d'oublier cette scène quand on l'a vue une fois et je crois que, transportée sur la toile par un artiste de talent comme Auguste Bouchet, elle aurait un véritable succès.



Quand Breysse eut dix ans, on en fit un pâtre. Il garda les moutons d'un nommé Valette, et c'est dans cette humble position qu'il commença à manifester son goût pour la sculpture en taillant avec son couteau des figurines représentant des chiens, des vaches ou des moutons. On raconte que pour donner de la couleur à ses figures, il se faisait une incision au bras et teignait le bois avec son sang. Ces premiers essais lui valurent l'honneur d'entrer... chez un coutelier du Béage, puis chez un coutelier du Monastier ; enfin chez un coutelier de Montpezat, car, dans le milieu où vivait Breysse, la coutellerie répondait aux sommets les plus élevés de l'art.

De Montpezat, Breysse se rendit au Puy, où sa vocation d'artiste se dessina d'une façon plus nette et où il trouva des protecteurs qui lui donnèrent le moyen d'aller étudier la sculpture à Lyon.

Le Conseil général de l'Ardèche accorda à Breysse, en 1838, une subvention de 800 francs, laquelle fut élevée à 1000 francs pour chacune des quatre années suivantes.

Grâce au département, Breysse put donc aller à Paris continuer ses études artistiques. Il fut un des élèves de David d'Angers⁵ et il fut admis à l'école des Beaux-Arts.

4- ndlr : d'après la notice du dictionnaire biographique de la Haute-Loire. Gaston Joubert. Editions du Roure. 2004. Régis Breysse est né au Béage le 19 juillet 1810 et décédé à Bicêtre (Seine) le 1^{er} juillet 1860. Cet artiste sculpteur, est un ancien élève de l'école publique de dessin du Puy. Ouvrier coutelier venu à Paris, il fréquenta les musées et quelques ateliers de praticiens. Il expose en 1841 un bas-relief "Le colonel Rampon à Montelegino" acquis par le département de l'Ardèche. En 1843, il réalise un Christ pour l'église d'Aubenas, en 1844, un Gladiateur terrassant un lion. Il est aussi l'auteur, en 1849, de la statue de l'Archange Michel, placée au dessus de l'autel de Sant-Michel-d'Aiguilhe. En 1853, il fait le projet d'un monument dédié à Olivier de Serres mais n'obtient pas la commande. C'est une grosse déception, qui va précipiter sa folie et son internement à Bicêtre où il meurt. On lui doit un écrit sur la "Statue de l'Archange Michel placée au dessus de l'autel de Saint-Michel-d'Aiguilhe" (Annales, 1850).

Les Cahiers du Mézenc, N° 15 de juillet 2003, publie un intéressant article de Paulette et Marcel Eyraud, sur la vie de Régis Breysse " Du Béage à Bicêtre, Régis Breysse".

5- ndlr : Pierre-Jean David, dit David d'Angers (1788 - 1856), sculpteur français, fils d'un modeste sculpteur sur bois, il put grâce à une bourse municipale, étudier les beaux-arts à Paris, où il obtint le prix de Rome en 1811. Durant son séjour en Italie, il connut le sculpteur Canova qui devait exercer une influence décisive sur le développement de son style. De retour à Paris, il fréquenta tous les centres du mouvement romantique, et se lia d'ami-

Les œuvres principales de Breyse sont :

Le bas-relief représentant la défense de la redoute Montelegino⁶ (3) qui figure dans l'ancienne salle du Conseil général de l'Ardèche (1841),

Le beau Christ de l'église paroissial d'Aubenas (1843),

Et le bas-relief représentant Boissy-d'Anglas⁷ à la fameuse séance du 1^{er} prairial, qui se trouve aussi dans l'ancienne salle du Conseil général (1845),

M. de Valgorge cite encore un groupe représentant un gladiateur tenant sous son pied la tête d'un lion qu'il a terrassé et qu'il va frapper de son glaive, et une statue de l'ange Gabriel tenant un lys à la main. Ces deux ouvrages sont de l'année 1844. Le dernier se trouve dans un château des environs d'Autun.



Breyse a fait plusieurs bustes, entre autres celui de Laurent de l'Ardèche⁸. Il nous montra un jour l'ébauche du Giotto, un berger comme lui, qui, après avoir dessiné deux chèvres sur un rocher, dort au pied de son œuvre. Le dormeur, naturellement ressemblait à Breyse. – Puisque vous dormez comme le Giotto, lui dis-je, tâchez de vous réveiller comme lui !

Nous avons connu Breyse personnellement en 1851 et 1852. Le pauvre artiste était déjà complètement dévoyé. Il avait voulu faire de la politique, il en avait fait à tort et à travers, et il avait perdu à ce jeu le peu de cervelle qu'il avait en même temps que les amitiés naissantes qui avaient jusque là facilité sa carrière. Il était d'autant plus aigri qu'il avait pris à la lettre les éloges un peu exagérés qu'on lui avait donnés pour l'encourager et qui avaient développé chez lui une vanité immense.



"Je suis l'enfant de la montagne, disait-il souvent. Je suis éclairé par Dieu. Quand la montagne me dira : lève-toi, je roulerai comme l'avalanche... Mon nom sera immortel" ...

Et il n'y a pas un de ceux qui ont connu Breyse qui ne lui ait entendu tenir quelque discours de ce genre.

tié avec Victor Hugo. Statuaire de renom dès 1816, il produisit une œuvre immense célébrant la quasi totalité des hommes illustres de la France de la 1^{ère} moitié du 19^{ème} siècle.

6- ndlr : Antoine-Guillaume Rampon est un général français, né à Saint-Fortunat, arrondissement de Privas (Ardèche), le 16 mars 1759 et mort le 2 mars 1842. Il participa à la campagne d'Italie pendant laquelle il s'acquît une gloire immortelle à la défense de la redoute de Montelegino. « Ce fut, écrivait Napoléon Bonaparte, dans cette redoute que le chef de brigade Rampon, par un de ces élans qui caractérisent une âme forte et formée pour les grandes actions, fit, au milieu du feu, prêter à ses soldats le serment de mourir plutôt que de se rendre. »

7- ndlr : François-Antoine comte de Boissy d'Anglas (1756-1826) est né à Grimaudier en Ardèche, dans une famille protestante. Il fut baptisé peu après au "Désert". Son père était médecin, son grand-père notaire. Sa famille était dévouée à la cause de la liberté politique et religieuse. Il passe son adolescence à Annonay. Avocat, homme politique français, Président de la Convention, il est aussi membre du Consistoire de l'Église Réformée de Paris. Mais si son nom survit, c'est pour un épisode particulier, la journée d'émeute du 1er prairial an III (20 mai 1795). Présidant ce jour à la Convention, il sauva la séance en s'accrochant courageusement au fauteuil dont les émeutiers venus du faubourg Saint-Antoine, à la fois affamés et en armes, voulaient s'emparer. Il salua la tête de Féraud, conventionnel assassiné et décapité par l'émeute, et qu'on brandissait devant lui, sans craindre le même sort et sans céder la place. Cela suffit pour que la monarchie libérale revenue quatre ans après sa mort en 1830, fasse officiellement du Boissy d'Anglas du 1er prairial l'équivalent du Mirabeau de Juin 1789 "Nous ne sortirons que par la force des baïonnettes". Une toile de Fragonard, au musée du Louvre, rappelle cet épisode "Boissy d'Anglas saluant la tête du député Féraud".

8- ndlr : Paul Mathieu Laurent, dit de l'Ardèche (1848-1852) est un historien ardéchois de la révolution française.

A cette époque, il n'avait qu'une idée en tête : c'était d'être chargé de la statue d'Olivier de Serres, dont l'érection à Villeneuve-de-Berg⁹ était déjà projetée, et il nous a bien souvent montré, dans son atelier de la rue du Cherche-Midi, l'ébauche qu'il en avait préparée. Nous demandâmes, dans la petite feuille d'annonces judiciaire de Guiremand, - la seule qui parût alors à Privas, - qu'on le chargeât de ce travail comme lui revenant en quelque sorte de droit, puisque la nouvelle statue aurait ainsi rappelé deux Ardéchois au lieu d'un. Breyse était profondément blessé dans son amour-propre d'artiste et d'Ardéchois, à la seule pensée que cette statue pouvait être confiée à un autre et nous sommes convaincu que cette déception n'a pas peu contribué à préparer la terrible maladie dont il est mort. Déjà, il désespérait alors et cherchait dans l'ivresse l'oubli de ses déceptions et de ses misères.

Breyse était un cœur loyal ; il avait un véritable talent artistique... mais de cervelle point. Sa destinée pouvait être toute différente, s'il avait eu auprès de lui quelqu'un pour le diriger et le préserver des sottises qui devaient fatalement lui faire redescendre tous les échelons qu'il avait si péniblement remontés. Sa conversation pétillait d'un esprit tout particulier, éminemment original et d'une tournure toute gauloise, qui semblaient rehausser encore ses incorrections de langage. Il ne fallait pas bien fort gratter l'artiste pour retrouver le pâtre du Béage, mais cela n'en avait que plus de saveur. On se moquait parfois de lui, mais on l'aimait. On disait : pauvre garçon ! mais on ne lui refusait pas son estime.

Breyse n'avait encore montré qu'un côté de son talent. S'il eût vécu – et il aurait vécu s'il avait allié au talent l'esprit de conduite – il aurait sans doute trouvé sa véritable voie qui, selon nous, n'était ni la



*R. Breyse par M. Vaschalde
A.D.A.*

sculpture religieuse ni la sculpture historique, mais la sculpture de genre. Breyse n'avait qu'à se laisser aller à ses pensées et à retracer ce qu'il connaissait le mieux, pour ouvrir à l'art un horizon nouveau. Puisqu'il tenait à faire de la démocratie, il n'avait qu'à démocratiser la sculpture, cette tragédie de pierre, qui n'a pas encore su se débarrasser des airs solennels et des poses guindées. Il aurait fait connaître aux habitants des villes des situations, des costumes et des misères dont ils n'ont pas l'idée. Le plâtre que nous possédons était un début dans cette voie, la vraie pour Breyse, celle qui lui aurait valu la célébrité, car l'artiste comme l'écrivain ne rend bien que ce qu'il a vu, senti et vécu.

Breyse est mort fou à l'hospice de Bicêtre, après une maladie de trois mois. Il avait la manie des grandeurs, ce qui est, à tous les points de vue, la plus incurable des folies. Il donnait un million à l'un et deux millions à l'autre. Il considérait tous ceux qui

l'approchaient comme ses serviteurs. Il conféra un jour le cardinalat à l'un de ses compatriotes, M. l'abbé Soleihac, aujourd'hui vicaire à Sainte-Marie des Batignolles, qui lui continua jusqu'au bout ses visites charitables. Une autre fois, il s'écria : "Reculez ! mes plumes poussent !" Il fut inhumé le même jour que le prince Jérôme [ndlr : *le plus jeune frère de Napoléon*], c'est-à-dire le 2 juillet 1860.

N'aurait-il pas mieux valu qu'il restât berger ou coutelier au Béage ?

Docteur Francus

(à suivre...)

9- ndlr : on a finalement élevé une statue à Villeneuve-de-Berg en 1858 (Hébert), une autre à Aubenas en 1882 (Charles Bailly).

Balade en rimes

Joëlle Arnoux a bien voulu nous confier ses poèmes. Elle nous convie à une balade poétique dans son village d'Alleyras.

Née à Lyon, toute la famille maternelle de son père est d'Alleyras, depuis 1330. Elle a partagé sa vie entre Lyon et Alleyras jusqu'à la retraite puis finalement choisit de vivre à l'année dans ce village qu'elle adore et où elle est très investie : bibliothèque, programmation des spectacles et animations pour le PETIT THEATRE. Elle « musique un peu », depuis toujours, lit beaucoup, peint à l'occasion. Bref, un tempérament d'artiste et un attrait pour l'histoire à travers la généalogie. Ouverture et accueil sont les maîtres-mots de Joëlle et Alain Vinçon avec leur chambre d'hôte "La Cadille" et leur terrasse ouverte aux passants. Ils leurs proposent boissons chaudes ou froides accompagnées de l'histoire du village ou de la commune, et ils repartent en général bien documentés et contents.

Petit abrégé d'histoire

La commune est située entre le plateau du Devès à l'est et la Margeride à l'ouest, à 790 mètres d'altitude. Le village se niche dans les gorges escarpées du Haut Allier. Il est entouré de paysages façonnés par l'intense activité volcanique qui régnait dans cette région il y a des millénaires.

Le nom de la localité est successivement, *Alairac* en 1253, *Ecclésia d'Alairas*, *Villa d'Alayraco*, *parrochia de Aleyratio* en 1327 et en 1360. Ce toponyme dérive de l'anthroponyme gallo-romain *Aleiracus*, *Alaricus*, *Hilarius* voire *Illyrius* (originaire d'Illyrie). Si l'on veut sortir de ce système des noms, on peut envisager un dérivé de l'adjectif latin *alacer*, agréable. Etant donné la proximité de l'Allier, il vaut mieux penser à un dérivé d'*Elaris*, hydronyme pré-latin, homonyme de l'Allier. Ce nom ancien construit sur une racine *al/el* présente dans Allagnon, a pu devenir commun puis spécialisé pour désigner uniquement l'Allier.

Le passage facile de l'Allier par des ponts, détruits par les fortes crues de l'Allier puis reconstruits, par des gués, ou en barques, ont fait d'Alleyras un point de circulation obligé durant des siècles : Gourlong, Le Pont et Vabres, villages de la commune, constituent la probable localisation du site de *Condate* (toponyme latin d'origine gauloise signifiant confluent, ici avec le ruisseau *Malaval*) indiqué sur la table de Peutinger, le lieu de franchissement de l'Allier sur la *Via Bolena*, la route antique reliant Lyon (*Lugdunum*) à Bordeaux (*Burdigala*) et Toulouse (*Tolosa*) par Saint-Paulien (*Ruessium*), Javols (*Anderitum*), et Rodez (*Segodunum*). C'est le seul site sur l'Allier correspondant aux distances indiquées sur ce

document romain de référence, depuis *Ruessium* la capitale des Vellaves et vers *Anderitum* celle des Gabales.

Peu après l'an mil, le prieuré d'Alleyras passe sous contrôle de La Voûte-Chilhac, monastère dépendant de Cluny.

L'église Saint-Martin d'Alleyras, érigée durant le XIII^e siècle, dédiée à Saint Martin, se compose d'une nef et de deux travées couvertes de voûtes d'ogives du XV^e siècle.

C'est une commune chargée d'histoire avec des vestiges prestigieux : le château de La Beaume, le château d'Agrain, l'ancienne tour de Vabres, restes d'un château détruit en 1667 sous Louis XIV, ainsi qu'une église castrale du XI^e siècle dédiée au pape Grégoire le Grand, la commanderie de Gourlong, avec une croix hospitalière gravée dans une pierre d'angle ; et d'autres plus modestes, calvaires en pierres volcaniques, fours à pain, fontaines ou encore lavoirs.

En route...

En roue libre, en vers libres sans carcan de formes stéréotypées... pour célébrer cette nature libre..

Le Velay est une terre sacrée, ses monuments se gagnent à la force des mollets pour escalader les marches qui mènent aux sanctuaires de la foi...

Tant de marches

Quelques marches devant l'église de mon village
Pour accéder à la fraîcheur de l'église
Et commencer le voyage...

Ici les collines et les volcans créent les paysages.
Rien de plat, ou si peu, la chose est admise,
Dans ces montagnes hors d'âge.

Partout, en chaque lieu, les chemins, les ruelles
Grimpent à l'assaut des villes et des villages,
Des cathédrales ou des chapelles.

Il te faut peiner, suer, souffler
Pour atteindre, comme en pèlerinage,
L'endroit haut-perché où tu veux aller.

Veux-tu atteindre la cathédrale
De la haute ville mariale,
Même la rue est d'escaliers !

Au cœur des bâtisses des siècles passées
D'ocres, de roses et de bleus colorées,
Le petit marché du Plot

Préfères-tu te rapprocher du Ciel
Avec la petite chapelle St Michel ?

Grimpe, grimpe les escaliers de l'aiguille de grenache.

A Chanteuges, tout là-haut, c'est la vieille abbaye,
Tu trouves et tu montes, dans le vieux village
Les hautes marches moussues et sans âge.

Même nos vieux volcans sont aujourd'hui
Pourvus d'immenses escaliers
Pour mieux atteindre leurs sommets dépouillés.

Devant l'effort, on ralentit le pas
Plus haut, plus loin, on ne renonce pas
Il y a tant à découvrir ! Courage !

Les escaliers sont comme autant de dîmes qu'on
paye :
Trois marches ici, et deux cents là, sans jamais
oublier
Qu'après tant d'efforts c'est un trésor qui nous sera
donné.

2022 – Joëlle ARNOUX

*Le Velay est une terre volcanique, paysages
façonnés par l'intense activité volcanique qui
régnait dans cette région il y a des millénaires.*

Volcans

Ils sont égueulés ou ventrus,
En puys et chaînes à l'horizon,
Les avez-vous bien vus
Les volcans de nos régions ?

Entre Velay et Gévaudan,
Un autre monde, une autre vie
Pulse au cœur des volcans
Comme un désir, une envie.

Parfois montagnes de rocs et de cailloux
Qu'on escalade si on le peut,
Ailleurs lacs de cratères comme des bijoux
Sertis de forêts sous le ciel bleu.

Velay, nature sauvage et belle
Où le pas de l'homme rebelle
L'emporte entre plateaux et volcans
Entre rivières et champs
Vers d'autres pays de prières
Du Puy à Conques, et vers d'autres frontières.

Dans le matin frais et brumeux
Un village perché au sommet d'un volcan
Etend ses maisons de basalte bleu...
Comme de la lave, il se répand...

Dans le silence on tremble un peu
On imagine, au temps d'antan,

La bête sauvage qui attend...
Puis on repart, oublieux
De ces songes inquiétants
Et d'un pas tranquille
On reprend la route au milieu des volcans.

Mai 2015 - Joëlle ARNOUX

*Les maisons groupées autour de l'église
surplombent l'Allier. Village jadis commerçant, de
vieilles enseignes en témoignent. Aux temps de la
construction du barrage de Poutès... et puis la
Grande Guerre a clairsemé les rangs... et pourtant
un peu d'imagination, une odeur et ce passé ancien
se recompose...*



Mon village

Marcher par les chemins
Entre les murs de pierres,
Aller de croix en croix,
De maison en maison...
Très tôt dans le matin
Effleurer vigne et lierre,
Ou portillon de bois,
Reprendre son bâton.

Modeste pèlerin,
S'arrêter un moment,
S'offrir un verre de vin,
Avoir le cœur content...
Ici était le couvent,
Et là le prieuré,
C'était le temps d'avant
C'était les jours d'antan.

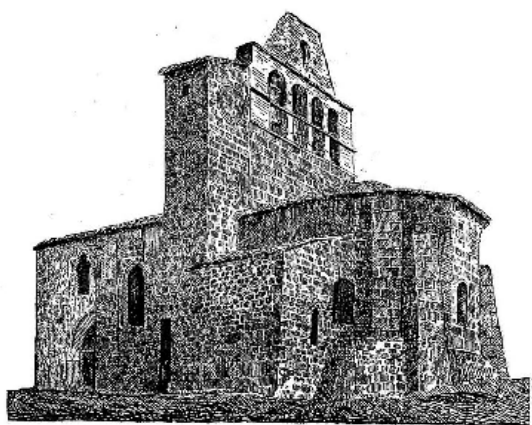
Et s'il ne reste rien,
Ou si peu de ce temps,
J'entends encore les chiens,
Et les cris des enfants...
A la sortie de messe,
Étaient tellement de gens,
Toute une foule en liesse,
Profitant du moment.

Je sens encore l'odeur du pain
Sorti du four banal...
Ou celle du crottin
S'il y avait un cheval !

Et le linge qui claque, au bassin du lavoir
 Le foin qui sèche au vent,
 M'emportent dans le soir
 Bien au-delà du temps,
 Retrouver la mémoire
 De cette vie d'avant
 Qui me montre combien
 Sans elle je ne suis rien.

28 janvier 2023 - Joëlle ARNOUX

L'église paroissiale est un écrin de pierres volcaniques grises et rouges, chevet à cinq pans, clocher-peigne. Sa fraîcheur intérieure et la douce lumière des vitraux anciens et modernes incitent à la méditation sous le manteau protecteur de Martin, le soldat romain converti.



L'église St Martin

En ce lieu mystérieux
 Je suis entrée... larges dalles de pierre
 Et comme bijoux précieux,
 La lumière des vitraux ... jaune, rouge et bleu.
 J'ai marché dans les allées
 Entre les bancs de bois doré...

Le soleil jouait de sa lumière
 Avec les grains de poussière
 Voltigeant partout dans l'air...
 Quelques lumignons fragiles,
 Des vœux immuables vigiles,
 Offraient leurs flammes dansantes
 En prières indolentes,
 Peut-être à St Martin,
 Ou bien St Constantin ?

Assise sur un banc poussiéreux
 Un instant j'ai fermé les yeux...
 Et soudain le fracas, la colère,
 Comme un cri déchirant,
 Le souffle palpitant,
 L'immense appel aux cieux, la prière

De l'instrument géant,
 Qui remplissait la voûte,
 La nef, le chœur, l'absoute.
 Comme sonne un torrent
 De ses notes en cascades,
 De mille sons enchantés
 L'orgue, instrument couronné
 Hurlant sous les arcades,
 De son chant tourmenté
 M'emporta dans le temps...

Le bois poli du banc comme une caresse douce
 Sous la peau de mon pouce
 M'a ramenée de loin,
 Jusqu'à l'instant présent...
 Et j'ai ouvert les yeux...
 Pas d'orgue, nulle musique
 Dans l'église historique,
 Tout était silencieux.
 Mais du passé préservé,
 L'empreinte en ce lieu
 Vibrait, magique et dense,
 En douce confiance.
 J'avais rêvé ce moment
 Suspendu hors du temps....

28 janvier 2023 - Joëlle ARNOUX

Il y avait à Alleyras un prieuré dépendant de La Voûte-Chilhac, monastère relevant lui-même de Cluny.

Le petit prieuré, aujourd'hui disparu.

C'était un prieuré,
 Niché dans son écrin
 De vieilles pierres usées,
 Sur un volcan éteint.

Petit à ses débuts,
 Mais les années passaient
 Voilà qu'il grandissait.
 Il grandit tant et si bien
 Qu'un jour, trop petit il devint.
 « Où irons-nous demain ? »
 S'écria le prieur, un matin.
 « Allons donc à côté ! »
 Voilà une bonne idée !
 Et voici notre église
 Quelque peu grignotée...
 De toute une travée.

Nos moineillons contents
 Se trouvent mieux logés ;
 Ils ont, pour leur usage,
 Entre les deux bâtisses, laissé

Un tout petit passage,
Rebouché à présent,
Qu'on devine, cependant.

Mais après quelques siècles
Notre vieux prieuré
Se vit abandonné
De bien longues années.
Un jour pourtant,
Il se réveilla, hésitant,
Le temps d'une ou deux vies,
Puis ce fut l'agonie...
Oublié, tremblotant, ouvert à tous les vents,
Il n'avait vraiment plus grand chose de vivant ...

Et puis un beau matin,
On le vit retrouver, pierre par pierre,
Belle physionomie.
Prieuré, il n'est plus,
Presbytère non plus,
Mais toujours il se dresse et espère
Quelque nouvel ami
Pour lui tenir compagnie
Vers d'autres lendemains.

2 février 2023 - Joëlle ARNOUX

*Il est attachant ce village, même et surtout quand
il s'endort la nuit. Le ciel s'allume et la faune des
bois protégée par l'ombre s'éveille et bruit...*

Quand la nuit tombe...

Si tu passes par mon village
Vas jusqu'à la croix de pierre
Vois, au-delà de la rivière
Est niché tout un hameau...

Dans ses ruelles hors d'âge
L'église sertie du cimetière
Et les petites maisons d'hier
S'endorment au pied du vieux château...

Le soir s'enroule dans la brume,
Le train de nuit longe l'eau sombre
La faune a déjà retrouvé l'ombre
Qui la protège jusqu'à demain

Dans le ciel noir alors s'allument
Comme bougies mille lumières
La nuit t'encercler... et tu repères
L'animal aux bois souverains...

Dans le silence de la nuit
Soudain s'élève un chant puissant,
Le cerf brame au soir tombant
La biche écoute son cri d'amant...

Toute la forêt frémit
Pendant que s'écrit le roman
Et quand ils fuient en bondissant
Tu restes là, le cœur battant
A écouter comme un enfant
Le chant de vie, le sacrement ;
Et puis tu rentres, dans la nuit...
Dans ton village aux rues tordues,
Aux volets clos, aux toits pentus
Et tu retrouves ta maison
Heureux comme à chaque saison
De te sentir en harmonie
A tout jamais, avec la Vie.

C'est ton village, perché sur sa colline,
Débordant comme lave d'un volcan...
Ici tu peux lire le roman
De tes lointaines origines
Et aller, cheminant
Entre haies d'aubépines.

30 janvier 2023 - Joëlle ARNOUX

*Elle ne sort pas dans la nuit noire. Son berger
veille sur elle et le soir venu l'abrite en bergerie. Sa
toison est de pouzzolane noire après la tonte puis
marron sous les assauts de la pluie et du soleil. Sa
petite étoile blanche en tête brille comme une étoile
et son petit bout de queue blanche. Une vraie
brebis volcanique, notre noire de Bains ou du
Velay...*

La noire

Dans mon enfance
Vivaient dans les villages d'ici
De nombreuses petites fermes
Et tout un joli peuple
Habitait ce bâti :
Vaches, chèvres, brebis,
Bergers et bergères,
Fermiers et fermières...
Les vaches étaient d'Aubrac,
Maquillées et cabochardes.
Les chèvres étaient cornues,
Noires et blanches, têtues.
Les brebis...
Les brebis étaient noires.
Partout ailleurs les brebis étaient blanches,
Mais ici, en Velay, elles étaient noires.
Nous ignorions souvent qu'il en existait
Des blanches...
Ailleurs....
Pour nous, une brebis c'était noir !
Je me souviens d'une amie,
Venue passer quelques jours dans nos volcans
Et arrivant sur le plateau
Où paissait un très joli troupeau

De brebis... noires !
 Ebahie, devant ces bêtes étranges,
 Inconnues pour elle.
 Elle me parla des moutons blancs
 Ceux qu'on voit... ailleurs
 Et je répondis que les moutons blancs
 C'était seulement dans les livres !
 Nous avons huit ans,
 Ce fut à qui détiendrait la vérité :
 La noire
 La blanche
 La noire !
 La blanche !
 On nous mit finalement d'accord :
 La blanche un peu partout
 La Noire du Velay, juste chez nous,
 Race noble et fierté locale !
 Au marché aux bestiaux,
 Quelques jours plus tard,
 Mon amie montra son savoir :
 « Des brebis noires du Velay ! »
 L'éleveur la reprit :
 « Eh non c'est de la Noire de Bains »
 Cette fois, c'est mon père
 Qui expliqua que Noire du Velay
 Et Noire de Bains était la même brebis !
 Ouf !
 Aujourd'hui il reste quelques troupeaux
 De cette brebis noire.
 Trop peu, c'est dommage !
 Quand je vois les brebis blanches
 Dans les prés, sur les plateaux,
 Je ne peux m'empêcher
 De chercher, si autour,
 Il n'y aurait pas ...
 De la Noire !
 Elle est tellement plus belle...
 La NOIRE
 Non, la BLANCHE
 Non, la NOIRE !
 La BLANCHE...
 La NOIRE....

Juillet 2014 - Joëlle ARNOUX

*Notre balade en rimes se termine. C'est à Alleyras
 que se trouvent les racines de notre guide en poésie
 et comme nous l'envions.*

Racines

C'est ici
 Quand je marche dans l'odeur sucrée
 Des chemins de fougères,
 De mûriers, de bruyères,
 Quand sous mon pas rythmé
 Craquent les feuilles séchées,
 Crisse la terre des sentiers,

Quand je porte à ma bouche
 Une herbe folle, un brin de trèfle
 Sucré,
 Quand mon cœur chante joie
 Que je sais le sens
 De ce mot...

Racines...
 Quand l'air bleu
 De l'essence des sapins
 Se charge d'odeurs chaudes,
 Quand mon regard
 Embrasse au lointain
 Chardons fleuris et digitales,
 Volcans, forêts et pâturages,
 Quand ma main cueille
 Le lichen argenté,
 Que je sais le sens
 De ce mot...

Racines,
 Quand l'eau semble meilleure
 Que chaque sens est touché
 Par la vie tout autour,
 Que mon âme se recharge
 D'amour, de vie et de joie,
 Que ma respiration d'un coup
 Se fait plus profonde
 Et mon cœur plus léger,
 Que chaque instant vécu,
 Chaque prière au ciel
 M'apaise et me remplit,
 Que je sais le sens
 De ce mot...

Racines...
 Ici j'ai mes racines,
 Ici chaque regard est joie,
 Chaque souffle certitude,
 Chaque instant plénitude,
 Chaque pas est progrès
 Et même l'absence,
 Retrouve enfin un sens
 Parce qu'ici
 Je sais la vie de ce mot... Racines.

8 août 2009 - Joëlle ARNOUX



L'AGNEAU NÉO-ZÉLANDAIS : LA FACTURE DU RAINBOW WARRIOR ?

Avec l'accord commercial signé en 2012 entre l'Union Européenne et la Nouvelle Zélande, nos éleveurs d'ovins n'ont pas fini de souffrir. Ce qui fait dire à la présidente de la Fédération Nationale Ovine (FNO) : « **Le loup néo-zélandais est dans la bergerie** ».

Comment en est-on arrivé là et pourquoi parler encore du Rainbow Warrior, une affaire qui date de 1985 ?

L'affaire rocambolesque du sabotage du Rainbow Warrior

Le Rainbow Warrior était le bateau « amiral » de l'organisation écologiste Green Peace. Amarré dans le port d'Auckland, il était là pour s'opposer aux essais nucléaires de la France dans le Pacifique sur l'atoll de Moruroa.

Le 10 juillet 1985, sous la présidence de François MITTERRAND, les services secrets français font exploser le navire, entraînant le décès d'un photographe de l'ONG. La police néo-zélandaise arrête rapidement les auteurs et prouve l'implication de la Direction Générale de la Sécurité Extérieure (DGSE), en d'autres termes le contre espionnage du gouvernement français.

Cet acte, qui constituait une violation de la souveraineté de l'État néo-zélandais, fut à l'origine de tensions entre les deux pays et eut des conséquences sur leurs relations politiques et économiques.

La France dut présenter des excuses à la Nouvelle Zélande, payer de fortes sommes en dédommagement à l'état néo-zélandais mais aussi à Green Peace, à la famille de la victime,..



Quel rapport avec l'agneau néo-zélandais ?

Dans les années 80, La France et le Royaume-Uni se livraient une guerre commerciale où la France voulait limiter les importations d'agneaux néo-zélandais qui inondaient déjà le marché européen.

Suite à l'affaire Rainbow Warrior, un nouvel accord fut accepté par la France en juillet 1986 pour laisser entrer sans taxes douanières 228 000 tonnes de viande d'agneau néo-zélandais sur le continent européen.

Le BREXIT aurait-il pu annuler cet accord ?

Le Royaume-Uni quittant l'Union Européenne, on aurait pu penser que l'accord de juillet 1986 était caduque. Ce qui est exact mais des négociations directes entre l'Union Européenne et la Nouvelle Zélande ont abouti à un nouvel accord commercial signé le 30 juin 2012.

Cet accord commercial ne concerne pas que les importations ovines mais il permet l'entrée possible de 164 000 tonnes d'agneau néo-zélandais sans taxes.

Une concurrence déloyale

Pour de multiples raisons, la concurrence entre l'agneau néo-zélandais et l'agneau français est déloyale, pourquoi ?

- **L'agneau néo-zélandais est un sous-produit :**

En Nouvelle Zélande, la production ovine est orientée essentiellement vers la vente de la laine, exportée vers les pays asiatiques (Chine, Japon).

L'agneau est vraiment un sous-produit pour des exploitations avec des structures beaucoup plus importantes que les nôtres, des troupeaux moyens de 3000 brebis.

Ceci explique le prix très bas de l'agneau néo-zélandais : 9, 90 € le kg contre 23 € pour l'agneau français.

- Les contraintes de production sont très différentes :

Des substances interdites chez nous sont permises en Nouvelle Zélande comme l'Atrazine ou le Diflubenzuron.

L'Atrazine très utilisée autrefois en France notamment sur la culture du maïs est interdite depuis 2001, ce pesticide contaminait l'eau potable.

Le Diflubenzuron, pesticide classé cancérigène est interdit dans l'Union Européenne depuis 2011.

- Une viande fraîche qui n'en a que le nom :

Vendue aux étals comme produit frais, la viande d'agneau frais néo-zélandais



correspond à un animal abattu souvent depuis plusieurs mois.

Ce miracle provient de la méthode de conservation, (congélation sous azote liquide) et de la législation qui permet l'appellation

« viande fraîche » pour une viande qui vient de faire près de 20 000 km (en avion ou en bateau) pour arriver chez nous.

- Et la qualité environnementale dans tout ça ?

Aujourd'hui, on nous parle tous les jours de pollution, de bilan carbone, de développement durable, de réchauffement climatique, de circuits courts, ...

On peut être surpris de l'acceptation de faire voyager de la viande d'agneau produite à 20 000 km alors que nous pouvons la produire

chez nous

La filière ovine : une production menacée !

En dix ans, le cheptel ovin français a perdu un million de brebis, soit une baisse de 15 % de son effectif global. Quinze éleveurs en moyenne cessent leur activité chaque jour.

L'élevage de viande ovine, outre son intérêt économique et social, a, de tout temps permis l'entretien d'espaces fragiles, qui, à défaut, risqueraient de tomber en friche.

Un programme Inn'Ovin :

La filière ovine (lait et viande) a réuni l'ensemble des partenaires du secteur agricole autour d'un programme d'actions techniques et de promotion intitulé Inn'Ovin.

Ce programme, créé en 2014, réunit tous les acteurs de la filière : la Fédération nationale ovine, Interbev, Races de France, la Coopération agricole, le syndicat des Jeunes agriculteurs, les Chambres d'agriculture, ... Il a deux objectifs :

- Produire plus d'agneaux et de lait pour satisfaire la demande
- Augmenter le revenu des éleveurs en améliorant leurs conditions de travail

Il devait permettre d'agir sur le développement de la filière afin de produire plus et mieux et surtout de favoriser l'installation de jeunes agriculteurs dans cette production.

En 2023, il se poursuit mais il est difficile d'en tirer des conclusions suite à une année 2022 difficile sur le plan climatique.

L'Institut de l'Élevage (IDELE) a publié en avril 2023 un « dossier annuel ovins 2022 » dont on peut tirer deux constats :

- En 2022 , le consommateur français a consommé **46 % de viande d'agneau français**, ce qui veut dire que plus de la moitié est importée.
- Sur cette même année, le cheptel ovin a encore diminué de **6 %**.

Un version moderne du Loup et l'agneau

Trouvé sur Internet, cette parodie de la fable de LA FONTAINE est fort à propos dans le contexte actuel, je n'ai pu résister d'en faire une version occitane.

Lo lop e l'anhèl

N'anhèl se solatjava

Dinc lo corrent de n'onda pura

Un garda arribèt que charchava na promocion

e qu'apeitava d'èsser remplaçat aquí

- « Perqué siàs tant ardit de mascharar nòstra aiga bona ?

Seràs punit de ta temeritat.

- Mas aquò es pas un pauc de pissa que va la solhar, monsur !

- Mascharas l'aiga e ieu sabe que tu malparlas de nosautres

Ensulta elhs forças publicas, aquò vai te costar char !

- Mas quò es pas ieu, Monsur !

- Se quò es pas tu, aquò es ton fraire .

- Ai gis de fraire !

- Aloras aquò es na persona de ta familha perçò que nos esparhèz gaire, vosautres las racalhas de las banlègas. Nos lo disons a la television, Chal me venja »

Doncas, elh tribunal, lo lop a gagnat, e a causa de las leis de la Dati, lo moton es botat en preson sens mas de formalitat.

« Força demora à la lei »

N'autre arriba :

- Bonjorn , vene echampar mos deichèts toxics dinc la ribeyre, ai un permis de solhar

- Mas, fasetz doncas monsur !

Morala : la rason du mai fòrt es vrament totjorn la melhora.



Le loup et l'agneau

Un agneau se soulageait

dans le courant d'une onde pure.

Un garde-champêtre survint, qui cherchait avancement

Et que l'heure de la relève en ces lieux attirait

- Qui te rend si hardi de polluer notre eau potable ?

Tu seras châtié de ta témérité »

- Mais c'est pas un peu de pisse qui va la polluer, monsieur ! »

- Tu la pollues et je sais que de moi tu médis l'an passé :

Insulte aux forces publiques, ça va te coûter cher !

- Mais ce n'est pas moi, monsieur !

- Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.

- J'ai pas de frère !

- C'est donc quelqu'un des tiens car vous ne nous épargnez guère, vous les racailles des cités, on nous l'a dit à la télé : il faut que je me venge.

Là-dessus, au tribunal le loup l'emporte, et en vertu des lois Dati, l'ovin est mis en détention de sûreté sans autre forme de procès.

Force reste à la loi. Un autre arrive :

- Bonjour, je viens déverser mes déchets toxiques dans la rivière, j'ai un permis de polluer.

- Mais faites donc, monsieur !

Morale :

La raison du plus fort est vraiment toujours la meilleure.

Henri OLLIER

Una jornada du païsan et de la païsanne¹

par Thérèse et Robert, avec le conseil en orthographe de Georges Missonnier

Le patois était une langue essentiellement parlée, non écrite, (ce qui explique que l'orthographe du texte peut paraître fantaisiste) et dont les intonations variaient selon les régions. A la manière de prononcer, on pouvait même savoir de quelle paroisse venait son interlocuteur. Cependant, c'est bien, en général, le même vocabulaire et la même syntaxe qui sont utilisés dans toute l'Auvergne

Maria : Que co si diur de se levar !! Allé Jeusé, allé leva te mon Jeusé... Oh qui feignant de Jeusé, allé venne.

José : Vonie, vonie io pas le fio.

Maria : Lo pas le fio mas le soleilh brilha, allé venne beure le café, co nos faira de be. Sucra te, ma pas trop, vole de lait ?

José : Quo es pas trop chaud mas quo es bo. Boutara un pau à manjar et à beure, vou partretota la jorn.

Maria : T'en fase pas, van m'en occuper bei, un bon morcelde jambou et un morcel de fromatge...

José : Boutara à beure, mas fèra attencheu de pas trop le batejar, l'autre co quo zère de l'aiga.

Maria : T'en fase pas. Mas dises : te fas be gente ?

José : Oc.be anem veire de monde anueit.

Maria : Per anar fenirar ou per anar veire las drollas ?

José : Tu faras tetar lo vedèl.

Maria : Et tu bailaras un co d'uelh à la feda.

José : Menaras la vacha au prat, ieu sortirai le fumeireir bei la barouette.

Maria : Quand seras parti, fairas mon burre et la davalaraï dins la cava et après farai la caillada et te portarai la supa vès las nouv'ouras sobre lo coudert.

José : N'oublidas pas le vin per faire chabrot, et portaras lo cassa à crousta bei los sejaïres, l'auront bien ganha. Demandari au Benouè de semar las rabas et lo Toine trinèlaro bei los bueus, et le Benouè faira lo paillu per que le sciau fasse poussar las rabas. Z'ai vediut le Gégé, montave una muralha en peiras sechas. Piuce que z'i pas tombada !

Maria : Et iu me tchendra secrasar las trifolas et preparer la pastada et la portar aux coches. Tu faras la prangeira mas pas bei la Germaine hein !

José : Et si fai belh tem, farin le char de fe.

Maria : Et che ne sin pas trop creba, farin la veillada et dansarin un pau quo achabaro be la jornada.



1- Pays de Paulhaguet. Terre du passé, Terre d'avenir. Bulletin n°1. Juin 2012. Imprimerie Jeanne-d'Arc



Suite au désengagement du Crédit agricole Loire / Haute-Loire, l'édition papier du Souffle de la Neira n'est plus possible. La somme en jeu est d'environ 2 000 € / an. Si vous pensez à un éventuel contribuable faites nous le savoir !



Nous n'en arrêtons pas pour autant la publication diffusée par voie de messagerie et nous vous encourageons à la faire passer à des personnes qui vous sembleraient intéressées...

Le revue est aussi mise en ligne sur 2 sites qui nous ont généreusement ouvert leurs colonnes. Nous leurs en sommes très reconnaissants :

- la Société académique de la Haute-Loire (www.societeacademique.fr) avec un onglet Souffle de la Neira.**
- La Société Ethnozootechnique (www.ethnozootechnie.org) dans la rubrique Travaux et dernières publications de nos sociétaires. Organisations et associations. Le Souffle de la Neira.**

Pour enrichir notre revue nous sommes preneurs de suggestions, de textes dans l'esprit du Souffle...

Pour nous contacter :

Tél. : 04 71 02 43 01 ou brunelinjeanclaude@yahoo.fr

